

MANUEL DE LA DEMOCRATIE SOCIALE 7

Michael Dauderstädt et al.

Mondialisation et Démocratie sociale



AKADEMIE
FÜR
SOZIALE
DEMOKRATIE

FRIEDRICH
EBERT 
STIFTUNG

ISBN 978-3-95861-618-9



Edité par la

Fondation Friedrich Ebert

Edition allemande : Académie Politique, Bonn (1^{ère} édition / Décembre 2015)

Edition française : Académie Politique, Bonn (1^{ère} édition / Novembre 2016)

Rédaction : Jochen Dahm, Michael Dauderstädt, Thomas Hartmann,

Christian Henkes, Christian Krell, Alfred Pfaller, Inken Wiese

Traduction française : Elisabeth Maucors et Claire Labigne

Contact : jochen.dahm@fes.de / markus.troemmer@fes.de

Impression : Druckerei Brandt GmbH, Bonn

Mise en page et conception : DIE.PROJEKTOREN, Berlin

Photo de couverture : Frédéric Cirou – PhotoAlto ; ag visuell – Fotolia

Les opinions exprimées dans la présente publication relèvent de la seule responsabilité des auteur(e)s des parties respectives et ne reflètent pas nécessairement en tous points les opinions de la Fondation Friedrich Ebert. Toute utilisation commerciale des ouvrages publiés par la FES est strictement interdite, sauf accord écrit particulier de la FES.

MANUEL DE LA DEMOCRATIE SOCIALE 7

Michael Dauderstädt et al.

Mondialisation et Démocratie sociale

SOMMAIRE

Avant-propos	4
1. Introduction	6
2. Le défi de la mondialisation	9
2.1. Les dimensions de la mondialisation	13
2.2. Stratégie face à la mondialisation	20
2.3. Dix affirmations et la complexité de la réalité	24
3. L'histoire et les dessous de la mondialisation	27
3.1. L'essor de l'Europe occidentale (le colonialisme)	29
3.2. La mondialisation britannique (1815–1945)	30
3.3. La mondialisation américaine (1945–1973)	34
3.4. Entre la fin de Bretton Woods et la fin du bloc de l'Est (1973–1989)	37
3.5. Le triomphe de la mondialisation ? (1989–2008)	38
3.6. La crise du capitalisme mondial (depuis 2008)	40
4. La justice sociale et la mondialisation	43
4.1. Les valeurs fondamentales et la mondialisation	43
4.2. Les inégalités au niveau mondial	46
4.3. Les approches possibles	55

5. Organisations et acteurs, leurs positions	58
5.1. Introduction et aperçu général	58
5.2. La société civile transnationale	62
5.3. Les organisations transnationales issues du mouvement ouvrier	65
5.4. Les partis nationaux et leurs programmes	68

6. Les défis à l'échelle mondiale : exemples concrets	72
6.1. Droits des salariés, politique commerciale et normes sociales	73
6.2. Pauvreté dans le monde et développement durable	87
6.3. Régulation des marchés financiers et concurrence fiscale	102
6.4. Gouvernance mondiale de l'environnement et protection du climat	114
6.5. Migrations	127
<i>DIGRESSION : Le travail international de la FES pour combattre les causes des déplacements de population et des migrations</i>	139

7. Perspective : peut-on concilier mondialisation, Etat-Nation et démocratie ?	145
---	------------

Bibliographie	154
----------------------	------------

Auteur(e)s / Rédaction / Collaboration	158
---	------------

20 mots-clés importants	160
--------------------------------	------------

AVANT-PROPOS de l'édition allemande

« La Terre est plate » : ainsi s'intitulait le livre du journaliste Thomas Friedman, paru en 2006. Christophe Colomb, dont la redécouverte de l'Amérique en 1492 fut suivie par une première vague de mondialisation précoce, n'aurait certainement pas été d'accord.

Mais les porte-conteneurs modernes, la télévision et l'Internet, les câbles à fibre optique et l'ouverture des frontières n'ont-ils pas finalement rétréci le monde ? Ou bien celui-ci a-t-il, au contraire, perdu en visibilité ? Est-il devenu plus difficile à contrôler parce que tout est interconnecté ? Plus injuste parce que le capital mondial cherche à réaliser des bénéfices jusque dans le moindre recoin de la planète, alors qu'il n'y a toujours pas d'union entre les travailleurs de tous pays ? Plus confus également en raison de la plus grande diversité et complexité des cultures aujourd'hui en présence ?

Le manuel *Mondialisation et Démocratie sociale* a pour objectif d'aider le lecteur à trouver sa propre interprétation du phénomène de la mondialisation. La question est de savoir quels sont les défis liés à la mondialisation au niveau international et quelle stratégie adopter. Au final, la question qui se pose est celle d'un monde meilleur.

La question des défis qui accompagnent la mondialisation dans le domaine politique au niveau des Etats-nations est traitée dans d'autres manuels de cette série, notamment dans *Wirtschaft, Sozialstaat, Europa, Integration und Zuwanderung* (*Economie, Etat social, Europe, intégration et immigration*) ainsi que *Staat und Bürgergesellschaft* (*Etat et société citoyenne*).

L'objectif du présent manuel est d'éclaircir les termes employés, d'expliquer les tenants et les aboutissants, d'exposer explicitement les intérêts en jeu, mais aussi d'encourager. Nous retrouvons la mondialisation dans de nombreux domaines de notre vie : l'économie, l'environnement, la politique, les loisirs. On a souvent l'impression de n'avoir d'autre choix que de vivre avec elle, pour le meilleur ou pour le pire.

Pourtant, il n'en est rien. L'idée principale et le message que nous souhaitons transmettre avec cet ouvrage sont ceux formulés par Johannes Rau en 2002 :

« Non, la mondialisation n'est pas un phénomène naturel. Elle est voulue et faite par l'homme. C'est pourquoi l'homme peut aussi la changer, l'aménager et la mettre sur la bonne voie. Cependant, il faut faire très attention : il y a de nouvelles opportunités incroyables – et de gros intérêts en jeu. Il y a ceux qui décident – et ceux qui n'ont rien à dire. » (Rau 2002 : 2)

Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'auteur principal de ce manuel, Michael Dauderstädt, qui en a élaboré la plus grande partie. Nos remerciements vont également aux autres co-auteurs : Christian Henkes, Inken Wiese, Thomas Hartmann et Alfred Pfaller, qui ont accompagné et enrichi le travail rédactionnel.

Enfin, nous remercions Simon Vaut pour sa contribution à la conception de ce manuel et Carsten Schwäbe pour ses remarques constructives et sa contribution sur le sujet du TTIP. Nous les remercions, comme tous ceux qui ont également contribué à la réussite de cet ouvrage, de l'excellente qualité de leur collaboration, et assumons toute imperfection qui aurait échappé à notre contrôle.

L'Académie de la Démocratie sociale a choisi une boussole pour symbole. A travers les offres de l'Académie, la fondation Friedrich Ebert souhaite proposer un espace pour clarifier les points de vue et les orientations. Nous serions ravis d'apprendre que nos offres vous ont été utiles dans la détermination de votre propre parcours politique. La Démocratie sociale se perpétue à travers l'engagement des citoyennes et des citoyens qui n'hésitent pas à la remettre en question et à militer pour elle.



Dr. Christian Krell

Directeur

Académie pour la Démocratie sociale

Bonn, décembre 2015



Jochen Dahm

Chef de projet

Manuels de la Démocratie sociale

1. INTRODUCTION

Nous sommes tous concernés par la mondialisation – avant même de savoir vraiment comment elle fonctionne. C'est pour cela que nous devons nous efforcer de comprendre ce qui se passe et pourquoi cela se passe ainsi. (Rau 2002 : 1)

*Discours de
Johannes Rau
en 2002*

Le constat que Johannes Rau faisait en 2002 est aujourd'hui plus vrai que jamais. Il suffit de lire les citations suivantes pour s'en convaincre. Elles sont inventées, mais reflètent malgré tout le genre de phrases que l'on entend très souvent aujourd'hui. Elles montrent, d'une part, que la mondialisation touche de nombreux aspects de notre vie : l'économie, l'environnement, la politique, la culture, mais aussi le numérique. D'autre part, elles font clairement ressortir le fait qu'il existe des avis très différents quant aux opportunités et aux risques liés à la mondialisation, ses avantages et ses inconvénients.

Economie

Economie

« C'est super, maintenant je peux même vendre mes produits jusqu'en Chine. »
« Tous les boulots partent à l'étranger ? Au diable la mondialisation ! »

Environnement

Environnement

« Souvent, les pays pauvres ne peuvent pas se doter de technologies environnementales modernes, comme de bons filtres par exemple. Les pays riches pourraient les soutenir et cela aiderait tous ceux qui vivent sur cette terre. »
« La plupart du temps, les grandes conférences n'accouchent que de tout petits compromis. Je crois qu'il faudrait faire bien plus pour lutter contre le changement climatique. »

Politique

Politique

« L'ONU n'est pas encore parfaite, mais ce serait vraiment génial d'avoir une gouvernance mondiale démocratique ! »
« Les élus prennent de moins en moins de décisions, la plupart des choses se décident ailleurs dans le monde. Je n'ai plus aucune importance en tant qu'électeur. »

Numérique

Numérique

« J'étudie à l'étranger, mais grâce à Internet et aux webcams je peux quand même rester en contact avec mes parents. »
« Toutes mes données atterrissent sur des serveurs aux Etats-Unis. Je vois cela d'un oeil très critique. »

Culture

« Partout des McDonald's – on ne peut pas dire que ce soit bien ! »

« Une vie sans falafels et sans kébab ? Heureusement qu'il y a la mondialisation ! »

	Opportunités	Risques
Au plan général	Surmonter les nationalismes, coopération mondiale	Perte de l'Etat-nation en tant que garant de la démocratie et de l'Etat social
Au plan économique	Croissance grâce au libre-échange et à la spécialisation	Plus d'inégalités mondiales, asymétries de pouvoir
Au plan écologique	Résolution équitable de problèmes environnementaux mondiaux	Moins bonne protection de l'environnement, <i>race to the bottom</i>
Au plan politique	Mise en place d'institutions pour une cohabitation mondiale	Perte de souveraineté nationale et d'influence démocratique
Au plan numérique	Communication sans bornes avec le monde entier	Surveillance mondiale ; également par des monopoles (Google, Facebook)
Au plan culturel	Formation d'une identité mondiale, meilleure compréhension entre les peuples	Apparition d'une culture uniforme ou lutte entre les cultures

Fig. 1 : Opportunités et risques de la mondialisation

La figure 1 présente, sous forme synoptique, des opportunités et des risques liés à la mondialisation. Afin de répondre à la question de savoir ce que signifie la mondialisation et comment on peut l'aménager au sens d'une plus grande liberté, justice et solidarité, les auteur(e)s ont choisi de structurer le manuel de la façon suivante :

Dans le **chapitre 2**, l'accent est mis sur les défis que la Démocratie sociale doit relever face à la mondialisation, mais aussi sur ses différentes dimensions, sur les stratégies possibles et sur les préjugés les plus courants.

Le **chapitre 3** retrace l'histoire de la mondialisation : depuis le colonialisme jusqu'à la dernière grande crise financière de 2008.

Le **chapitre 4** met en avant les valeurs fondamentales de la Démocratie sociale, et plus particulièrement la question de la justice mondiale. Des inégalités au niveau mondial et des approches de solution possibles sont présentées dans différentes dimensions.

Le **chapitre 5** décrit les organisations et les acteurs qui jouent un rôle important dans le cadre de la mondialisation et les intérêts qu'ils défendent. Il s'agit aussi bien d'acteurs de la société civile que d'organisations issues du mouvement ouvrier, ou encore de partis.

Le **chapitre 6** s'intéresse de très près aux domaines politiques suivants : « Droits des salariés, politique commerciale et normes sociales », « Pauvreté dans le monde et développement durable », « Régulation des marchés financiers et concurrence fiscale », « Gouvernance mondiale de l'environnement et protection du climat » et « Migrations ».

Le **chapitre 7** se projette dans l'avenir et pose une question fondamentale : peut-on concilier mondialisation, Etat-nation et démocratie ? Il s'agit d'analyser plus particulièrement le mythe de la compétitivité et d'étudier des scénarios possibles quant à l'évolution de la société mondiale.

Dix abréviations importantes¹

Abréviation	Explication	Abréviation et explication en anglais
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain	NAFTA / North American Free Trade Agreement
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE	DAC / Development Assistance Committee
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	UNFCCC / United Nations Framework Convention on Climate Change
CSI	Confédération syndicale internationale	ITUC / International Trade Union Confederation
FMI	Fonds monétaire international	IMF / International Monetary Fund
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	UNHCR / United Nations High Commissioner for Refugees
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	OECD / Organisation for Economic
OIT	Organisation internationale du travail	ILO / International Labour Organization
OMC	Organisation mondiale du commerce	WTO / World Trade Organization
ONU	Organisation des Nations Unies	UNO / United Nations Organization

2. LE DEFI DE LA MONDIALISATION

Ce chapitre

- explique le défi particulier que la mondialisation représente pour la Démocratie sociale ;
- décrit différentes dimensions de la mondialisation, ainsi que les principaux processus et les structures les plus importantes ;
- présente les deux stratégies, d'adaptation et de coopération, que les Etats-nations peuvent adopter face à la mondialisation ;
- décrit la redistribution de la prospérité entraînée par la mondialisation ;
- expose les intérêts de différents pays et acteurs nationaux.

La liberté, la justice et la solidarité sont les valeurs fondamentales de la Démocratie sociale. L'objectif de la Démocratie sociale est celui d'une société au sein de laquelle l'homme jouit partout d'une même liberté.

Les droits fondamentaux de l'être humain sont définis dans les Pactes adoptés par les Nations Unies en 1969. Le premier, le **Pacte international relatif aux droits civils et politiques**, comprend essentiellement des droits qui protègent l'être humain de l'intervention de l'Etat dans sa vie. On y retrouve, par exemple, la liberté d'expression ou l'inviolabilité du domicile. Le deuxième, le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**, décrit essentiellement des droits qui permettent à l'être humain de participer à la vie sociale. Par exemple le droit à une protection sociale minimale. Entre-temps, plus de 160 pays se sont engagés à respecter les objectifs inscrits dans ces deux pactes, même si souvent leur transposition n'est pas encore parfaite.

En d'autres termes, les droits de l'être humain politiques, économiques, sociaux et culturels, définis en 1969 par les Nations Unies dans deux pactes sur les droits fondamentaux, doivent devenir réalité pour tous.

Cependant, cela ne pourra se réaliser que si l'on parvient à brider le capitalisme. Ce n'est qu'alors que les valeurs et les intérêts de la majorité pourront s'imposer face aux intérêts et à la logique des détenteurs du capital.

Pour maîtriser le capital, il est possible d'intervenir à trois niveaux :

- Au niveau de l'entreprise par le biais de l'organisation syndicale
- A celui de l'Etat en prenant le pouvoir politique
- Au niveau mondial sous forme d'une coopération solidaire entre forces progressistes.

Valeurs fondamentales de la Démocratie sociale

Pour en savoir plus :

Manuel 1, Fondements de la Démocratie sociale.

Maîtriser le capital !

Trois niveaux

*Entreprise,
Etat, monde*

Au niveau de l'entreprise, l'objectif est celui de la cogestion (participation du personnel à la gestion de l'entreprise) sur un pied d'égalité. A celui de l'Etat, il s'agit d'instaurer un Etat de droit démocratique, qui fasse respecter les droits politiques et sociaux en légiférant et en agissant en conséquence. Au niveau mondial, il faut obtenir la mise en place d'institutions mondiales qui s'engagent à respecter ces objectifs et à soutenir leur réalisation.

Les acteurs qui préconisent la Démocratie sociale, à savoir essentiellement les partis sociaux-démocrates et les syndicats, ont toujours suivi toutes ces pistes, même si cela s'est fait de manière différenciée.

*Mouvement
ouvrier : national
et international*

D'un côté, le mouvement ouvrier s'est toujours voulu international pour tenter de lutter contre les capitalistes qui opèrent aussi à l'international. De l'autre, l'approche nationale a souvent été plus fructueuse. Cela s'explique par les nombreuses difficultés que l'on rencontre souvent dans le cadre d'une coopération internationale. Notamment aussi du fait que les partis ouvriers et sociaux-démocrates des différents pays ont rarement été au pouvoir en même temps.

Redistribution du pouvoir avec la mondialisation

Avec la mondialisation, l'importance et la hiérarchisation de ces niveaux ont changé. Le capital a très largement étendu sa marge de manœuvre avec sa mobilité et l'ouverture des marchés.

Par contre, l'Etat-nation, qui représente l'arène la plus importante et souvent décisive pour imposer les objectifs de la Démocratie sociale et les droits des salariés, a perdu en marge d'action. Des instruments éprouvés, comme la politique monétaire et une politique économique contra-cyclique selon Keynes ou encore l'imposition progressive, ont de moins en moins d'effet.

« Avec la mondialisation, le monde finit par ne plus former qu'un seul marché. [...] Les Etats-nations, même les plus importants, sont menacés de devenir de simples sites de production concourant les uns avec les autres pour obtenir les investissements du capital mondial. C'est pour cela que les Etats doivent s'unir et renforcer ensemble leur influence. » (Programme de principes fondamentaux du SPD, Hambourg 2007 : 7–8)

Pour en savoir plus :

Manuel 2, Economie et Démocratie sociale ; Chapitre 2.3 : John Maynard Keynes : Le capitalisme dirigé.

Manuel 3, Etat social et Démocratie sociale ; Chapitre 7.1 : Les impôts.

Dans le même temps, aucune instance n'est apparue au niveau international pour contrôler les marchés dans l'intérêt des salariés et des pauvres. Le problème réside notamment dans l'absence de légitimité de la plupart des institutions internationales, avec des structures qui ne sont guère démocratiques, ou dans le meilleur des cas seulement de manière indirecte.

Il en résulte un trilemme, où souveraineté nationale, démocratie et mondialisation se retrouvent en concurrence.

Absence d'instance internationale

Trilemme de l'économie mondiale

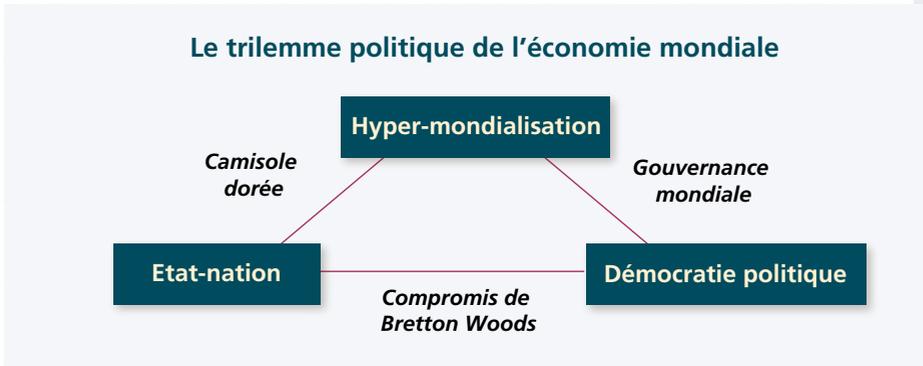


Fig. 2 : Le trilemme de l'économie mondiale selon Rodrik 2011

« J'appelle cela le trilemme politique fondamental de l'économie mondiale : nous ne pouvons pas poursuivre en même temps la voie de la démocratie, de l'autodétermination nationale et de la mondialisation économique. Si nous souhaitons continuer avec la mondialisation, il nous faut renoncer soit à l'Etat-nation, soit à la politique démocratique. Si nous voulons conserver et renforcer la démocratie, il nous faut choisir entre l'Etat-nation ou l'intégration économique internationale. Et si nous optons pour le maintien de l'Etat-nation et de l'autodétermination, nous avons le choix entre approfondir la démocratie ou renforcer la mondialisation. » (Rodrik 2011 : 261)

C'est pour cela que certaines voix critiques face à la mondialisation exigent plus d'autonomie de la politique économique et sociale au niveau national, ou au niveau mondial comme Dani Rodrik. Wolfgang Streeck et Fritz Scharpf défendent cette position face à l'intégration européenne. D'autres, comme le philosophe Jürgen Habermas, réfutent cette argumentation, et exigent une européanisation plus forte. Cf. le manuel sur l'Europe, dans cette même série, pour en apprendre plus sur le débat entre Jürgen Habermas et Wolfgang Streeck.

Pour en savoir plus :
 Dani Rodrik (2011),
The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy.

Manuel 4, Europa und Soziale Demokratie (Europe et Démocratie sociale) ; 2^{ème} édition, Chapitre 2.5.

La question de savoir s'il faut plus ou moins de mondialisation et comment l'aménager est au cœur de nombreuses sections de cet ouvrage, notamment dans le chapitre 6 (où différents domaines politiques sont abordés) et fondamentalement dans le chapitre 7. Mais dans un premier temps, il est intéressant de jeter un regard rétrospectif sur l'histoire du mouvement ouvrier et sur les différentes dimensions de la mondialisation.

Digression : la Démocratie sociale a-t-elle une dimension mondiale ?

A ses débuts, au 19^{ème} siècle, le mouvement ouvrier entendait être une force internationale. A cette époque, le Manifeste du Parti communiste analysait déjà la mondialisation, même s'il utilisait alors d'autres termes. Le capital mondial y était considéré comme une force progressiste, mais vouée à connaître des crises et à disparaître. Il devait pourtant ouvrir la voie à la libération de l'ensemble de l'humanité.

Cet internationalisme et la mondialisation ont essuyé un revers lors de la Première guerre mondiale, dont le mouvement ouvrier ne s'est jamais véritablement remis. Après la Seconde guerre mondiale, l'Internationale Socialiste (IS) a, à son tour, revendiqué une action mondiale. Le document peut-être le plus clair à ce sujet fut le rapport rédigé par Willy Brandt en 1980, dans lequel il essayait d'identifier les politiques qui permettraient à toutes les populations et à tous les pays de trouver la voie vers la prospérité et la démocratie (cf. aussi paragraphe 6.3).

Mais, dans la pratique, les partis sociaux-démocrates ont toujours eu du mal à trouver un compromis entre les intérêts de leurs électeurs (surtout les salariés) et ceux des pauvres et des opprimés du reste du monde.

Ce conflit d'intérêts porte, par exemple, sur la question de savoir s'il faut promouvoir sa propre économie si cela entraîne des suppressions d'emplois dans d'autres pays. Ou encore : combien de fonds faut-il consacrer à la coopération au développement ? Doit-on faire du commerce avec des pays à régime autoritaire (des dictatures par exemple) ? Comment aménager la politique d'immigration et d'asile ?

Mais ces conflits sont aussi le reflet des principes de liberté, justice et solidarité pour tous que revendique la Démocratie sociale au niveau mondial.

2.1. Les dimensions de la mondialisation

Le terme « mondialisation » décrit une évolution historique complexe. Il comprend une dimension économique, politique, culturelle, numérique et écologique. Le numérique, qui connaît une évolution transversale, est en interaction avec toutes les autres dimensions, dans lesquelles il accélère les processus d'inter-influence.

Au sens strict du terme, la mondialisation décrit l'imbrication croissante de l'économie mondiale. Les principaux moteurs de la mondialisation ont été la suppression des barrières douanières et des restrictions des mouvements de capitaux, ainsi que l'essor de pays comme la Corée du Sud ou la Chine. Les innovations techniques et technologiques, comme l'invention du transport par conteneurs ou l'invention de la fibre optique, ont réduit les coûts du transport international de marchandises et de la communication mondiale.

Le terme « mondialisation »

Le terme a pris de l'importance depuis les années 1980, notamment avec l'ouverture des anciennes économies planifiées de l'ancien bloc communiste en Europe centrale et en Europe de l'Est, ainsi qu'en Chine et au Vietnam, et avec l'expansion simultanée du commerce mondial et l'augmentation des investissements internationaux.

Bien que le terme « **mondialisation** » soit aujourd'hui sur toutes les lèvres et que l'on puisse en même temps se référer à toute une histoire de la mondialisation, le terme lui-même est relativement récent. Il est apparu pour la première fois dans les années 1960. Mais il s'est seulement imposé dans le langage courant au cours de ce millénaire. Dans les années 1980, seuls 50 revues et titres de livres parlaient de « mondialisation », aujourd'hui l'entrée de ce terme dans un moteur de recherche fait apparaître plusieurs millions de réponses (cf. Auernheimer 2015 : 9). Il existe un terme encore plus récent, celui de la « glocalisation », créé de toutes pièces à partir du terme anglais désignant la mondialisation, « **globalization** », et de « localisation ». La « glocalisation » décrit l'imbrication grandissante entre les développements locaux et ceux du niveau mondial, par exemple entre la protection internationale du climat et l'éolienne installée à proximité.

Au sens plus large, on entend aussi par mondialisation l'interdépendance plus forte des Etats-nations et de leurs sociétés au niveau politique, social et culturel. Les guerres mondiales ont également fait progresser le processus de mondialisation. Elles ont souvent abouti à la naissance d'une suprématie (hégémonie) qui a marqué l'époque suivante de son empreinte. Ce fut ainsi le cas de la Grande-Bretagne après les Guerres napoléoniennes et des Etats-Unis de façon encore hésitante après la Première guerre mondiale, puis très nettement après la Seconde guerre mondiale.

Mondialisation : différentes dimensions

Interdépendance de l'économie mondiale

Terme récent

Pour en savoir plus :
Zygmunt Baumann (1996), Glocalisierung oder Was für den einen Globalisierung, ist für die anderen Lokalisierung, dans : Argument: Zeitschrift für Philosophie in den Sozialwissenschaften, Cahier 127, p. 653–664.

« Il y a trois ans, la moitié des Allemands n'avait pas encore entendu parler de la « mondialisation ». Aujourd'hui, pratiquement tout le monde connaît ce terme. On ne peut plus concevoir un débat politique, un discours sur l'avenir de la société ou une analyse économique sans l'utiliser. » (Johannes Rau 2002 : 1)

La dimension économique

La dimension économique de la mondialisation

La mondialisation économique tourne essentiellement autour de l'augmentation des flux transfrontaliers dans les secteurs suivants :

- marchandises
- services
- capitaux
- travail

De nouvelles opportunités

Cela signifie que les produits, qui étaient uniquement offerts localement autrefois, peuvent aujourd'hui être vendus dans le monde entier. Il est aujourd'hui également possible d'offrir un service, comme la programmation d'un logiciel, à des clients situés à l'autre bout du monde. Ceux qui ont des capitaux peuvent les investir de plus en plus facilement sur les marchés étrangers. Les investisseurs peuvent se procurer des capitaux à l'étranger et les salariés de différents pays sont de plus en plus souvent en concurrence les uns avec les autres.

La montée des multinationales

L'augmentation de ces flux commerciaux internationaux s'est accompagnée de l'apparition toujours plus marquée de multinationales, à savoir d'entreprises qui ont organisé leurs investissements et leurs réseaux de production à l'échelle internationale.

Les flux de personnes

D'un côté, les mouvements transfrontaliers de personnes ont augmenté avec la libéralisation en Europe et l'amélioration des liaisons de transport. De l'autre, avec les nouveaux médias, ceux qui vivent aujourd'hui dans des situations difficiles prennent plus vite conscience des meilleures opportunités de vie qui existent dans les pays plus riches et plus sûrs. Ils agissent en conséquence.

Les indicateurs de la mondialisation en Allemagne

La figure 3 présente, sous forme synoptique, l'évolution de la mondialisation en Allemagne à l'aide de quatre indicateurs clés. Le pourcentage des importations et des exportations par rapport au produit intérieur brut (PIB), qui était de seulement 38 % en 1995, était passé à 73 % en 2012. Le pourcentage d'avoirs

détenus par des citoyens allemands à l'étranger par rapport au PIB est, quant à lui, passé de 62 % à 232 % ! Les avoirs à l'étranger sont donc deux fois plus importants que la performance économique annuelle.

Source : SVR (2015) et propres calculs

L'Allemagne mondialisée (en %)

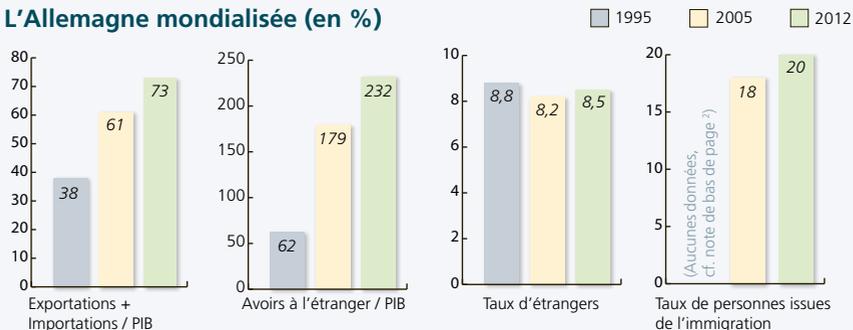


Fig. 3 : Progression de la mondialisation en Allemagne

Le taux de personnes, qui vivent en Allemagne sans avoir la nationalité allemande, n'a guère changé sur la même période. Cela est aussi dû au fait qu'entre 1995 et 2012 plus de trois millions de personnes (près de 4 % de la population) ont été naturalisés. Le taux de personnes issues de l'immigration a légèrement augmenté, passant de environ 18 % en 2005 à 20 % en 2011.

Ces indicateurs varient d'un pays à l'autre. Dans les petits pays, ils sont généralement plus élevés ; par contre ils sont plus bas dans les pays de plus grande taille. Mais la tendance est presque partout la même. Elle se vérifie aussi dans le fait que, pendant longtemps, le commerce mondial a progressé plus vite que le PIB mondial.³

La dimension numérique de la mondialisation

Avec l'Internet, la téléphonie mobile et les satellites, la communication mondiale s'est concentrée et accélérée, facilitant considérablement la mondialisation économique, mais créant aussi un espace public à l'échelle mondiale. Nous sommes de plus en plus nombreux à avoir accès à toujours plus d'informations, y compris en offres de divertissement, publicités et propagande. Les liens créés

2 Le taux de personnes issues de l'immigration est seulement saisi dans les statistiques depuis 2005. Est définie comme une personne issue de l'immigration « toute personne ayant immigré sur le territoire actuel de la République fédérale d'Allemagne après 1949, ainsi que tout étranger né en Allemagne et tout Allemand né en Allemagne, ayant au moins un parent immigré ou né étranger en Allemagne » (Office fédéral des statistiques 2010 : 6).

3 Terme désignant la somme des produits intérieurs bruts de tous les Etats.

Pour en savoir plus :
Manuel 5, Intégration, Zuwanderung und Soziale Demokratie (Intégration, immigration et Démocratie sociale), Chapitre 1, Introduction.

Fibre optique et satellites

via les réseaux sociaux rendent aujourd'hui possible la prise rapide de positions communes, et permettent également de décider très vite d'agir ensemble.

Cela a permis ou facilité l'apparition de mouvements d'opposition démocratiques dans de nombreuses sociétés autoritaires, relativement fermées. Mais la plupart des gouvernements ont entre-temps trouvé le moyen d'entraver, voire d'empêcher de tels processus.

Dans sa dimension numérique, la mondialisation peut être une force émancipatrice qui permet la consolidation des connaissances et des compétences. Mais les gouvernements et les grands groupes se servent aussi du numérique pour nous surveiller dans le monde entier et pour exploiter, dans un objectif politique ou commercial, nos préférences visibles sur Internet. Google est l'exemple typique de société se servant de l'exploitation économique de nos données, la NSA (*National Security Agency*), une agence de services secrets américaine, est un autre exemple d'utilisation des données à des fins de renseignements.

La dimension politique de la mondialisation

Cette internationalisation de l'économie n'aurait pas été possible sans encadrement politique. La principale mesure par laquelle les Etats-nations ont contribué à la mondialisation a été l'ouverture des frontières nationales pour permettre la circulation des marchandises et des capitaux. La plupart du temps, cela s'est passé dans le cadre de traités conclus avec d'autres Etats ou dans le cadre d'institutions internationales. Le marché commun et l'Union monétaire de l'Union européenne sont deux exemples d'une ouverture et d'une intégration particulièrement poussées.

Historiquement⁴, la mondialisation politique a souvent été poussée par une puissance hégémonique, à savoir un Etat jouissant d'une suprématie économique et politique, comme la Grande-Bretagne (jusqu'en 1914) ou les Etats-Unis (à partir de 1945). Sous leur houlette, on a vu apparaître des régimes ou des systèmes de régulation internationaux, comme l'étalon-or et le libre-échange avant 1914, ou le système de Bretton Woods entre 1945 et 1972.

Ces régimes servaient les intérêts des pays dominants. Mais ils permirent aussi à d'autres pays de se développer et d'améliorer leur prospérité, et par là même souvent aussi leur pouvoir. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde multipolaire où interviennent de nombreux acteurs puissants. Cela ne facilite pas l'élaboration de régle-

4 cf. chapitre 3.

*Mondialisation
numérique = plus de
démocratie ?*

*Accompagnement
politique de l'ouver-
ture économique*

*Par le passé :
des puissances
hégémoniques*

*Aujourd'hui : un
monde multipolaire*

Le **G7** est le groupe formé par les sept plus importantes puissances économiques (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Canada, France, Grande-Bretagne et Italie) au moment de sa constitution en 1975. Il se réunit chaque année lors d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement pour évaluer la situation et les politiques économiques à l'échelle mondiale. La Russie qui l'avait rejoint en 1998 (donnant alors naissance au G8), fut à nouveau exclue en 2014 suite à la crise en Ukraine.

Le **G20** existe depuis 1995. Il comprend les membres du **G8** ainsi que la Chine, le Brésil, l'Inde, le Mexique, l'Indonésie, la Turquie, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, l'Australie et l'Union européenne. Lors de ses rencontres annuelles, auxquelles participent aussi le FMI, la Banque mondiale et la Banque centrale européenne, il se consacre essentiellement aux marchés et aux systèmes financiers.

mentations internationales, mais une fois un accord trouvé, les nouvelles réglementations vont au-delà des intérêts d'une seule puissance hégémonique.

Les institutions les plus importantes à l'échelle mondiale sont l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le G7 et le G20. L'ensemble des structures et l'activité liée à la politique internationale sont désignés par l'appellation « gouvernance mondiale ».

« Gouvernance mondiale »

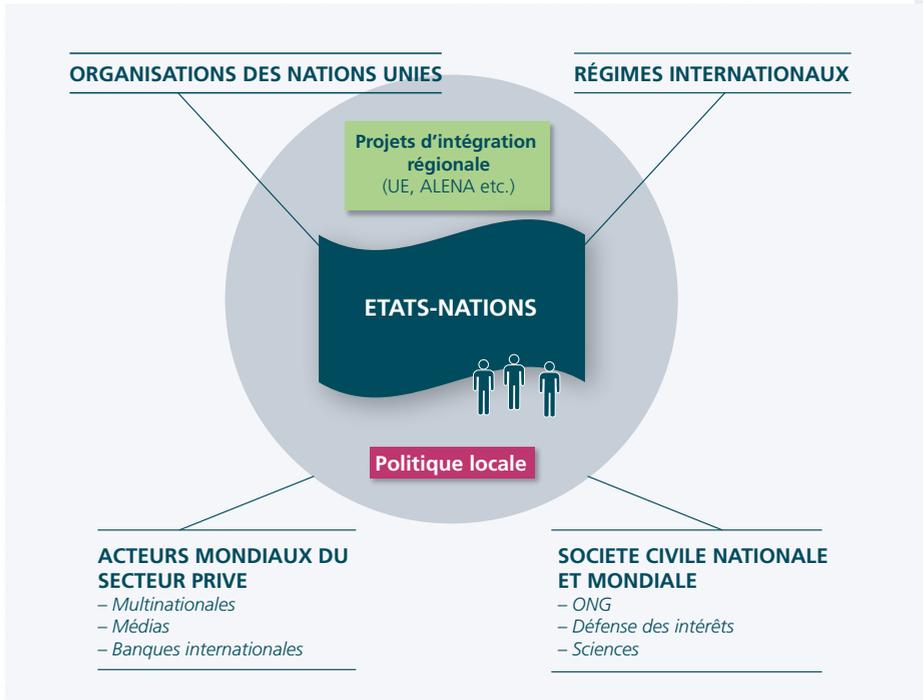


Fig. 4 : Niveaux d'action et acteurs dans l'architecture de la « gouvernance mondiale » (selon Messner 1999 : 13)

Cette architecture de gouvernance mondiale (cf. également fig. 23) s'est différenciée au cours des dernières décennies. Cf. chapitre 5 pour une description plus approfondie des différentes organisations et institutions de la politique mondiale.

Programmes et fonds des Nations Unies

Exemples de missions et de compétences



Agence fédérale pour l'éducation politique, 2010, www.bpb.de

Licence : Creative Commons by-nc-nd/3.0/de BY-NC-ND

Fig. 5 : Programmes et fonds des Nations Unies

La dimension écologique de la mondialisation

L'évolution de la nature et de l'environnement sur notre planète représente encore une autre dimension de la mondialisation. Certes, depuis la nuit des temps, l'humanité a toujours été exposée à des transformations de son environnement (périodes glaciaires, éruptions volcaniques, tremblements de terre), qui se moquaient des frontières des Etats (si tant est qu'il en existait déjà). Mais la croissance de la population mondiale, avec ses possibilités et développements technologiques et économiques, a entraîné une multitude de changements

Aujourd'hui :
 un environnement
 marqué par
 l'homme

environnementaux anthropogènes (à savoir dus à l'action de l'être humain). Aujourd'hui, ils marquent plus la planète que de nombreux processus naturels.

Pendant longtemps, ces changements environnementaux eurent essentiellement de l'importance au niveau local : fleuves et air pollués, gisements de matières premières exploités ou extermination d'espèces. Dans certains cas, il fallut prendre des mesures internationales – pour nettoyer le Rhin par exemple, dans lequel on peut même se baigner aujourd'hui.

Mais entre-temps, l'influence de l'activité humaine a pris de telles proportions qu'elle dépasse la faculté d'absorption, à savoir les forces de guérison naturelle, de la planète, et compromet la prospérité, la santé et la sécurité de nombreuses populations.

L'une des particularités de ces menaces mondiales est tout d'abord que toutes les populations ne sont pas exposées de la même manière, mais certaines le sont plus que d'autres. Certains Etats insulaires risquent même de disparaître complètement avec un niveau de la mer qui ne cesse d'augmenter. Deuxièmement, les responsables et les victimes sont rarement d'accord. Troisièmement, même en luttant contre ces menaces, il y aura des populations plus touchées que d'autres. Cependant, il sera plus douloureux de réduire les émissions de CO² pour ceux qui en émettent beaucoup.

Il existe des exemples positifs : une réponse, certes tardive mais finalement couronnée de succès, a pu être trouvée avec le Protocole de Montréal⁵ pour lutter contre l'élargissement du trou dans la couche d'ozone à cause des émissions de CFC. Face à la menace bien plus importante du changement climatique, il existe pour la première fois, depuis la conférence des Nations Unies à Paris en décembre 2015, une réponse commune de la Communauté d'Etats. On a longtemps douté de parvenir à un accord.

Ceci dit, il ne faut pas négliger non plus le fait qu'il subsiste encore des incertitudes dans l'analyse de l'évolution du climat. De telles incertitudes sont exploitées par certains groupes ou pays, comme les Etats-Unis ou de grands groupes énergétiques, pour lesquels un ajustement aurait un impact considérable sur les coûts. En outre, beaucoup de pays pauvres redoutent de se voir refuser, au nom de la protection du climat, le même développement prospère que celui qu'ont connu les pays riches sans se soucier du climat.

5 Cf. paragraphe 6.4.

6 Titre anglais : « Jihad vs. McWorld. How Globalism and Tribalism are Reshaping The World ».

*Problèmes
environnementaux
au niveau local et
mondial*

*Guérison naturelle
compromise*

*Lueurs d'espoir :
Protocole de
Montréal et
Conférence de
l'ONU sur le climat
à Paris*

**Pour en
savoir plus :**
*Benjamin Barber
(1996), Jihad versus
McWorld, Mondialisation
et intégrisme
contre la démocratie.*⁶

*Nivellement
par le bas ou
enrichissement ?*

La dimension culturelle de la mondialisation

La mondialisation économique, encouragée par la politique, a également entraîné une mondialisation de la culture. L'anglais est devenu une langue internationale. Des valeurs liées à une culture particulière prennent de l'importance dans le monde entier. Des marques mondiales comme Coca-Cola, McDonald's, Google ou Facebook, ou encore des personnalités comme les Rolling Stones ou Madonna influent sur le comportement des consommateurs partout dans le monde. Cette évolution a été renforcée avec la révolution numérique et la réussite phénoménale d'Internet.

Mais la tendance à l'uniformisation est compensée par une autre tendance, celle de l'enrichissement culturel, dès lors que l'accès à la culture d'autres civilisations devient plus facile. Le tourisme et l'immigration permettent aux populations de se rencontrer en personne. Aujourd'hui, la gastronomie, la musique, la littérature et l'art d'autres cultures enrichissent nos vies.

Pour en savoir plus :

*Roberto Winzer
(2006), Die Globali-
sierung und ich – ein
persönlicher Bericht,
Académie en ligne
de la FES, Bonn.*

Pour approfondir la réflexion

« La nostalgie des pays lointains. Une fébrilité productive. L'envie de découvrir le monde et l'inconnu. Voici comment je décrirais, en quelques mots, ce qui me fait parcourir le monde depuis longtemps, treize ans au moins. » C'est ainsi que commence le récit personnel de Roberto Winzer qui raconte son expérience dans un monde mondialisé : échanges scolaires, séries télévisées étrangères, habitudes alimentaires, études à l'étranger, amis à l'étranger ou d'origine étrangère, travail loin de sa patrie. Le récit date déjà de 2006. Réfléchissez à la manière dont la mondialisation est présente dans votre quotidien aujourd'hui.

2.2. Stratégie face à la mondialisation

*La mondialisation
n'épargne
aucun Etat*

On peut dire aujourd'hui que presque tous les Etats sont touchés par la mondialisation, sous des formes différentes, parfois de leur plein gré, parfois contre leur gré :

- De leur plein gré dans les cas où les gouvernements se sont imposés d'eux-mêmes des contraintes via des traités ou d'autres engagements. Cela vaut particulièrement pour les membres de l'Union européenne, qui ont cédé d'importants droits de souveraineté à des institutions de l'UE.

- Contre leur gré dans les domaines politiques dans lesquels les Etats-nations ont conservé leur compétence législative, mais où ils se retrouvent en concurrence économique les uns par rapport aux autres. Cela est le cas dans le domaine fiscal. Si un pays décidait, en solitaire, de fixer un impôt particulièrement élevé sur les sociétés, cela pourrait se solder par la fuite de nombre d'entre elles hors du pays (cf. paragraphe 6.3.).

Face à la mondialisation, les Etats-nations ont généralement le choix entre deux stratégies : l'adaptation et la coopération, sachant qu'ils associent souvent les deux.

Les stratégies d'adaptation

En règle générale, les Etats qui sont dans une logique d'adaptation tentent d'aménager leur politique de manière « résistante à la mondialisation », à savoir ils essaient d'atteindre leurs objectifs de croissance ou de sécurité sociale tout en évitant les conséquences négatives de la mondialisation. L'objectif essentiel est souvent d'atteindre ou de maintenir un niveau de compétitivité internationale. Un regard critique est porté sur ce concept dans le chapitre 7.

Dans une perspective de Démocratie sociale, les Etats poursuivant une stratégie d'adaptation devraient essayer d'améliorer la productivité de leurs travailleuses et travailleurs en investissant dans l'éducation et la formation. L'objectif est d'accélérer la cadence de production de biens avec une main-d'œuvre plus qualifiée et des dotations en capitaux appropriées, des investissements dans de meilleures machines par exemple ; ou de fabriquer des biens de meilleure qualité et plus chers, comme des avions de ligne plutôt que des articles textiles par exemple.

Dans les deux cas, la productivité augmente et les entreprises pourraient payer de meilleurs salaires à leurs employés. L'amélioration de la compétitivité serait un effet secondaire. Les sociétés seraient moins tentées de délocaliser les emplois vers des sites de production à bas salaires. Quant à savoir si les bénéfices seraient répartis de manière véritablement équitable, cela dépend de facteurs politiques comme la force des syndicats ou la politique de redistribution de l'Etat.

Les stratégies de coopération

Dans le cadre d'une stratégie de coopération, les Etats tentent de conclure des réglementations internationales avec d'autres gouvernements et de les imposer

**Pour en
savoir plus :**

Thomas Rixen et
Susanne Uhl (2011),
*Unternehmens-
besteuerung
europäisch harmoni-
sieren!*, FES, Bonn.

ser. Si l'on parvenait à faire passer un taux minimal d'imposition ou des normes minimales pour la protection des travailleurs, cela réduirait le risque de *race to the bottom*. C'est cette deuxième voie que l'intégration européenne propose, au moins pour l'Europe, et qui renforce aussi le pouvoir de négociation de l'Europe sur la scène internationale.

Une politique de Démocratie sociale réagira à la mondialisation avec les deux stratégies, l'adaptation et la coopération. Elle tentera, d'une part, de rendre l'État-providence plus résistant à la mondialisation, et d'autre part d'imposer des normes sociales et écologiques communes, via la coopération internationale, pour réduire la pression imposée par l'adaptation.

« Le commerce mondial est synonyme d'emploi et de prospérité pour de nombreuses personnes. Mais dans le même temps, le capitalisme mondial se caractérise par un déficit en démocratie et en justice. Il s'oppose ainsi à l'objectif d'un monde libre et solidaire. Il aggrave d'anciennes injustices et en crée de nouvelles. C'est pour cela que nous nous battons pour une politique qui apporte dans notre propre pays, en Europe et dans le monde, une réponse sociale au capitalisme mondial. » (Programme de principes fondamentaux du SPD, Hambourg 2007 : 7)

La mondialisation positive et la mondialisation négative

Il s'agit de trouver un équilibre entre la mondialisation positive et la mondialisation négative. Dans un premier temps, les adjectifs « positif » et « négatif » ne constituent pas un jugement de valeur, au sens de bien ou de mal.

La mondialisation négative est la suppression de barrières pour laisser libre cours à des activités (économiques) transfrontalières. La mondialisation positive est la mise en place d'institutions politiques mondiales qui établissent des règles pour l'économie mondiale, les contrôlent, arbitrent les litiges et résolvent les problèmes induits par les mouvements du marché, dont la nature dépasse la capacité de contrôle d'un seul Etat, notamment pour les plus petits.

Dans le contexte mondial, l'intégration positive est encore plus à la traîne de l'intégration négative qu'en Europe. Il s'est avéré plus facile de libéraliser et déréglementer les marchés, que d'édicter ensemble et d'imposer de nouvelles règles valables au niveau mondial. Cela est aussi dû à la divergence d'intérêts et de puissances en présence.

*Problème : la mon-
dialisation négative
progresse plus vite*

On retrouve derrière l'ouverture des marchés les grandes multinationales, les plus grosses institutions financières (banques, fonds spéculatifs etc.) et les pays forts et compétitifs. Les limitations et les règles doivent souvent être imposées en s'opposant à ces acteurs puissants, et négociées entre de nombreux gouvernements dont les pays ne sont pas tous concernés de la même manière.

Les gagnants et les perdants de la mondialisation

En fait, les lignes de conflit ne passent pas tant entre les gouvernements ou Etats d'une part et les marchés et les acteurs mondiaux d'autre part qu'au sein des pays entre les gagnants et les perdants.

La possibilité pour la majorité des citoyennes et des citoyens d'exercer une influence politique sur les processus économiques s'amenuise. En fait, seule une riche minorité profite de nouvelles marges de manœuvre grâce à la mondialisation.

« Il faut vraiment regarder de près : il existe de nouvelles opportunités incroyables – et il existe des intérêts solides. [...] Nous pouvons et devons nous demander : qui sont – jusqu'à présent – les gagnants, et qui sont – jusqu'à présent – les perdants de la mondialisation ? » (Johannes Rau 2002 : 2–3)

Dans les riches pays du Nord, ceux qui ont perdu leur emploi du fait de la concurrence internationale appartiennent au camp des perdants. On les trouve avant tout dans les anciennes régions industrielles, où l'industrie textile, la production sidérurgique et l'industrie minière ou encore la construction navale assuraient autrefois emploi et prospérité. Les propriétaires des grandes multinationales, mais aussi les salariés dans les nouvelles industries dynamiques et les consommateurs des marchandises d'importation bon marché sont du côté des gagnants.

Sous les régimes autoritaires, les dictatures par exemple, des élites restreintes de gagnants de la mondialisation peuvent tenter de négliger ou de réprimer les intérêts de la majorité de perdants de la mondialisation. Elles peuvent violer les droits des salariés pour faciliter leur exploitation, ou briser la résistance de la population locale contre des projets d'investisseurs étrangers (des projets miniers par exemple). Pour beaucoup de personnes dans le sud de la planète, la mondialisation est ainsi synonyme d'appauvrissement et de privation de leurs droits.

Les perdants et les gagnants dans les différents pays

Les perdants dans le Nord : souvent des ouvrières et des ouvriers de l'industrie

Les perdants dans le Sud : des travailleuses et des travailleurs exploités

VOIX DU SUD

Vandana Shiva, militante pour les droits humains et lauréate du Prix Nobel alternatif : « *Un système dans lequel les riches décident du sort de toutes les ressources, et conviennent de s'approprier les ressources des pauvres et d'anéantir leur économie, est un système injuste.* » (Shiva 2015)⁷

Alberto Acosta, ex-Président de l'Assemblée Constituante et Ministre du développement de l'Equateur : « *Notre style de vie n'est plus soutenable, de plus en plus de personnes en ont conscience. Les sources d'eau douce disparaissent, la biodiversité recule dans les champs et dans les forêts, tout comme l'espace vital des communautés indigènes.* » (Acosta 2011)

Mondialisation ou modernisation ?

Les évolutions attribuées ici à la mondialisation avaient néanmoins déjà eu lieu avant, dans les pays développés du Nord, et sans pression exercée par l'extérieur. Elles faisaient partie du processus de modernisation. Un processus qui, au 19^{ème} siècle en Europe, a anéanti les moyens d'existence de millions de petits fermiers ou d'ouvriers dans des industries devenues superflues (l'industrie du tissage par exemple). Mais il s'est aussi accompagné de nouvelles opportunités d'amélioration de la productivité et d'une plus grande prospérité, dont il faut malgré tout se disputer la distribution équitable.

2.3. Dix affirmations et la complexité de la réalité

On entend dire beaucoup de choses au sujet de la mondialisation, tant du côté de ceux qui la rejettent, que du côté de ceux qui lui sont favorables. La plupart du temps, la réalité est bien plus complexe.

1. La mondialisation crée de la croissance

En fait, les taux de croissance de l'économie mondiale étaient plus élevés dans les années 1950 et 1960, quand le monde était moins mondialisé. Certes, la mondialisation augmente en principe le potentiel de croissance, mais sa réalisation dépend de la demande et d'une distribution des revenus relativement équitable, deux facteurs qui ont toutefois souffert depuis les années 1980.

⁷ Traduction libre : « A system in which the rich decide the fate of all resources, decide that the resources of the poor are theirs to grab, the economies of the poor are theirs to destroy, is an unjust system. »

2. La mondialisation réduit la pauvreté

La pauvreté a effectivement reculé au niveau mondial au cours des dernières décennies, notamment grâce à la croissance de la Chine. Mais d'un autre côté, la distribution des revenus s'est détériorée presque partout, en particulier en Chine.

3. La mondialisation détruit l'emploi

L'effet de la mondialisation sur l'emploi dépend beaucoup de l'évolution de la demande de certains produits. En fait, des millions d'emplois ont été créés, mais beaucoup ont aussi été supprimés. La création et la disparition d'emplois sont inégalement réparties dans les différentes régions du monde et dans les différents secteurs économiques.

4. La mondialisation maintient les pays en voie de développement dans la pauvreté

Pendant longtemps la croissance dans la plupart des pays en voie de développement est restée à la traîne de celle des pays industriels, si bien que la disparité de revenus n'a cessé de se creuser. Mais cette évolution s'est inversée au cours des dernières décennies (également du fait de la mondialisation), à nouveau surtout grâce à la croissance en Chine.

5. La mondialisation entraîne un dumping fiscal

On peut effectivement observer un recul des taux d'imposition pour les impôts où la concurrence est particulièrement rude (impôts sur les sociétés et taux d'imposition maximum par exemple). Dans l'ensemble, la charge fiscale ne s'est pas réduite, mais elle est plus portée aujourd'hui par ceux qui payent des impôts sur le salaire et la consommation (TVA) que par les détenteurs de capitaux.

6. La mondialisation impose des salaires plus bas

Selon la théorie économique, les salaires devraient augmenter dans les pays pauvres et diminuer dans les pays riches avec la mondialisation. Cela ne s'observe pas partout, et il est difficile d'en imputer la responsabilité à la mondialisation (alors qu'il s'agit par exemple de celle du progrès technologique). La part des salariés dans le revenu mondial (part des salaires dans le PIB) a diminué depuis 1990, et l'écart salarial s'est creusé.

7. La mondialisation mine les droits des syndicats et les conditions de travail

La répression des syndicats et l'exploitation des travailleuses et des travailleurs ont accompagné de nombreux processus d'industrialisation, tout comme le développe-

ment d'une agriculture orientée sur l'exportation ou celui de l'exploitation minière dans le tiers monde. Cela était toutefois le fait d'une alliance entre des élites locales et des groupes industriels internationaux, et non pas une nécessité de la mondialisation.

8. La mondialisation complique la protection de l'environnement

Certains pays tentent certes d'obtenir des avantages concurrentiels en adoptant des dispositions environnementales moins contraignantes, mais les précurseurs de la protection de l'environnement ont aussi souvent l'avantage d'avoir développé plus tôt les technologies et les produits adaptés. Car, avec des revenus croissants, la population s'intéresse de plus en plus à son environnement.

9. La mondialisation compromet la démocratie

Les marges de décision des représentations nationales sont limitées par des traités internationaux et les règles des « clubs » auxquels leurs pays ont adhéré. Dans les démocraties, ces mesures sont prises de manière démocratique, et il est donc fondamentalement possible de revenir en arrière. Mais elles donnent une plus grande marge de manœuvre aux gouvernements qu'aux parlements.

10. La mondialisation est irréversible

S'il est peu probable que l'on assiste un jour à un retour en arrière complet, la mondialisation n'est malgré tout pas une voie à sens unique. Le processus de mondialisation a déjà une fois par le passé, entre 1914 et 1945, fait nettement marche arrière avec la guerre, la Grande Dépression et le protectionnisme. Les avantages du commerce international pourraient aussi considérablement diminuer dans le cas de certaines évolutions économiques, par exemple en cas de hausse du coût des transports ou de productivité évoluant de manière très inégale dans différents pays.

Qu'est-ce que cela signifie pour la Démocratie sociale ?

- La Démocratie sociale dispose aujourd'hui d'une marge d'action plus limitée dans le cadre de l'Etat-nation, car les Etats-nations ont perdu de leur importance.
- Malgré tout, il est important, et toujours possible, de développer des politiques intelligentes, qui permettent de tirer avantage de la mondialisation sans devoir s'accommoder des inconvénients.
- Pour cela, il faut réfléchir à la manière dont la solidarité internationale peut être conciliée avec les intérêts immédiats des citoyens, et y être associée.
- Pour réguler les marchés mondiaux dans le cadre de la coopération internationale, il faut que les forces progressistes – à savoir les acteurs qui aspirent à plus de Démocratie sociale – s'unissent au niveau international.

3. L'HISTOIRE ET LES DESSOUS DE LA MONDIALISATION

Ce chapitre

- retrace l'histoire de la mondialisation, des empires coloniaux jusqu'à la crise financière mondiale de 2008-2009 ;
- décrit les prémisses politiques et technologiques de la mondialisation ;
- montre les intérêts attachés à la mondialisation et les forces antagonistes qui se sont développées ;
- fournit un aperçu des principales théories économiques qui ont analysé, mais aussi marqué le développement de la mondialisation.

L'interpénétration des économies de plusieurs parties du monde est bien plus ancienne que la mondialisation, telle qu'on la conçoit depuis un quart de siècle environ. Abstraction faite des évolutions qui ont marqué la période précédant 1450, on distingue six grandes phases :

1. L'expansion impériale de l'Europe occidentale (Portugal, Espagne, Pays-Bas, Angleterre, France, Belgique, Allemagne, Italie) dans le monde entier
2. La première mondialisation économique (sous hégémonie britannique), suite à la baisse du coût des transports et des communications entre 1800 et 1914
3. L'intégration de la sphère capitaliste sous l'hégémonie américaine à partir de 1944
4. La période allant de l'effondrement du système de Bretton Woods jusqu'à l'effondrement du bloc de l'Est (1973–1989)
5. L'apparent triomphe de la mondialisation entre 1989 et 2008
6. La crise mondiale du capitalisme depuis 2008.

« Ce que l'on nomme aujourd'hui mondialisation possède des racines historiques. De nos jours, tout ne change pas soudainement, et pourtant ce que nous vivons va au-delà de la simple poursuite de ce qui était. Nous vivons des changements d'un nouveau genre. » (Johannes Rau 2002 : 4)

Les six phases de la mondialisation

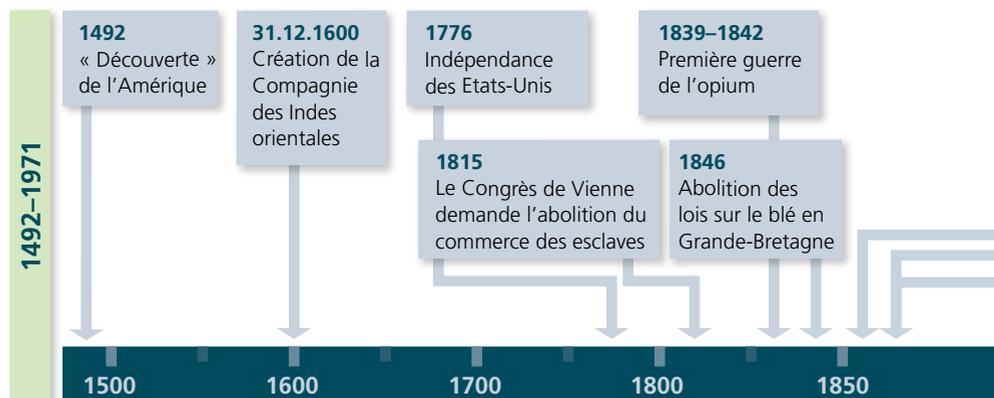
Et avant ?

Il y a plusieurs milliers d'années, l'humanité commence lentement à se propager depuis sa terre d'origine, l'Afrique, jusqu'aux autres régions du monde. Elle doit affronter toutes sortes de conditions climatiques, et découvre de nouvelles faunes et de nouvelles flores.

A partir de 10 000 ans environ avant J.-C., c'est essentiellement cette diversité des conditions naturelles qui rend possible des évolutions différentes. La domestication de quelques espèces animales et la culture d'espèces végétales permettent d'améliorer la production agricole en Europe et en Asie, et aboutissent plus tard au progrès technique et au développement des civilisations.

Dans de vastes territoires d'Afrique, d'Amérique et d'Australie, les conditions adverses entravent cette évolution. En revanche, entre la Méditerranée et la Chine, on assiste à l'essor de civilisations avancées et de grands empires (Romains, Arabes, Mongoles, Vallée de l'Indus, Chine), qui améliorent progressivement leurs compétences économiques, techniques, puis militaires. Toutefois, l'intégration économique se fait surtout à l'échelon régional et au sein des empires. Ceci s'explique en particulier par le fait que le transport de marchandises par voie terrestre – lorsque les conditions le permettent – est long et coûteux. Les voies maritimes à travers l'Atlantique et le Pacifique restent impraticables, faute de navires et d'instruments de navigation appropriés. Le commerce avec les contrées lointaines est assuré par des caravanes (route de la soie) et la navigation côtière, mais cela est réservé aux cargaisons précieuses (comme les êtres humains / les esclaves, la soie, les épices, les pierres et les métaux précieux) qui seules en valent la peine.

Vers 1400, la Chine développe sa puissance maritime à des fins commerciales et militaires. Ses navires arrivent jusqu'en Afrique et en Arabie. Mais elle met brutalement fin à cette stratégie en 1435, laissant la voie libre à l'expansion européenne avec la disparition de l'un de ses obstacles potentiels.



Les principales étapes de la mondialisation

3.1. L'essor de l'Europe occidentale (le colonialisme)

On ne peut parler de mondialisation qu'à partir de la 2nde moitié du 15^{ème} siècle, quand Christophe Colomb « découvre » l'Amérique et que les Portugais ouvrent la route des Indes. Grâce au progrès en construction navale et navigation et à

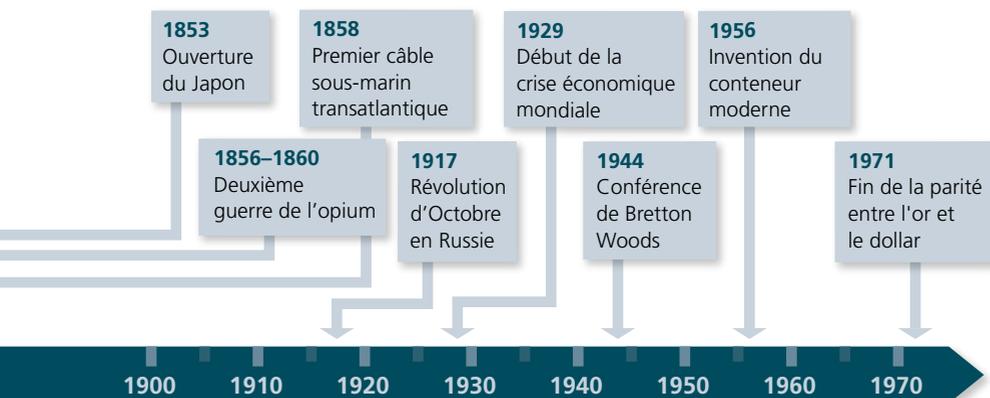
de nouvelles armes, l'Espagne et le Portugal conquièrent de vastes territoires outre-mer. En raison du climat et des conditions sanitaires (malaria), les conquérants ne contrôlent et n'occupent souvent que les régions côtières.

La **mondialisation biologique** commence également très tôt. Avec l'homme, des germes, des plantes et des animaux circulent bientôt dans les deux sens : de l'Europe vers les régions d'outre-mer et vice-versa. Mais les indigènes du « Nouveau Monde » ne sont pas immunisés contre des maladies comme la variole, qui décime une grande partie de la population locale. Dans les zones tempérées, les colons introduisent des plantes de rapport européennes, qu'ils cultivent à grande échelle au détriment des espèces indigènes ; ils amènent aussi le cheval en Amérique. Inversement, la pomme de terre est introduite en Europe, où elle devient une composante importante de l'alimentation.

Vu le coût exorbitant du transport, le commerce se limite aux biens avec une valeur élevée par unité de poids. En Amérique centrale et méridionale, l'Espagne exploite surtout les métaux précieux pour financer sa flotte (armada), mais elle est bientôt rattrapée par l'inflation, et finira par perdre son influence au profit de l'Angleterre.

L'Angleterre bâtit progressivement un immense empire. Après avoir essayé des revers dans plusieurs guerres européennes, il ne reste plus à la France que des territoires dans les Caraïbes, en Afrique, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. L'Allemagne et l'Italie, au développement plus tardif, ne pourront plus conquérir que quelques régions d'Afrique vers la fin du 19^{ème} siècle.

L'Angleterre bâtit progressivement un immense empire. Après avoir essayé des revers dans plusieurs guerres européennes, il ne reste plus à la France que des territoires dans les Caraïbes, en Afrique, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. L'Allemagne et l'Italie, au développement plus tardif, ne pourront plus conquérir que quelques régions d'Afrique vers la fin du 19^{ème} siècle.



Pour en savoir plus :
Alfred W. Crosby (1986), Ecological Imperialism: The Biological Expansion of Europe, 900-1900

L'essor de l'Angleterre

3.2. La mondialisation britannique (1815–1945)

*L'Angleterre : une
force militaire et
économique*

Après les guerres napoléoniennes, la suprématie britannique s'impose à partir de 1815. Elle ne repose pas seulement sur la domination des mers du globe, mais de plus en plus sur le pouvoir économique. L'Angleterre développe sa puissance en s'appuyant sur l'industrialisation et l'innovation, qui vont entraîner la nouvelle vague de mondialisation. Les communications mondiales et le transport deviennent plus rapides et moins chers. Des canaux sont construits dans plusieurs pays, tout comme le canal de Suez et de Panama. Le réseau ferroviaire se développe, la navigation à vapeur raccourcit les distances, le télégraphe permet la transmission instantanée d'informations.

Le **commerce des esclaves** existait déjà dans l'Antiquité et au Moyen Age, aussi à travers toute la région du Sahara. Après la conquête de l'Amérique, les colons blancs utilisent des esclaves noirs, essentiellement pour la récolte du coton, de la canne sucrée et du café. On estime à 11 millions le nombre d'esclaves amenés d'Afrique en Amérique entre le 16ème et le 19ème siècle. Ils meurent par millions en captivité et durant leur transport. Le commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique est très profitable pour les négociants : les marchandises européennes sont échangées contre des esclaves en Afrique, les esclaves contre les produits des plantations en Amérique, et ces produits sont ensuite acheminés vers l'Europe. En 1815, sous la pression de l'Angleterre, les Etats européens conviennent de stopper le commerce des esclaves, même si celui-ci ne prendra effectivement fin qu'ultérieurement.

*L'Angleterre pousse
l'ouverture des
marchés...*

L'Angleterre fait aussi avancer la mondialisation au plan politique. L'économie, qui est à son apogée, souhaite exporter des produits manufacturés et importer des denrées agricoles et d'autres matières premières. L'Angleterre ouvre son marché aux céréales (avec l'abandon des lois sur le blé « *corn laws* »), elle diminue les droits de douane et adopte l'étalon-or, un système dans lequel la monnaie est rattachée au prix de l'or. C'est à des économistes britanniques comme David Ricardo et Adam Smith que l'on doit le fondement théorique qui permet de défendre l'hypothèse selon laquelle des marchés libres améliorent la prospérité.

*... quitte à user de sa
puissance militaire*

Là où ce modèle ne fonctionne pas, l'Angleterre s'impose par sa puissance militaire. Dans son empire, elle peut de toute façon décider librement de sa politique commerciale.

C'est ainsi qu'elle ouvre le marché indien au textile anglais. Des millions de tisserands indiens perdent travail et revenus. En Chine, l'Angleterre mène deux guerres de l'opium afin d'y ouvrir des débouchés pour ce produit : elle peut ainsi conti-

nuer à importer en Angleterre des marchandises chinoises (thé ou porcelaine) en échange d'opium. Au Japon, ce sont les Etats-Unis qui imposent l'ouverture du marché avec leur flotte.

LES CLASSIQUES David Ricardo (1772–1823)/Adam Smith (1723–1790)	
Contexte	Développement de l'Angleterre ; les propriétaires terriens veulent des droits de douane protectionnistes ; libre-échange dans le secteur industriel.
Concept de base	Le libre-échange profite à tous les pays qui y participent. Ils doivent se focaliser sur les produits qu'ils peuvent fabriquer à moindre coût, comme la laine en Angleterre et le vin au Portugal. Même si un pays peut fabriquer tous les produits à un moindre coût par rapport aux autres pays, il doit privilégier son meilleur produit et acheter les autres par le biais des échanges.
Problèmes	Cette théorie mise sur le plein emploi et sur le fait que la main-d'œuvre et le capital ne se déplacent pas d'un pays à l'autre. De plus, elle ne prend pas en compte le fait que la spécialisation entraîne provisoirement la perte de nombreux emplois (coûts d'ajustement).

Fig. 6 : Théorie des classiques

Au cours de la période suivante, les droits de douane diminuent dans le monde, et le volume du commerce mondial augmente considérablement. L'industrialisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord augmente la demande en matières premières et grossit l'offre de produits manufacturés.

Les **termes de l'échange** (*terms of trade*) désignent les relations entre un pays et le reste du monde. Ils sont définis en comparant le prix des importations à celui des exportations. Une amélioration des termes de l'échange (par exemple avec une réévaluation de la monnaie ou l'augmentation de la demande en exportations) fait progresser le revenu national réel.

Les termes de l'échange (*terms of trade*) s'améliorent donc en faveur des exportateurs de matières premières. Plusieurs pays du Sud connaissent une période de croissance, comme le Brésil et l'Argentine, et peuvent alimenter le Nord en caoutchouc, café et viande bovine.

Ce boom des matières premières entraîne néanmoins aussi une désindustrialisation, ou entrave le développement industriel. Il pose donc les bases du futur sous-développement des régions concernées.

Pour en savoir plus :

Manuel 2, Economie et Démocratie sociale, Chapitre 2.1 : Adam Smith.

Face à cette menace, les pays forts, comme les Etats-Unis ou l'Allemagne, protègent leur industrie en imposant des droits de douane. L'économiste allemand Friedrich List justifie ce « protectionnisme éducateur » par la théorie selon laquelle il faut protéger pendant un temps les jeunes industries (*infant industries*).

LES CRITIQUES

Friedrich List (1789–1846)/Karl Marx (1818–1883)

Contexte

Développement de l'Allemagne sous l'hégémonie britannique ; première crise du capitalisme

Concept de base

Le rattrapage économique des pays pauvres est mis en péril par le libre échange. La protection des jeunes industries par les droits de douane permet leur développement (cf. Friedrich List en Allemagne).

Le capital est une force mondiale fondamentalement progressiste, mais qui court à sa perte à cause des crises et de la lutte des classes (Karl Marx).

Problèmes

Les droits de douane protectionnistes sont susceptibles de freiner les ajustements nécessaires et sont une source de revenus pour des élites restreintes.

(cf. p. 56 « Pour ou contre le protectionnisme »)

Fig. 7 : Théorie des critiques

A l'époque, les relations monétaires mondiales sont régies par l'étalon-or, un système adopté par un nombre croissant de pays, qui fixe la valeur d'une monnaie par rapport à l'or. Dans ce système, les déséquilibres sont réglés durement et de manière péremptoire. Les pays déficitaires voient leur stock d'or diminuer, et baissent leurs prix. Cela se traduit par une déflation et récession, qui freinent les importations et rendent les exportations plus avantageuses. A l'inverse, dans les pays excédentaires l'afflux d'or est source d'inflation.

La **déflation** est le contraire de l'**inflation**. En période d'inflation, les prix augmentent, tandis qu'ils baissent lorsqu'il y a déflation. Les deux cas sont problématiques pour une économie nationale. L'inflation entraîne une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs. La déflation aboutit, en règle générale, à une crise économique, car les consommateurs diffèrent leurs achats dans l'attente d'une baisse des prix, et les entreprises investissent moins en l'absence de perspectives de bénéfices.

La mondialisation britannique est émaillée de graves crises, qui amènent Karl Marx à douter de la viabilité du capitalisme. Malgré tout, cette époque sera généralement marquée par une croissance et un progrès technique sans précédent. Cette phase prendra fin en 1914, avec le début de la Première guerre mondiale.

Pour Marx, les graves crises annoncent le déclin du capitalisme

THEORIE DE L'IMPERIALISME Vladimir Ilitsch Oulianov, dit Lénine/Rosa Luxemburg	
Contexte	Course aux colonies ; Première guerre mondiale
Concept de base	Le colonialisme est symptomatique de la crise du capitalisme, qui retarde sa chute en conquérant de nouveaux marchés et en trouvant de nouvelles sources d'exploitation.
Problèmes	La théorie ne tient pas compte du coût élevé du colonialisme et des problèmes qu'il engendre pour les pays colonisateurs.

Fig. 8 : Théorie de l'impérialisme

L'hégémonie britannique ressort affaiblie de cette guerre, mais les Etats-Unis ne sont pas encore prêts à assumer le rôle de puissance mondiale. De nombreux pays reviennent un temps à l'étalon-or ; mais la crise économique généralisée provoque l'effondrement de l'économie mondiale, entraînée dans la spirale du protectionnisme, de la récession et du chômage de masse. La Deuxième guerre mondiale met définitivement fin à la domination britannique et aux ambitions de grande puissance de l'Allemagne.

Après la Première guerre mondiale

LES NEOCLASSIQUES Eli Heckscher (1879–1952)/Bertil Ohlin (1899–1979) Wolfgang Stolper (1912–2002)/Paul Samuelson (1915–2009)	
Contexte	L'Entre-deux-guerres
Concept de base	Face à leur manque de capitaux, les pays pauvres se spécialisent dans des productions à forte intensité de main-d'œuvre, tandis que les pays riches se tournent vers les productions à forte intensité de capital (Eli Heckscher et Bertil Ohlin). Avec l'accroissement de la demande, les salaires augmentent dans les pays pauvres et diminuent dans les pays riches ; c'est l'inverse pour les revenus des capitaux (théorème d'égalisation du prix des facteurs de production selon Wolfgang Stolper et Paul Samuelson).
Problèmes	Des recherches empiriques contredisent cette théorie (paradoxe de Leontief) qui repose sur un principe erroné : main-d'œuvre et capital ne se déplacent pas d'un pays à l'autre.

Fig. 9 : Théorie des néoclassiques

3.3. La mondialisation américaine (1945–1973)

Les Etats-Unis :
première puissance
militaire et
économique

Le système de
Bretton Woods

FMI, Banque
mondiale

A la fin de la Seconde guerre mondiale, les Etats-Unis sont la principale puissance économique et militaire. Contrairement à la situation qui régnait à la fin de la Première guerre mondiale, ils sont prêts et déterminés à instaurer un nouvel ordre économique mondial.

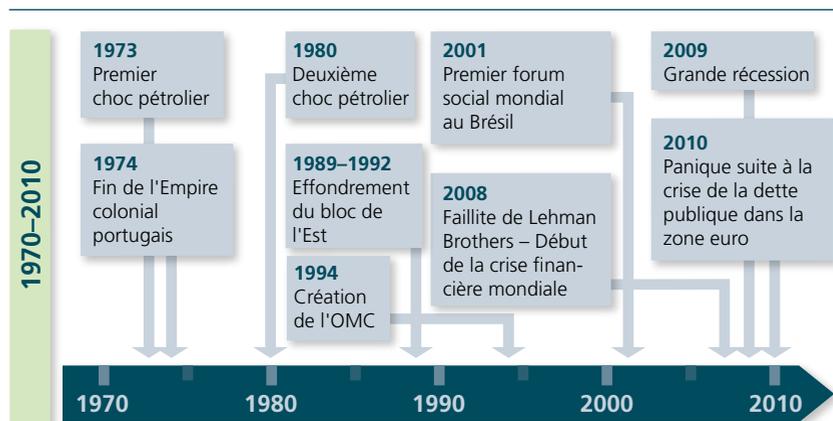
Ils posent les jalons déterminants lors de la Conférence de Bretton Woods. Un système de taux de change fixes est instauré, avec une parité or / dollar. Ce système lie les autres monnaies au dollar américain, qui est lui-même convertible en or (35 dollars l'once). Pendant plusieurs décennies, le taux de change du mark allemand (DM) restera fixé à 4,20 DM / dollar.

Les flux de capitaux transfrontaliers sont sévèrement contrôlés. Le FMI et la Banque mondiale sont mis en place pour aider les pays membres à surmonter les crises, ainsi que pour soutenir leur reconstruction et leur développement. Dans le contexte de la guerre froide, les anciens ennemis qu'étaient le Japon et l'Allemagne reçoivent des subventions pour développer une économie stable.

La guerre froide

A la fin de la Seconde guerre mondiale, l'Union soviétique étend son contrôle sur l'Europe centrale et orientale. Les Etats-Unis engagent une politique dite de l'endiguement (*containment*), stratégie qui vise à limiter l'influence soviétique. Il en résulte une fracture économique au niveau mondial.

« La stratégie de
l'endiguement »



Les principales étapes de la mondialisation

Le **FMI** (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale ont été créés en 1944 lors de la Conférence de Bretton Woods, qui établit les principes du nouvel ordre économique mondial après la Seconde guerre mondiale. Le FMI a pour mission de surveiller la politique monétaire de ses membres et, si cela s'avère nécessaire (déficit élevé de la balance des paiements courants, crise de la dette), d'accorder des crédits, plutôt à court et moyen terme, en échange d'engagements en matière de politique économique (principe de la conditionnalité). Les politiques d'austérité exigées en contrepartie (par exemple la suppression de subventions pour le pain ou le carburant) ou les dévaluations préconisées sont souvent politiquement très controversées. La Banque mondiale a été créée après la guerre pour faciliter la reconstruction. Aujourd'hui, son rôle est d'aider le développement des pays pauvres par l'octroi de crédits à long terme et la mise à disposition de son expertise. Son objectif premier est la lutte contre la pauvreté.

Le **fordisme**, modèle économique du nom du constructeur automobile Henry Ford (1863–1947), repose sur la production de masse, le pouvoir d'achat de masse et la demande de masse. Un exemple de production de masse est le travail à la chaîne chez Ford. Le pouvoir d'achat de masse et la demande de masse apparaissent avec le paiement par Ford de salaires si élevés que leurs ouvriers peuvent s'acheter une voiture du constructeur. L'Etat social et la politique de redistribution finissent de stabiliser la demande.

Malgré tout, après la guerre, l'économie mondiale connaît un essor solide et durable grâce à la nécessité de la reconstruction. De nombreux pays ne tardent pas à copier le modèle de croissance américain, inspiré du fordisme, misant sur la production de voitures, de machines à laver, de réfrigérateurs, de téléviseurs et la construction des infrastructures nécessaires (routes, énergie, communication). Dans le bloc communiste aussi, une industrialisation planifiée se développe rapidement et, dans un premier temps, avec succès. En 1957, l'Union soviétique surprend l'Occident en lançant le premier satellite, le Spoutnik, puis à nouveau en 1961 en envoyant le premier homme dans l'espace.

Le monde est alors divisé en trois catégories : les pays capitalistes forment le *premier monde*, les pays à économie socialiste sous influence soviétique (*socialisme réel*) forment le *second monde*, et les pays pauvres sont regroupés dans un monde fluctuant entre les deux premiers, que l'on va appeler le *tiers-monde*.

L'orientation de ces pays en matière de politique extérieure devient l'enjeu de nombreux conflits militaires et économiques sans merci, qui débouchent sur des guerres civiles, notamment en Grèce, en Corée, en Indochine, au Vietnam, en Angola, au Mozambique, à Cuba, au Salvador et au Nicaragua. « L'aide au développement » aussi doit sa raison d'être à l'opposition entre l'Ouest et l'Est.

L'essor économique repose sur la reconstruction et le fordisme

Le monde est divisé en premier, second et tiers-monde

THEORIE DE LA DEPENDANCE

Samir Amin (*1931)/André Gunder Frank (1929–2005)
Raúl Prebisch (1901–1986)

Contexte

Sous-développement des pays en voie de développement

Concept de base

Les pays industrialisés sont responsables du sous-développement des pays en voie de développement. Les termes de l'échange entre les matières premières et les produits finis se dégradent à long terme au détriment des exportateurs de matières premières.

Problèmes

Cette théorie ne permet pas d'expliquer la réussite des pays d'Asie du Sud-Est.

Fig. 10 : Théorie de la dépendance

1973 : disparition
du système de
Bretton Woods

Mais le système de Bretton Woods finit par se fissurer. La puissance hégémonique que sont les Etats-Unis est affaiblie par le coût de la guerre au Vietnam. En 1971, le gouvernement Nixon met fin à la parité-or et à la convertibilité du dollar en or. En 1973, le système s'écroule définitivement. L'Allemagne réévalue le mark à plusieurs reprises. De nombreux pays optent pour des taux de change flottants. Les mouvements de capitaux sont libéralisés.

L'empire bâti par l'Europe occidentale se morcèle progressivement. La **décolonisation** n'avance que lentement. Les Etats-Unis sont les premiers à proclamer leur indépendance en 1776. Au 19^{ème} siècle, la plupart des pays d'Amérique latine se libèrent de la domination espagnole et portugaise. Une nouvelle phase de décolonisation débute à la fin de la Seconde guerre mondiale. L'Inde obtient son indépendance dès 1947. On assiste à des soulèvements et des guerres d'indépendance dans de nombreuses colonies (en Indochine par exemple). Presque toutes les colonies d'Asie et d'Afrique du Nord finissent par obtenir leur indépendance. Au début des années 1960, une nouvelle vague importante de décolonisation permet à la plupart des pays africains de devenir indépendants. L'empire colonial portugais est le dernier à disparaître en 1974.

Toutefois, la plupart du temps la décolonisation ne change guère les relations économiques. Les pays pauvres continuent de largement dépendre des exportations de matières premières et de l'étroite coopération avec les anciennes puissances coloniales. Les élites locales et les classes dominantes prennent le pouvoir et profitent des « revenus de rente », à savoir des recettes réalisées avec les exportations de matières premières et le contrôle du commerce extérieur. Si dans certains cas des structures démocratiques voient le jour, elles ne tardent pas à se déliter, voire à disparaître complètement.

3.4. Entre la fin de Bretton Woods et la fin du bloc de l'Est (1973–1989)

La dépréciation du dollar américain fait baisser la valeur réelle des matières premières libellées en dollars, en particulier le pétrole. Afin d'endiguer cette tendance, les pays de l'OPEP⁸ augmentent le prix du pétrole de manière radicale. Pour des raisons politiques, certains pays arabes décrètent un embargo provisoire. Ils entendent punir l'Occident, qui soutient Israël dans le conflit du Proche-Orient. Le prix du pétrole s'enflamme alors à deux reprises (en 1973 et en 1980). Ces chocs pétroliers provoquent une grave récession mondiale.

Les concepts d'économie politique d'inspiration keynésienne,⁹ qui avaient fait leurs preuves depuis les années 1930, ne semblent plus fonctionner. Les concepts basés sur l'offre gagnent du terrain. Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et Ronald Reagan aux Etats-Unis brisent le pouvoir des syndicats et adoptent une politique monétaire anti-inflationniste. Lorsque les taux d'intérêt et le cours du dollar se mettent à augmenter sensiblement, les pays en voie de développement, fortement endettés, ne parviennent plus à honorer leurs emprunts. Le début des années 1980 est marqué par une grave crise de la dette.

Le FMI dicte aux pays débiteurs les conditions d'octroi de nouveaux crédits (conditionnalité). La politique économique imposée par le FMI (et la Banque mondiale) s'inspire du « consensus de Washington », qui mise sur la privatisation, la déréglementation et la libéralisation.

Les pays industrialisés occidentaux subissent la pression de nouveaux concurrents asiatiques, surtout en provenance du Japon, mais aussi de Corée, de Singapour, d'Hongkong et de Taïwan. Ces pays deviennent de plus en plus concurrentiels dans des secteurs comme le textile, la construction navale, la production automobile et l'électronique. Le Japon, qui est désormais la deuxième économie mondiale, enregistre de forts excédents de ses exportations vers les Etats-Unis. Aux USA, on agite déjà le spectre d'un pays racheté par le Japon.

Le bloc de l'Est ne cesse de décliner. Il ne fait pas le poids face au progrès technique et à l'accroissement de la productivité qui l'accompagne. Le coût de la course aux armements, qui s'est accélérée sous la pression des Etats-Unis, et

La politique axée sur l'offre gagne du terrain

La concurrence asiatique

Le déclin du bloc de l'Est

8 OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole

9 Keynes, cf. p. 106

le mécontentement de la population face à l'insuffisance des approvisionnements et à l'oppression politique, amènent l'Union soviétique de Gorbatchev à adopter de premières réformes. La Chine, qui avait déjà engagé une politique d'ouverture prudente sous Deng Xiaoping, va connaître un rattrapage économique spectaculaire.

3.5. Le triomphe de la mondialisation ? (1989–2008)

*1989 :
effondrement du
bloc communiste*

En 1989, le bloc de l'Est s'effondre. Les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est entament une transition plus ou moins rapide de l'économie planifiée vers l'économie de marché. Avec la réunification de l'Allemagne, la République fédérale devient une nouvelle force majeure (tout au moins sur le plan économique) en Europe.

*De 2004 à 2013 :
élargissement de
l'UE vers l'Est*

L'Union européenne réagit en créant l'Union économique et monétaire d'une part, et en s'élargissant vers l'Est d'autre part : jusqu'en 2013, onze pays de l'ancien bloc communiste rejoignent l'UE. Celle-ci devient alors la région mondialisée par excellence, avec des barrières commerciales réduites au minimum, malgré les forts écarts de développement entre les pays membres.

*L'espoir à la fin de
la guerre froide*

A la fin de la guerre froide, les opportunités de coopération internationale semblent également se développer. Les Nations Unies réagissent avec fermeté à l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990. En 1994, l'OMC est créée. Elle accueille de nombreux pays de l'ancien bloc communiste. La Russie entre dans le G8. Le Forum économique mondial, créé dès 1971, devient un sommet économique international qui réunit décideurs politiques et grands patrons.

Les Etats-Unis semblent avoir retrouvé leur suprématie. Leur concurrent militaire, l'ex-Union soviétique (qui est maintenant la Russie), est considérablement affai-

L'**OMC** (Organisation mondiale du commerce) a été créée en 1994 à la suite du GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Elle a pour objectif de libéraliser le commerce mondial en éliminant les barrières commerciales, et de régler les conflits commerciaux. Elle compte 160 membres, parmi lesquels aussi d'anciennes grandes économies planifiées telles que la Chine (depuis 2001) et la Russie (depuis 2012).

bli ; le Japon, leur ancien concurrent économique, plonge en 1990 dans une longue période de stagnation et de déflation suite à l'éclatement de la bulle immobilière. En 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) libéralise le commerce entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Mais cette « période de monopole » est de courte durée. La montée en puissance de la Chine remet en question la suprématie américaine, tout au moins au plan économique. En 2009, la Chine devient le premier exportateur mondial. La croissance chinoise repose en grande partie sur les investissements étrangers, qui sont parfois à l'origine de plus de la moitié des exportations chinoises. Malgré une répartition inégalitaire, cette croissance permet à 300 millions de Chinois de sortir de la pauvreté.

A cette nouvelle donne politique s'ajoutent de nouveaux progrès techniques. La communication s'accélère et s'intensifie au niveau international grâce aux satellites et à Internet. L'utilisation des conteneurs permet de diminuer considérablement les coûts et les temps de transport. La baisse du prix du pétrole entre 1985 et 2003 rend encore plus économiques les transports longue distance (y compris par voie aérienne). Cela se traduit par la constitution de réseaux et de filières de production à l'échelle mondiale. Certaines étapes de production sont transférées vers des sites produisant à moins cher, même si seule une partie infime de la valeur globale générée revient aux travailleurs des pays pauvres.

Ce sont ces changements, initiés en 1989, qui alimentent le discours sur la mondialisation depuis le milieu des années 1990.

Pour la première fois depuis 1913, l'économie mondiale est de nouveau internationale, et la part du commerce mondial sur la production mondiale dépasse celle de l'époque. Le capitalisme semble s'affirmer comme l'ordre économique le plus abouti, et ses principes déterminent désormais le développement dans toutes les régions du monde.

Mais de premières fissures apparaissent dans le nouveau capitalisme mondial dérégulé, avec les crises asiatique et russe. Ces deux zones, qui ont attiré beaucoup de capitaux, ont contracté un fort endettement en devises étrangères. La crise qui éclate en Thaïlande en mars 1997 gagnera rapidement d'autres pays asiatiques et la Russie.

Nouveaux progrès techniques

Le triomphe du capitalisme ?

1997 : les premières fissures

THEORIE DE LA MONDIALISATION
Elmar Altvater (*1938)/Ulrich Beck (1944–2015)

Contexte	La mondialisation depuis 1995
Concept de base	Dans le cadre de la mondialisation, ce sont les intérêts des pays riches et des grandes entreprises qui réussissent à s'imposer. La théorie prend en compte la dimension économique, politique, écologique et culturelle de la mondialisation.
Problèmes	Cette théorie défend parfois des positions contradictoires, et on déplore l'absence de systématique dans le choix des preuves empiriques.

Fig. 11 : Théorie de la mondialisation

3.6. La crise du capitalisme mondial (depuis 2008)

Jusqu'en 2008 : croissance de l'économie mondiale

Néanmoins, jusqu'en 2008, la situation semble donner raison aux partisans de la mondialisation. Stimulée par la croissance chinoise, l'économie mondiale connaît un essor depuis longtemps sans précédent, sachant que ce sont les pays les plus pauvres qui enregistrent des taux de croissance particulièrement élevés.

Même l'Afrique, qui a longtemps été le parent pauvre du développement mondial, réalise des progrès considérables grâce à l'augmentation de la demande en matières premières et aux investissements chinois. Dans le même temps, les taux d'inflation restent étonnamment bas. Ceci s'explique notamment par le fait que la Chine approvisionne le monde en biens de consommation bon marché, sans pratiquement aucune progression des salaires. L'épargne colossale accumulée par les Chinois stabilise le dollar américain et maintient les taux d'intérêt à un niveau relativement bas.

Problème : la croissance est basée sur l'endettement

Néanmoins, ce modèle repose sur des fondements fragiles. Avec les inégalités croissantes de revenus, la demande est de plus en plus alimentée par l'endettement privé, surtout aux Etats-Unis. Les banques américaines, en quête de placements rentables, accordent un nombre croissant de crédits à des ménages à

faibles revenus. Elles tentent de se défaire des risques qui en découlent en divisant les créances avant de les regrouper dans de nouvelles offres qu'elles revendent ensuite à d'autres investisseurs. L'augmentation des taux d'intérêt, décidée par les banques centrales à partir de 2004, et la décélération immobilière aux Etats-Unis en 2007 ébranlent cette pyramide des crédits. Dans un premier temps, plusieurs établissements de crédit sont sauvés. Mais en septembre 2008, le gouvernement américain finit par abandonner la banque Lehman Brothers à sa faillite. La panique qui s'ensuit provoque l'effondrement du marché interbancaire. Les banques du monde entier risquent soudain d'être prises d'assaut, les épargnants de tous les pays étant susceptibles de se précipiter, tous en même temps, dans leurs banques pour retirer leurs économies.

*2008 : faillite de
Lehman Brothers*

Les gouvernements se voient contraints de sauver leurs banques en les rachetant ou en garantissant leurs dépôts. En dépit du niveau extrêmement élevé d'interpénétration du système financier, les Etats doivent s'atteler seuls au sauvetage des établissements financiers. Chaque pays doit se porter au secours de ses banques, même si leurs dépôts proviennent d'autres pays ou que leurs crédits sont partis à l'étranger.

*Sauvetage des
banques*

Cette crise financière provoque une grave récession de l'économie mondiale. Le premier élément déclencheur est le recul brutal de 12 % environ du commerce international. Chose étonnante au vu de la philosophie dominante jusqu'à cette époque, les gouvernements reviennent à la théorie de Keynes, adoptant des programmes de relance de la conjoncture. Le sauvetage des banques provoque certes une augmentation de la dette publique en raison de la diminution des recettes et de l'augmentation des dépenses consécutives à la récession, mais le succès de cette politique ne se fait pas attendre, et l'on observe une reprise rapide. La récession est à la fois profonde et de très courte durée. On parle, dans un tel cas, de récession en V. L'économie en sort néanmoins affaiblie.

*Le commerce
international est en
recul de 12 %*

C'est surtout la mondialisation financière qui subit un revers à long terme. Dans la zone euro, la dette publique sème la panique, qui se propage depuis la Grèce ; en raison des réactions tardives et unilatérales de l'UE et de la Banque centrale européenne (BCE) sous influence allemande, ce vent de panique gagne d'autres pays (Irlande, Portugal, Espagne). L'échec de la politique plonge la zone euro dans une crise dramatiquement analogue à celle qui s'était abattue sur le Japon après 1990.

*La dette publique
provoque la panique*

La faiblesse persistante de la croissance dans les pays riches et la survenue de nouvelles crises politiques débouchent en 2014 sur une baisse du prix des matières premières et un ralentissement de la croissance dans les pays pauvres. Leur rattrapage, qui avait été l'un des grands succès de la mondialisation, s'enlise désormais à nouveau.

NOUVELLE THEORIE DU COMMERCE INTERNATIONAL Paul Krugman (*1953)/Richard Baldwin/William Milberg

Contexte

Montée en puissance des multinationales et apparition de réseaux et de filières de production mondiaux

Concept de base

Pour mener à bien leurs projets, les investisseurs choisissent des lieux d'implantation avantageux en termes de coûts. Les pays dans lesquels les investissements sont réalisés ne bénéficient donc pas d'une croissance globale de leur économie. Contrairement aux théories des classiques, les salaires ne sont pas ajustés et toutes les parties prenantes de ce système ne sont pas gagnantes. Les monopoles et les lieux d'implantation déjà privilégiés renforcent leur position au détriment des groupes et des régions plus faibles.

Problèmes

Cette théorie est essentiellement de type descriptif.

Fig. 12 : La nouvelle théorie du commerce international

Qu'est-ce que cela signifie pour la Démocratie sociale ?

- La Démocratie sociale a une conscience historique. Cela signifie qu'elle sait que l'Europe et les Etats-Unis ont, en partie, amélioré leur prospérité aussi au détriment des pays moins développés.
- L'époque du système de Bretton-Wood, avec ses contrôles des mouvements de capitaux et ses taux de change fixes, montre qu'il est fondamentalement possible de créer un ensemble global de règles politiques permettant et favorisant la croissance et l'égalité sociale.
- La mondialisation, qui depuis les années 1980 prône les intérêts et les concepts de libéralisation des marchés, a compromis la stabilité économique et le progrès social dans le monde.
- La crise financière mondiale et la récession de 2008 / 2009 ont montré que le capitalisme financier doit être mieux réglementé.
- Une politique économique coordonnée au niveau international peut atténuer les crises.

4. LA JUSTICE SOCIALE ET LA MONDIALISATION

Ce chapitre

- présente les valeurs fondamentales de la Démocratie sociale à la lumière de la mondialisation, et s'interroge sur la notion de « justice mondiale » ;
- montre comment le fossé inégalitaire s'est creusé, en termes de revenus et de patrimoine, au sein des Etats, entre les Etats, au niveau de la population mondiale, ainsi qu'entre les sexes et les générations ;
- débat de différentes stratégies pour réduire ces disparités ;
- montre comment avec seulement 2 % du produit intérieur brut des pays riches, il serait possible de diviser par deux les inégalités au niveau mondial, et d'éliminer la pauvreté absolue dans le monde entier.

Le conflit entre les altermondialistes et ceux qui prônent la mondialisation illustre combien le débat est controversé quant à ses répercussions sur la vie des femmes et des hommes. Car ce conflit touche aussi les valeurs fondamentales en politique. Les groupes critiques à l'égard de la mondialisation, comme les syndicats, les militants des droits humains et la gauche, partagent les valeurs fondamentales de la Démocratie sociale. A leurs yeux, ces valeurs sont menacées par le capitalisme mondial.

4.1. Les valeurs fondamentales et la mondialisation

Les valeurs fondamentales de la Démocratie sociale sont la liberté, la justice et la solidarité. Elles se conditionnent et se limitent mutuellement. Cela signifie que l'on ne peut atteindre une valeur fondamentale sans les autres – Il ne peut y avoir de vraie liberté pour tous sans justice. Mais les valeurs fondamentales poursuivent aussi des intérêts contradictoires.

La liberté entraîne des inégalités et des injustices également, dès lors que les puissants usent de leur liberté d'action au détriment des plus faibles. Pour qu'il y ait justice, il faut donc accepter certaines limites à la liberté.

*Capitalisme mondial
ou valeurs fondamentales ?*

Pour en savoir plus :
*Manuel 1,
Fondements de la
Démocratie sociale,
Chapitre 2 : Valeurs
fondamentales.*

On peut comprendre la solidarité comme une forme de soutien réciproque. L'union solidaire des plus faibles et des plus pauvres crée un contre-pouvoir par rapport aux puissants et aux riches ; cependant, les sacrifices nécessaires peuvent aussi être ressentis comme injustes.

Pour approfondir la réflexion

Le Manuel 1, *Fondements de la Démocratie sociale*, discute en détail des tenants et des aboutissants des valeurs fondamentales d'un point de vue historique, ainsi que des rapports entre ces valeurs. Le tableau ci-dessous illustre quelques unes de ces idées et certains problèmes associés à leur concrétisation à l'ère de la mondialisation. Que pourriez-vous ajouter ?

Valeur fondamentale	Expression concrète au niveau national dans des conditions de mondialisation	Expression concrète au niveau mondial
Liberté	De nouvelles dépendances limitent de fait la marge de liberté, mais elle reste en principe aménageable démocratiquement. Il faudrait stopper ou brider la mondialisation, si l'on n'arrivait pas à créer de règlement acceptable au niveau mondial.	De nombreuses sociétés ne sont pas libres. La liberté des puissants (Etats, entreprises) menace celle des faibles et des pauvres.
Justice	Des chances au niveau mondial influent sur la répartition des revenus. Mais la redistribution reste possible.	La distribution mondiale dépend essentiellement de l'avancée des pays pauvres en matière de développement.
Solidarité	Plus les sociétés sont homogènes, plus elles sont prêtes à être solidaires en leur sein. Cette homogénéité diminue avec la mondialisation, si bien qu'il faut promouvoir particulièrement les espaces dans lesquels la solidarité peut pleinement s'exprimer.	L'aide au développement et la coopération entre forces progressistes (syndicats, partis, ONG) peuvent soutenir le développement des pays pauvres, mais ont généralement moins d'impact que des facteurs internes.

Fig. 13 : Expression concrète de valeurs fondamentales au niveau national et mondial

Justice mondiale

Un terme que l'on entend régulièrement en rapport avec les valeurs fondamentales et la mondialisation est celui de la « justice mondiale ». Peut-il exister ce qu'on pourrait appeler une « justice mondiale » ?

Les partisans de ce que l'on dénomme le **particularisme** ne peuvent imaginer la justice que dans le cadre d'un ordre étatique ou communautaire clair. Pour eux, la réponse à la question serait donc négative. Car des théoriciens libéraux, comme John Rawls, considèrent les inégalités comme justifiées dès lors qu'elles permettent d'améliorer la situation des personnes les plus défavorisées au sein d'une communauté. Pour eux, cette communauté se situe traditionnellement dans un Etat-nation, d'où l'impossibilité d'une justice mondiale.

A cette théorie s'oppose celle du **cosmopolitisme**. Cette doctrine part du principe que tous les hommes disposent fondamentalement des mêmes droits, même si ces droits n'arrivent guère à aboutir faute d'une autorité ou d'une puissance mondiale.

Thomas Pogge est un ardent défenseur d'une interprétation plus large du cosmopolitisme. Il critique durement l'injustice de l'ordre mondial actuel.

L'une des particularités de la position de Thomas Pogge est qu'il ne juge pas uniquement le caractère juste ou injuste de démarches actives. Pour lui, il y a déjà déficit de justice dès lors que l'on omet de réaliser certaines politiques qui pourraient améliorer la distribution mondiale des revenus par exemple. Pour lui, le constat est simple : l'ordre et la politique actuels violent les droits des pauvres.

« [N]ous pouvons maintenant nous pencher sur la question de savoir s'il y a effectivement violation des droits humains des pauvres dans le monde. La réponse est oui ! Il existe un cadre supranational qui engendre de manière prévisible des violations massives des droits de l'homme, que l'on pourrait raisonnablement éviter. » (Pogge 2011 : 20 ; traduction libre)

Si l'on prend au sérieux l'idée d'une justice mondiale, l'ordre mondial actuel et le modèle de croissance à l'ère de la mondialisation se révèlent profondément injustes, et doivent être profondément réformés. Le constat selon lequel le nombre de pauvres a diminué au cours des dernières décennies ne rend pas pour autant

Peut-il exister une justice mondiale ?

Particularisme : non !

Cosmopolitisme : oui !

Thomas Pogge : injustice par omission

Pour en savoir plus :

Henning Hahn (2009), Globale Gerechtigkeit. Eine philosophische Einführung, Frankfurt-sur-le-Main.

la mondialisation plus juste. Car un autre ordre mondial et une autre politique mondiale auraient éventuellement obtenu de bien meilleurs résultats.

Pour établir une justice sociale au sens de moins d'inégalités, il faut réduire les inégalités au niveau mondial en intervenant dans cinq dimensions : au sein des Etats, entre les Etats, au niveau de la société mondiale, entre les générations et entre les sexes.

4.2. Les inégalités au niveau mondial

La justice sociale mondiale demande une distribution équitable des revenus, du patrimoine et des chances d'épanouissement. Cependant, il faut distinguer les cinq dimensions suivantes :

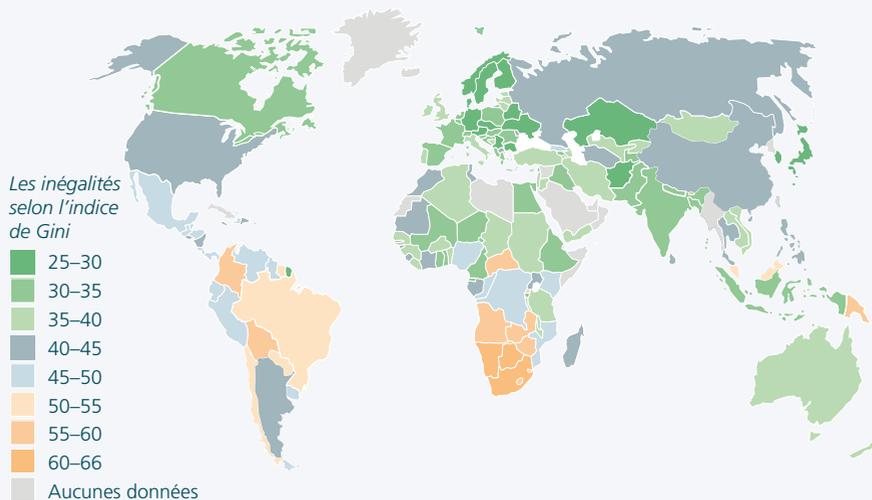
1. La distribution **au sein des Etats** dépend certes aussi de la mondialisation, mais encore plus du marché du travail, du développement technologique du pays, de la politique et du degré de concentration du capital, notamment aussi des inégalités dans la distribution du patrimoine.
2. La distribution **entre les Etats** dépend, à court terme, des termes de l'échange (*terms of trade*) et des taux de change. Ainsi, les exportateurs de pétrole s'enrichissent quand le prix du pétrole augmente. A long terme, c'est l'évolution de la productivité qui détermine le niveau de prospérité d'un pays.
3. La distribution **entre les personnes en comparaison mondiale** dépend des effets superposés de la distribution au sein des Etats et entre les Etats (points 1 et 2), sachant que la tendance est dominée par le deuxième type de distribution.
4. La distribution **entre les générations actuelles et celles à venir** dépend, d'une part, du passif écologique (climat) et, d'autre part, des ressources naturelles et du capital que les générations vivant aujourd'hui lègueront aux futures générations. Par capital, il faut comprendre les infrastructures, les bâtiments, les installations techniques et les connaissances accumulées. Le patrimoine financier, quant à lui, n'a aucune incidence quand on compare les générations, qu'il s'agisse de la transmission des dettes et de celle de la fortune.
5. Les inégalités **entre les sexes** dépendent fortement des structures nationales, qui la plupart du temps désavantagent les femmes. Mais les différences au niveau mondial, en termes de revenus et de chances, sont plus marquées par le niveau de développement et par des facteurs socioculturels.

Les inégalités au sein des Etats

Les inégalités au sein des Etats ont augmenté presque partout au cours des dernières décennies, et plus fortement dans de nombreux pays anciennement communistes, ainsi qu'en Chine, lors du passage à une forme d'économie capitaliste et ouverte. Mais les inégalités ont aussi beaucoup augmenté dans de nombreux pays riches, avant tout aux Etats-Unis. Elles ont régressé dans plusieurs pays d'Amérique latine (au Brésil par exemple) et pays d'Afrique. L'indice de Gini pour ces pays varie entre 25 et 65 (fig. 14), le ratio S80/S20 entre 3 et 15.

Il existe deux **indices** particulièrement répandus pour décrire les inégalités. L'**indice** (ou coefficient) **de Gini** est un indicateur d'inégalité qui varie entre 0 et 1 (parfois aussi entre 0 et 100). Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite, et égal à 1 (ou à 100) dans une situation à l'autre extrême, où une personne reçoit l'ensemble des revenus (ou du patrimoine). Le **ratio S80 / S20** (ou rapport interquintile de revenus) rapporte les revenus (ou le patrimoine) détenus par les 20 % (le quintile) d'individus les plus riches à ceux détenus par les 20 % (le quintile) des personnes les plus pauvres au sein d'une même société.

La plupart du temps, les inégalités au sein d'un pays sont mesurées en comparant les revenus des ménages. Et de ce fait, les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes disparaissent souvent du champ statistique, alors que les femmes gagnent moins que les hommes dans la plupart des pays.



Source : propre représentation ; données de la Banque mondiale (2015a)

Fig. 14 : Distribution des revenus dans les pays

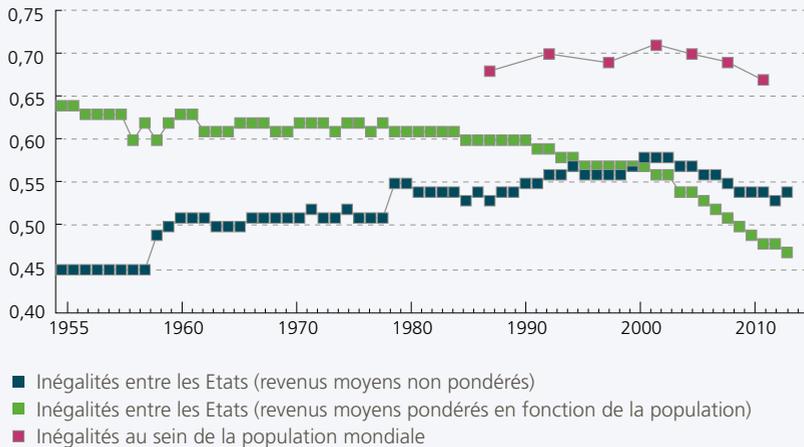
Les inégalités au niveau mondial

Les inégalités au niveau mondial sont nettement plus marquées que les inégalités au sein des Etats, mais elles ont diminué depuis l'an 2000. On obtient un niveau différent selon la perspective choisie, à savoir selon que l'on observe la distribution entre les pays ou entre les personnes.

Si on laisse de côté la distribution au sein des pays ainsi que la taille de leur population, et que l'on se contente de comparer les revenus moyens par habitant, l'indice de Gini entre pays était d'environ 0,55 en 2013 (fig. 15, courbe bleue).

Si l'on pondère les pays en fonction de leur population, on observe depuis longtemps une diminution des inégalités, qui est surtout due à la croissance économique dans une Chine très peuplée (fig. 15, courbe verte).

Les indices de Gini pour trois concepts internationaux de mesure des inégalités



Source : calculs de Milanovic, cf. aussi Milanovic (2012 : 6)

Fig. 15 : Inégalités au niveau mondial

EXPLICATIONS : Le graphique présente trois indices différents de mesure des inégalités. En 2013, les inégalités dans le monde étaient d'environ 0,55 en comparant tout les Etats et sans pondération en fonction de la taille de leur population (courbe bleue). Avec cette pondération, l'indice passe à environ 0,45 (courbe verte). Et si l'on considère enfin le monde entier comme ne formant qu'une seule société, l'indice était d'environ 0,70 en 2011 (points rouges). Plus l'indice est élevé, plus il y a d'inégalités. Un indice égal à 1 signifierait qu'une seule personne possède tout.

Les inégalités entre les personnes en comparaison mondiale

Si l'on considère le monde comme formant une seule société, la distribution des revenus est encore plus inégale qu'au sein de chacun des pays. L'indice de Gini passe alors à 0,70 (fig. 15, points rouges) et le ratio S80/S20 passe à 50, ce qui signifie que les 20 % d'individus les plus riches du monde perçoivent des revenus 50 fois plus élevés que ceux des personnes les plus pauvres. Si l'on considère les choses sous cet angle, les inégalités au niveau mondial ont augmenté jusqu'en 2002 environ, puis légèrement diminué depuis.

La figure 16 montre l'évolution de la distribution des revenus mondiaux entre 1988 et 2005. Ce sont avant tout les 5 % de personnes les plus riches qui ont profité de la croissance mondiale pendant cette période. Certes, les revenus des autres individus ont également augmenté, mais seuls les plus riches ont pu augmenter leur part par rapport au revenu mondial.

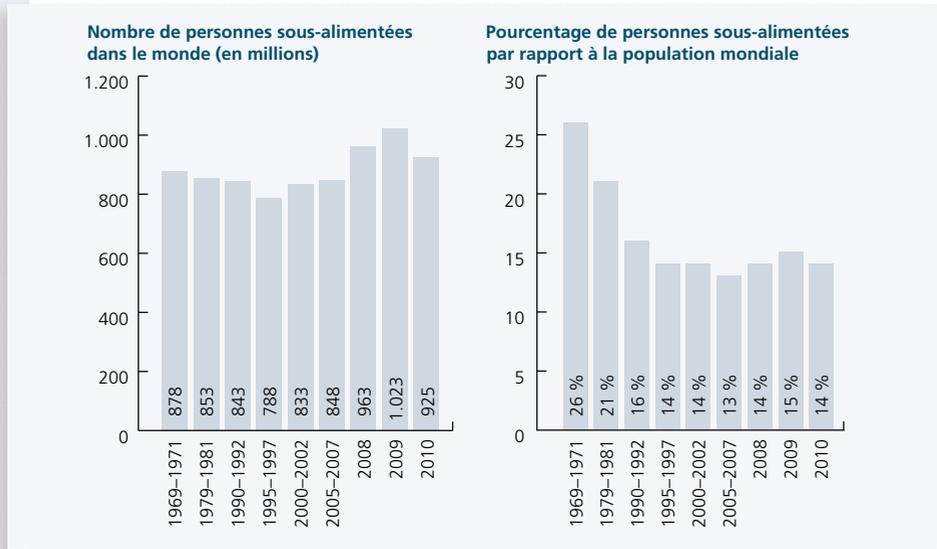
Pourcentage de la population mondiale	Pourcentage du revenu mondial des ménages en 1988	Pourcentage du revenu mondial des ménages en 2005	Variation absolue du pourcentage de revenu	Variation relative du pourcentage de revenu
5 % les plus riches	42,87	46,36	+3,49	+8,1 %
5 % les plus riches suivants	21,80	22,18	+0,38	+1,7 %
15 % les plus riches suivants	24,83	21,80	-3,03	-12,2 %
2 ^{ème} quartile le plus riche suivant	6,97	6,74	-0,23	-3,3 %
2 ^{ème} quartile le plus pauvre suivant	2,37	2,14	-0,23	-9,7 %
Quartile le plus pauvre	1,16	0,78	-0,38	-32,8 %

Source : Pogge (2011 : 22)

Fig. 16 : Evolution de la distribution des revenus mondiaux (1988 et 2005)

EXPLICATIONS : Le tableau montre l'évolution des revenus de la population mondiale entre 1988 et 2005 en fonction des différents groupes de revenus. En 1988, les revenus des 5 % de personnes les plus riches de la population mondiale représentaient 42,87 % du revenu mondial, et cette part a augmenté pour atteindre 46,36 % en 2005. Leur part par rapport au revenu mondial a donc progressé de 3,49 %, et si on mesure ces revenus à partir de la valeur initiale, leur part a même augmenté de 8,1 %.

Si l'on considère les conséquences de cette évolution des revenus, on constate, par exemple pour l'alimentation, que le pourcentage de personnes sous-alimentées dans la population mondiale est aujourd'hui relativement stable après un fort recul dans les années 1970 et 1980, même si leur nombre a augmenté (fig. 17).



Source : Pogue (2011 : 23)

Fig. 17 : Evolution de la malnutrition dans le monde (1969–2010)

EXPLICATIONS : Le graphique montre le nombre absolu de personnes souffrant de malnutrition sur la période indiquée, ainsi que la part qu'elles représentent par rapport à la population mondiale. On voit ainsi qu'en 2008, 963 millions de personnes étaient sous-alimentées, contre 925 millions en 2010. Leur part par rapport à la population mondiale (14 %) n'a pas évolué, étant donné que la population mondiale a augmenté en même temps.

Les inégalités de patrimoine

Les inégalités dans la distribution du patrimoine sont encore bien plus importantes. L'indice de Gini au sein des pays atteint même 93 dans le cas extrême de la Russie. Aux Etats-Unis, il est de 85. S'il manque les valeurs du ratio S80/S20 pour la distribution au niveau mondial, on peut présumer, en comparant le pourcentage de la population et le pourcentage de patrimoine (fig. 18), que le ratio S80/S20 serait probablement d'au moins 30 entre les pays et de 100 entre les personnes.

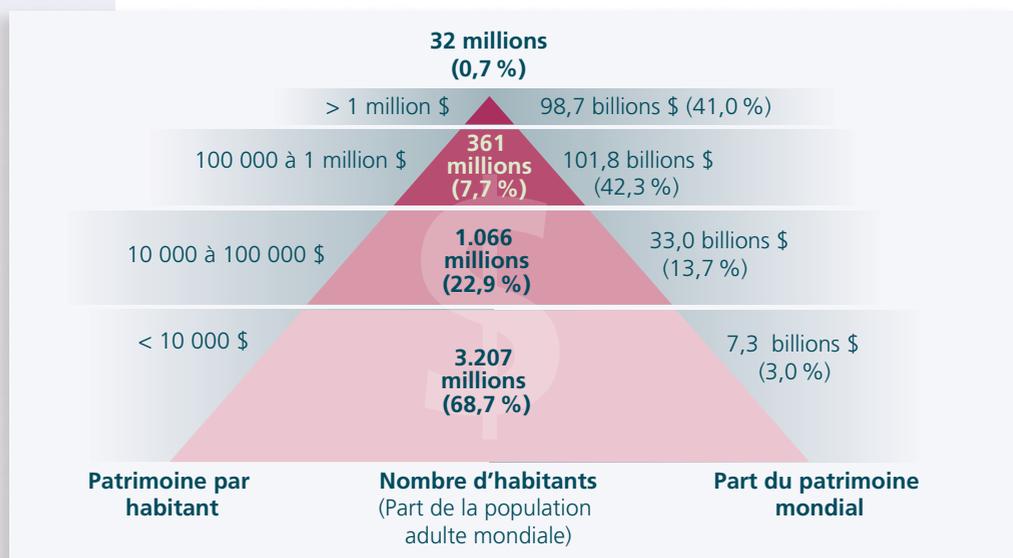
Autre constat : 32 millions de personnes, soit environ 0,5 % de la population mondiale, possèdent à eux seuls déjà 41 % du patrimoine mondial. Pour rappel : notre planète compte près de 7 milliards d'habitants.

Pays	% de la population adulte	% du patrimoine mondial	% du PIB mondial	Indice de Gini pour la distribution du patrimoine
Espagne	0,80	1,92	1,90	66,1
Australie	0,36	2,78	2,08	63,6
Etats-Unis	5,13	29,91	22,1	85,1
Allemagne	1,44	5,35	4,75	77,1
France	1,03	5,91	3,69	69,0
Suisse	0,13	1,30	0,82	80,6
Royaume-Uni	1,03	4,88	3,36	67,7
Russie	2,37	0,50	2,85	93,1
Japon	2,24	9,38	8,05	63,5
Chine	21,40	9,21	11,25	69,5
Inde	16,45	1,50	2,58	81,3
Brésil	2,90	1,31	3,39	82,1
Nigeria	1,72	0,12	0,38	80,0
Afrique du Sud	0,67	0,25	0,57	83,6
Arabie Saoudite	0,36	0,26	0,85	

Source : Shorrocks/ Davies/ Lluberias (2013 : 34 ; 98)

Fig. 18 : Distribution internationale du patrimoine (pays sélectionnés) 2013

EXPLICATIONS : Pour les pays sélectionnés, la figure indique leur part par rapport à la population mondiale adulte, par rapport au patrimoine mondial et par rapport au produit intérieur brut mondial, ainsi que les inégalités dans la distribution du patrimoine au sein de chaque pays (indice de Gini). On peut ainsi lire que 1,44 % de la population mondiale vit en Allemagne, tandis que la part de l'Allemagne par rapport au patrimoine mondial est de 5,35 %, et la part du PIB mondial de 4,75 %. L'indice de Gini est de 77,1. En comparaison, la France compte une population adulte moins importante, possède plus de patrimoine, réalise moins de bénéfices, mais en revanche, le patrimoine est réparti de manière plus juste. Autre comparaison : presque 12 fois plus de personnes vivent en Inde qu'en Allemagne, mais elles ne réunissent ensemble qu'une fraction du patrimoine allemand, et produisent environ moitié moins avec une distribution du patrimoine plus injuste.



Source : Shorrocks/Davies/Liberas (2013)

Fig. 19 : Pyramide de la richesse mondiale

EXPLICATIONS : Le graphique illustre, sous forme pyramidale, la distribution du patrimoine dans le monde. A gauche sont inscrites les valeurs seuils du patrimoine par habitant. Les chiffres indiqués au centre montrent combien il existe de personnes dans la catégorie patrimoniale correspondante, en valeur absolue (nombre de personnes) et en pourcentage de la population mondiale. Les chiffres du côté droit de la pyramide indiquent le patrimoine

détenu par ces personnes, et le pourcentage que cela représente par rapport au patrimoine mondial. Environ 3,2 milliards de personnes possèdent donc moins de 10 000 dollars, sachant que ces personnes représentent près de 69 % de la population adulte mondiale. Ensemble, ces 69 % de personnes possèdent 3 % de la richesse mondiale, soit 7,3 billions de dollars. Par comparaison, 0,7 % de la population mondiale, soit environ 32 millions de personnes, possède plus d'un million de dollars par habitant. Mais ces personnes réunissent ensemble 41 % de la richesse mondiale ou 98,7 billions de dollars.

Thomas Piketty (*1971) est un économiste français, directeur d'études à Paris. Son livre « Le capital au XXI^e siècle », publié en 2013, est devenu un best-seller international. Thomas Piketty y analyse l'évolution concomitante du rendement du capital et de la croissance économique au cours de différentes phases de l'histoire, et la manière dont le patrimoine s'est concentré. Il constate que le rendement moyen du capital s'est établi autour de 4 %, tandis que la croissance économique était souvent plus faible. Le rendement du capital est le pourcentage des produits (intérêts, revenus locatifs etc.) par rapport au patrimoine. Thomas Piketty tire de ses travaux des arguments forts en faveur d'une plus grande redistribution et d'une meilleure coordination du capitalisme. Ses adversaires critiquent son interprétation du capital et sa base de données.

Comme démontré par Thomas Piketty, le patrimoine continue d'augmenter par rapport au produit intérieur brut. De ce fait, la distribution des revenus va également continuer de se dégrader, puisque le rendement du patrimoine, c'est-à-dire les revenus gagnés par les personnes fortunées avec les bénéfiques, les intérêts ou les loyers par exemple, représente une part croissante du PIB. Thomas Piketty s'attend également à une redistribution régionale des richesses plus forte en direction de l'Asie.

Les inégalités entre les générations

La justice intergénérationnelle a certainement souffert au cours des dernières décennies. L'exploitation effrénée des ressources et la pollution de l'atmosphère avec les gaz à effet de serre ont fortement augmenté. Les futures générations devront probablement fournir plus de travail pour pouvoir utiliser la même quantité de matières premières ou pour se protéger des conséquences du changement climatique.

En revanche, l'un des effets positifs est que les futures générations pourront disposer d'un capital qui aura fortement augmenté. Il faut entendre par là les

Pour en savoir plus :

Thomas Piketty (2013), Le capital au XXI^e siècle.

La justice intergénérationnelle a souffert

Toutefois : plus d'infrastructures et de connaissances !

infrastructures, les bâtiments et les installations notamment ; mais ce qui sera encore bien plus important, ce seront les connaissances accumulées et l'éducation. Potentiellement, ce capital permettra une telle amélioration de la productivité que le travail supplémentaire précédemment mentionné, et qui devait être fourni pour compenser l'absence de scrupules des générations précédentes, sera finalement moins important. Si la prospérité de l'avenir se caractérise plus par des biens et des services immatériels, alors la diminution des gisements de matières premières sera moins grave. La pondération entre ces deux phénomènes est difficile et controversée. Les écologistes soulignent les nuisances et la pollution, Ceux qui croient au progrès mettent en avant les opportunités technologiques. Des propositions portant sur une politique de croissance plus juste dans l'intérêt des futures générations seront analysées dans le chapitre 6, paragraphe 6.4.

Les inégalités entre les sexes

Les inégalités entre les sexes varient fortement d'un pays à l'autre. L'indice d'inégalité de genre, calculé par les Nations Unies, prend en compte le taux de mortalité maternelle, le taux de fertilité des adolescentes (de 15 à 19 ans), le nombre de sièges parlementaires occupés par des femmes, le niveau d'éducation et la participation au marché du travail. En 2013, l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie de l'Est affichaient les meilleurs taux (les plus bas) en la matière.

Forte variation selon les pays !

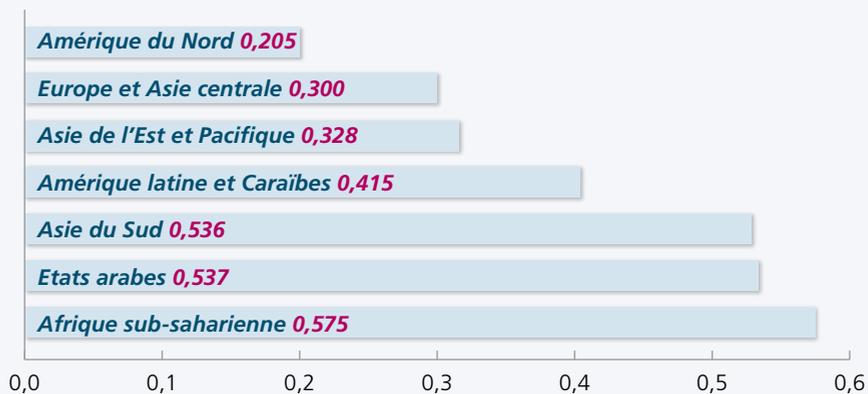


Fig. 20 : Indice des inégalités entre les sexes

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) propose l'indice de développement humain par sexe. Il différencie l'indice connu de développement humain (IDH) en fonction du sexe. Ici, une valeur élevée (proche de 1)

indique une très bonne évolution. Une fois encore, c'est l'Amérique du Nord qui obtient le meilleur score, tandis que l'Europe et l'Asie centrale sont en léger recul.

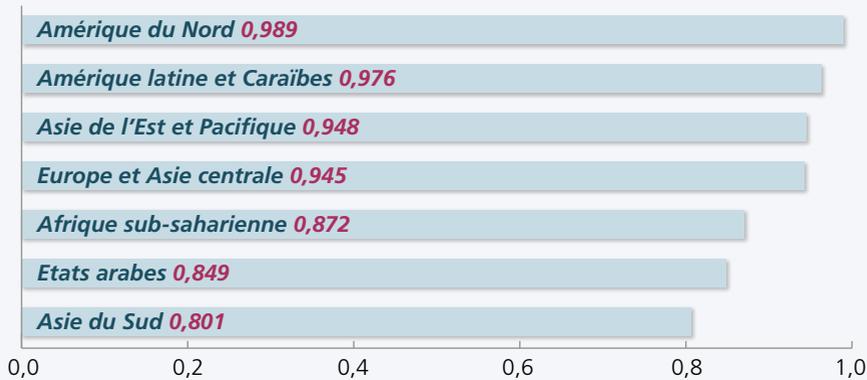


Fig. 21 : Indice de développement humain par sexe

La mondialisation a fait avancer des processus de modernisation, qui ont également amélioré la situation et les conditions de vie de nombreuses femmes. Mais elle a aussi creusé d'autres écarts. Comme les femmes étaient, et sont encore souvent employées dans des métiers peu qualifiés et mal payés (par exemple dans l'industrie du vêtement), elles sont particulièrement touchées par les délocalisations de production dans des pays à bas salaires. Avec l'ouverture des frontières et la baisse du prix des transports, la traite des femmes (généralement pour la prostitution) est devenue plus facile et a augmenté. Les femmes émigrent souvent, surtout en Asie, pour travailler en tant qu'employée de maison dans des situations où elles sont souvent exploitées et privées de tous leurs droits.

4.3. Les approches possibles

Pour instaurer la justice mondiale ou, de manière plus réaliste, pour progresser sur la voie d'une société mondiale plus équitable, il faut intervenir au plan politique, tant au niveau national dans les différents Etats qu'au niveau mondial. Le tableau suivant donne un premier aperçu des points développés de manière plus détaillée dans les chapitres 5 et 6.

OBJECTIF : AMÉLIORER...	Approche possible au niveau national	Approche possible au niveau mondial
... la distribution à l'intérieur des Etats	Politique de l'emploi, politique sociale, redistribution, éventuellement protection par protectionnisme	Normes sociales mondiales (conventions de l'OIT), réglementation mondiale contre la concurrence fiscale et la fuite fiscale
... la distribution entre les Etats	Politique de croissance dans les pays pauvres (éventuellement protection par protectionnisme), abandon d'une politique mercantile dans les pays riches	Aide au développement, accès au marché pour les pays pauvres, ordre financier mondial stable
... la distribution mondiale	Politique de l'emploi, politique sociale, redistribution	Transferts financiers internationaux
... la distribution entre les générations	Abandon des subventions avec un impact négatif sur l'environnement; croissance verte	Normes environnementales mondiales
... la distribution entre les sexes	Approche intégrée de l'égalité, égalité des droits, politique de l'emploi, politique sociale, éducation	« mise au pilori » (<i>naming and shaming</i>) avec la publication de comparatifs, normes internationales, ¹⁰ lutte contre la traite des femmes

Fig. 22 : Approches possibles pour combattre les inégalités mondiales à différents niveaux

Pour ou contre le protectionnisme

Le protectionnisme comme instrument d'une politique progressiste est une arme à double tranchant. Quand les pays riches rendent l'accès au marché plus difficile aux pays pauvres, par exemple si des exportateurs ne respectent pas les normes sociales et environnementales, ils freinent éventuellement aussi leur croissance. Or, avec la croissance, les personnes alors mieux loties ne tardent généralement pas à faire pression dans leurs pays pour demander l'amélioration des conditions sociales et environnementales. Le protectionnisme permet certes de protéger contre le dumping ses propres producteurs qui respectent les normes, mais uniquement sur le marché intérieur. Sur les marchés à l'exportation, la distorsion

Controversées : les droits de douane protectionnistes

10 Aussi bien les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) que les nouveaux Objectifs de développement durables (ODD) (cf. p. 94-95)

de la concurrence demeure, voire est encore renforcée dès lors que les intrants pour la production destinée à l'exportation deviennent plus chers.

Dans un pays pauvre, le protectionnisme peut faciliter la mise en place d'une industrie nationale. Les pays d'Asie de l'Est ont souvent recouru à cet instrument, qui leur a permis de réaliser des progrès remarquables en termes de modernisation. Mais dans de nombreux autres pays, au lieu de donner naissance à une industrie dynamique et compétitive, le protectionnisme a éliminé la pression qui aurait permis des ajustements structurels, nuï aux consommateurs du marché intérieur et uniquement assuré et augmenté les revenus dans les secteurs protégés.

La redistribution

Il serait possible de réduire sensiblement la pauvreté dans le monde et d'améliorer la distribution des revenus à l'échelle mondiale sans déployer beaucoup d'efforts. Avec une distribution initiale de 50:1 entre le quintile le plus pauvre et le quintile le plus riche de la population mondiale, 2 % des revenus des riches suffiraient déjà pour doubler les revenus du quintile le plus pauvre, et faire passer le ratio à 24:1 environ.

Thomas Pogge (2011) estime que 2 % du revenu mondial des ménages seraient suffisants pour éradiquer la pauvreté. Il est difficile d'imposer un tel transfert au plan politique. Aujourd'hui, à quelques exceptions près,¹¹ les pays n'arrivent même pas à atteindre l'objectif de 0,7 % du PIB à consacrer à l'aide publique au développement.

2 % des revenus des riches suffiraient pour réduire les inégalités de moitié !

Qu'est-ce que cela signifie pour la Démocratie sociale ?

- Le programme de la Démocratie sociale est d'une actualité brûlante pour l'ensemble de la planète, au regard des immenses inégalités qui règnent dans le monde.
- La Démocratie sociale soutient une croissance plus rapide et durable dans les pays pauvres.
- La Démocratie sociale intervient en faveur de l'égalité des droits et de l'équité pour les femmes.
- Les droits des futures générations nécessitent d'aménager la croissance souhaitable, dès aujourd'hui et de manière durable.
- L'architecture actuelle de l'économie mondiale viole les droits humains d'une grande partie de la population mondiale.

11 Cf. paragraphe 6.2.

5. ORGANISATIONS ET ACTEURS, LEURS POSITIONS

Ce chapitre

- présente les principaux acteurs de la mondialisation et les organisations les plus importantes dans les trois domaines que sont l'Etat, l'économie et la société civile ;
- expose les positions des altermondialistes ;
- donne un aperçu des organisations politiques et syndicales issues du mouvement ouvrier et qui opèrent au niveau transnational ;
- analyse dans les programmes d'orientation fondamentale et les programmes électoraux des principaux partis allemands les prises de position sur la mondialisation.

5.1. Introduction et aperçu général

*Trois domaines :
Etat, économie et
société civile*

Comme la société nationale, la société mondiale est animée par des organisations et des acteurs multiples. Si l'on distingue approximativement les trois domaines que forment l'Etat, la société civile et l'économie, on retrouve dans chaque catégorie un pendant international à de nombreuses organisations présentes au niveau national. Celles-ci se regroupent d'ailleurs souvent au sein d'associations internationales (cf. aussi fig. 23).

A l'inverse, certaines organisations ont été créées d'emblée en ayant vocation à être des acteurs internationaux, et ont ensuite développé des sous-structures dans les différents Etats. Comme l'organisation Attac par exemple.

Cas particulier : l'OIT

Quant à l'OIT,¹² il s'agit d'un cas particulier puisqu'elle regroupe en son sein les trois domaines (Etat, société civile, économie) représentés par les gouvernements, les syndicats et les organisations patronales.

Après une brève description des acteurs dans le domaine étatique et économique, les paragraphes suivants seront consacrés aux acteurs de la société civile, à savoir essentiellement les partis, les syndicats et les organisations non gouvernementales (ONG).

12 Organisation internationale du travail

NIVEAU	National	International
Etat	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement • Parlement • Tribunaux • Police 	<ul style="list-style-type: none"> • ONU, FMI, Banque mondiale, OMC, OMS, OIT • Assemblées parlementaires internationales • Tribunaux internationaux • Interpol
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Partis • Syndicats • Associations professionnelles • Eglises (divisions nationales) • Sections nationales (<i>chapters ou comités locaux</i>) de : Attac, Amnesty International, Greenpeace, Tax Justice Network, Transparency International • Terre des Femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Coalitions de partis • CSI • Confédérations • Eglises • Attac • Amnesty International • Greenpeace • Tax Justice Network • Transparency International • ONU Femmes
Economie	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises • Banques 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises transnationales • Chambre de commerce internationale • International Banking Federation

Fig. 23 : Aperçu des organisations et des acteurs

L'Etat au niveau mondial

Quand on parle de l'Etat, on distingue souvent, en principe, le pouvoir exécutif (le gouvernement et les organes administratifs), le pouvoir législatif (le parlement) et le pouvoir judiciaire (les tribunaux). Ces trois pouvoirs ont également un pendant au niveau mondial.

Le pouvoir exécutif est le plus important au plan international, car il contrôle les relations extérieures. Quand des Etats adhèrent à des organisations internationales (cf. précédemment chapitre 2), ce sont surtout les gouvernements qui assurent leur représentation en leur sein. Au niveau mondial, il s'agit essentiellement des Nations Unies et de leurs diverses organisations (cf. p. 17–18, paragraphe 6.2.1 sur la coopération au développement).

Etat : pouvoir exécutif, législatif, judiciaire

De leur côté, certaines administrations sont elles aussi dotées de réseaux internationaux, comme la police avec Interpol. Enfin, les parlements et les tribunaux ont aussi des pendant au niveau supranational ou international. Ces structures sont parfaitement développées au sein de l'Union européenne (UE). Au niveau supranational, les parlements ou les assemblées parlementaires (par exemple à l'OTAN ou à l'OSCE) n'ont généralement qu'une compétence consultative. Les tribunaux internationaux ont certes des pouvoirs plus étendus, d'un point de vue formel, mais ils arrivent rarement à s'imposer dans les faits, face à des Etats puissants.

Démocratie et Etat de droit à l'échelle mondiale

Le système politique de la société mondiale n'est pas une vraie démocratie, ni un Etat de droit. Certes, presque tous les Etats du monde sont représentés au sein des Nations Unies, mais ils n'ont pas tous les mêmes droits. L'Assemblée générale prévoit une voix par Etat. Cela signifie que la population des Etats plus petits jouit ici d'une bien meilleure pondération des voix. Le Conseil de sécurité compte cinq membres permanents (Etats-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne, France) qui disposent d'un droit de veto, ce qui confère à ces Etats un rôle particulier. Au FMI, les voix sont pondérées en fonction du pourcentage de capital représenté, donnant ainsi plus de poids aux pays riches qu'aux pays pauvres.

Il n'existe pas de système bicaméral au niveau international, dans lequel une chambre représenterait les Etats (avec plus ou moins les mêmes droits) et une chambre représenterait les citoyens selon la règle « une voix par personne ». Toutefois, au sein de l'Union européenne, il est exigé une double majorité pour certains votes, à savoir la majorité n'est pas seulement atteinte quand 55 % des Etats membres représentés votent en faveur d'un projet ou d'une proposition, mais ces Etats doivent aussi représenter 65 % de la population de l'UE. A cela s'ajoute encore le vote du Parlement européen, où tous les élus ne représentent pas le même nombre de personnes.

Contrairement à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui peut aussi être saisie d'un recours individuel par toute personne s'estimant victime d'une violation, les tribunaux internationaux peuvent uniquement être saisis par les Etats. Les droits des personnes sont protégés en ce sens où une violation grave de ces droits pourrait amener le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) à ouvrir une procédure d'enquête et à lancer une inculpation. Cependant, de nombreux pays importants n'ont pas reconnu la CPI. Ainsi, la Chine et l'Inde n'ont pas signé le Statut de Rome qui en définit les règles, les Etats-Unis et la Russie ne l'ont pas ratifié, leur décision n'ayant pas été entérinée par leur parlement respectif.

*Politique mondiale :
pas toujours
démocratique*

*Tribunaux inter-
nationaux : saisine
uniquement par les
Etats (sauf CEDH)*

Les acteurs de l'économie mondiale

Les acteurs de l'économie et leurs organisations sont les vraies forces motrices de la mondialisation. Quand on parle de manière abstraite des marchés, il faut savoir qu'il se cache derrière des opérateurs du marché et des organisations aux pouvoirs très variés, qui « font » les marchés. Les plus importantes organisations, parmi ces organisations mondiales ou multinationales, sont les entreprises transnationales. Comme leurs filières de production s'étendent dans le monde entier, une large part du commerce international est en fait un commerce intragroupe, à savoir entre filiales de la même société-mère.

Les plus grandes entreprises mondiales (**groupes transnationaux**) ont des dimensions qui dépassent celles de certains Etats. Selon qu'on les classe en fonction de leur valeur sur le marché, leur chiffre d'affaires ou leurs effectifs, on obtient une autre hiérarchisation. Le classement par effectifs fait ressortir une domination des sociétés nationales. Au premier rang, Wal-Mart, un groupe américain de commerce de détail, qui emploie près de 2,2 millions de personnes. Wal-Mart ressort aussi premier du classement par chiffre d'affaires. Puis suivent des compagnies pétrolières. Toyota et Volkswagen sont ici les plus importantes sociétés industrielles. Apple prend la tête du classement en fonction de la valeur sur le marché. Cependant, celle-ci peut fortement varier. Les grandes banques dépassent largement encore ces chiffres si l'on prend en compte leur patrimoine (résultat du bilan).

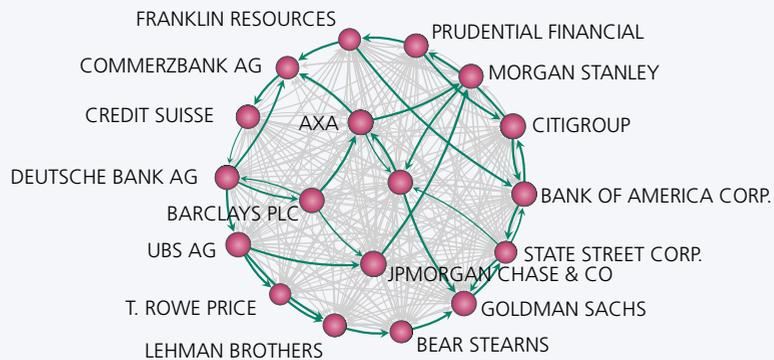
60 % du commerce mondial relèvent de chaînes de création de valeurs au sein de filières de production organisées par les multinationales.

Le capital mondial consiste en un dense réseau de participations financières et de liens personnels. Un petit nombre d'entreprises contrôle une large part des relations économiques (commerce, flux financiers) et du capital des groupes transnationaux associés.

EFFECTIFS	Personnes	CHIFFRE D'AFFAIRES	Millions \$	VALEUR SUR LE MARCHÉ	Millions \$
Wal-Mart Stores	2 200 000	Wal-Mart Stores	485 651	Apple	724 773,1
Hon Hai Precision Industry	1 290 000	Sinopec	433 310,15	Exxon Mobil	356 548,7
Volkswagen	592 586	Royal Dutch Shell	385 634,46	Berkshire Hathaway	356 510,7
Yum! Brands	537 000	PetroChina	367 853,67	Google	345 849,2
PetroChina	534 652	Exxon Mobil	364 763	Microsoft	333 524,8

Fig. 24 : Les plus grandes entreprises classées par effectifs, chiffre d'affaires et valeur sur le marché

737 sociétés à la tête de la pyramide mondiale contrôlent 80 % de tous les groupes transnationaux. Un noyau nettement plus petit de 147 sociétés contrôle encore 40 % des groupes transnationaux. Les trois quarts de ces sociétés déterminantes dans le capitalisme mondial viennent du secteur des finances. Cf. figure 25 pour une illustration de ce réseau mondial de banques et de compagnies d'assurances. Quand il est dit, dans le débat sur la mondialisation, que les Etats-nations sont destitués de leur pouvoir, il faut aussi le comprendre par rapport à la montée de ces transnationales, qui peuvent jouer les gouvernements les uns contre les autres. Deux types d'organisations luttent contre ce phénomène, des organisations non gouvernementales qui s'opposent à la mondialisation (chapitre 5.2) et des organisations transnationales issues du mouvement ouvrier (chapitre 5.3).



Source : Virali et al. (2011 : 4)

Fig. 25 : L'interdépendance des groupes transnationaux dans le secteur financier

5.2. La société civile transnationale

« Construire notre avenir est une affaire bien trop importante pour la confier aux seuls gouvernements et experts. C'est pour cela que nous lançons cet appel aux jeunes, aux femmes et aux mouvements syndicaux ; nous en appelons aux classes dirigeantes politiques, intellectuelles et religieuses, aux scientifiques et aux enseignants, aux techniciens et aux entrepreneurs, au monde rural comme au monde des affaires. Que tous tentent de concevoir et de gérer leurs affaires comme cela s'impose à la lumière de ce nouveau défi. » (Brandt 1980 : 59)

Comparativement à l'économie mondiale et à la coopération entre les Etats, la société civile transnationale est plus faible et dispose de ressources bien moins importantes. Mais ses acteurs ont néanmoins réussi, à plusieurs reprises et surtout en menant des opérations de protestation, à attirer l'attention de l'opinion publique internationale sur les problèmes dénoncés.

Des événements importants, comme le Forum social mondial, ont acquis une certaine notoriété. Ce forum, dont la première édition s'est tenue à Porto Alegre (Brésil) en 2001, se réunit depuis presque chaque année, et a entre-temps été réitéré dans différents pays et régions.¹³ Les manifestations contre le sommet de l'OMC à Seattle en 1999 et le sommet du G8 à Gênes en 2001 ont aussi fait grand bruit.

L'association **Attac**, acronyme de « Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne », a été créée en France en 1998. L'objectif initial limité (explicite dans le nom) était l'introduction d'une taxe Tobin (cf. paragraphe 6.3). Entre-temps, Attac s'engage de manière plus générale pour lutter contre la mondialisation néolibérale, pour défendre les droits de l'être humain, pour demander une imposition plus juste, des limitations du commerce et des flux de capitaux, essentiellement dans le but d'aider les sociétés plus faibles et plus pauvres. Les membres d'Attac sont des individus, mais aussi des organisations (comme ver.di en Allemagne). Aujourd'hui, Attac est présente dans de nombreux pays avec ses propres structures.

Amnesty International a vu le jour en 1962 pour aider des prisonniers politiques. Depuis, l'organisation compte plus de 3 millions de sympathisantes et sympathisants, et est présente dans 80 pays. Au cours de son histoire, elle s'est chargée de la défense de dizaines de milliers de détenus, et obtenu la libération de nombre d'entre eux. Entre-temps Amnesty œuvre de manière générale à la défense des droits de l'être humain.

Les principaux acteurs de la société civile transnationale sont Attac, Amnesty International, Greenpeace, Tax Justice Network, mais aussi l'Eglise et les syndicats. De nombreuses organisations d'aide au développement (Welthungerhilfe par exemple) également. L'objectif de ce mouvement n'est pas tant de se battre pour un retrait de la mondialisation que pour « un autre monde » dans lequel les relations internationales seraient réaménagées dans l'intérêt de l'être humain, et plus spécialement des pauvres et des sans droits.

Critique et dilemme

Ces organisations critiquent le caractère néolibéral de la mondialisation actuelle. Pour elles, le néolibéralisme laisse trop de liberté d'action au secteur privé et aux marchés, et compromet la capacité d'action de l'Etat, la fourniture de biens publics ainsi que les droits et la capacité d'ac-

Société civile : moins de ressources

Notoriété : le Forum social mondial

Principaux acteurs

ONG : contre une mondialisation néolibérale !

13 Par exemple au niveau européen : <http://www.fse-esf.org>.

tion des sociétés plus faibles (surtout dans les pays en développement). Cependant, les altermondialistes sont souvent confrontés à un véritable dilemme dès lors que les problèmes que connaissent les populations dans les pays pauvres sont aussi dus aux élites et aux gouvernements dans ces pays, surtout quand ces élites se sont alliées au capital transnational.

Le problème de la redistribution mondiale

La contre-stratégie et le concept alternatif pour proposer un autre monde restent souvent confus et sujets à controverses. Tout le monde s'accorde sur le fait que les riches et les marchés financiers mondiaux doivent être assujettis à une imposition plus lourde et plus efficace. Les pays riches doivent mieux soutenir les pays plus pauvres (par exemple en consacrant plus de fonds à la coopération au développement ou à l'ouverture des marchés). Il faut aussi préserver les gisements de matières premières et l'environnement pour les générations futures.

Mais au regard des conflits sévères qui opposent les gouvernements au niveau mondial, on se demande comment de telles mesures pourraient être imposées. Surtout celle de la distribution des charges et des profits au sein des sociétés nationales, qui est inévitablement extrêmement controversée. L'idée selon laquelle « l'argent des pauvres dans les pays riches va aux riches dans les pays pauvres » illustre les problèmes auxquels est confrontée une politique de redistribution mondiale.

Controversée : la croissance négative

Il existe une position répandue, mais que tous les altermondialistes ne partagent pas : celle de la stratégie de la « décroissance » (degrowth), qui est contre la poursuite de la croissance. Ses partisans redoutent de voir la planète ruinée suite aux changements climatiques, à l'extermination des espèces, à l'épuisement des ressources et à la pollution de l'environnement.

Ils désapprouvent la consommation croissante et doutent qu'un rythme de rotation toujours plus rapide, au niveau des équipements techniques comme

Créée en 1971, **Greenpeace** compte aujourd'hui près de 3 millions de membres sympathisants, dispose de 40 bureaux et emploie 2400 salariés dans le monde. L'organisation lutte surtout pour la protection de l'environnement, contre le réchauffement climatique, contre l'exploitation non durable des ressources naturelles et contre le nucléaire. Pour ce faire, elle organise parfois des actions spectaculaires afin d'attirer l'attention de l'opinion publique. Elle utilise, si besoin est, sa propre flotte de bateaux, dont l'un d'eux, le « Rainbow Warrior », fut coulé par les services secrets français en 1985 en pleine intervention de protestation contre des essais nucléaires programmés.

*Unanimité :
améliorer
l'imposition !*

*Controverse : la
décroissance*

des modes, soit en mesure de faire le bonheur de l'être humain. Ils s'interrogent quant à savoir si les nouvelles générations de téléphones portables permettent vraiment de satisfaire des besoins fondamentaux, ou s'il ne s'agit pas plutôt de répondre à une envie de symboles de réussite sociale.

D'un autre côté, une chose est sûre : si les revenus et les possibilités de consommation de centaines de millions de pauvres doivent augmenter, cela ne peut se faire, dans un contexte de croissance zéro ou négative, que par la redistribution. Les alternatives à la croissance traditionnelle proposent des concepts comme la croissance sociale ou la croissance qualitative. Ces concepts misent sur la croissance dans certains domaines qui satisfont les besoins fondamentaux de l'homme, comme la santé ou l'éducation, tout en nécessitant peu de ressources naturelles.

Redistribution !

Croissance qualitative !

5.3. Les organisations transnationales issues du mouvement ouvrier

Très tôt déjà, le mouvement ouvrier a reconnu dans le capitalisme une force mondiale, et lancé le mot d'ordre « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ».¹⁴ Les syndicats et les partis de gauche se sont ensuite regroupés au niveau international, au sein d'organisations correspondantes.

5.3.1. Le mouvement syndical international

Les premiers signes d'une coopération internationale apparaissent dans différents secteurs (métallurgistes, ouvriers du bâtiment, bûcherons, illustrateurs par exemple) à partir de 1880 environ. La première confédération syndicale internationale se développe au début du 20^{ème} siècle. Après une interruption pendant la Première guerre mondiale, les syndicats reprennent leur coopération en 1918. Le premier succès est la création de l'OIT, sous l'égide de la Société des Nations, en 1919, qui deviendra plus tard (en 1946) une institution spécialisée de l'ONU, basée à Genève. Elle se consacre à la justice sociale et à la protection des travailleurs.

Premiers regroupements dès 1880 !

14 Cf. chapitre 2.

Avec la scission du mouvement ouvrier politique entre les socialistes démocrates (ou sociaux-démocrates) et les communistes (à partir de 1917 environ), le mouvement syndical se scinde également. La rupture définitive vient avec la guerre froide (chapitre 3), quand le mouvement se divise pour former d'une part la Fédération syndicale mondiale, sous la houlette des communistes, et d'autre part la Confédération internationale des syndicats libres.

CSI

Après l'effondrement du bloc de l'Est, le mouvement se consolide. La Confédération syndicale internationale (CSI, <http://www.ituc-csi.org>) est fondée en 2006. Elle réunit aujourd'hui plus de 300 syndicats dans plus de 150 pays, et compte plus de 160 millions d'adhérents. De 2010 à 2014, la CSI a été dirigée par Michael Sommer, ex-Président du DGB (la confédération syndicale allemande) et vice-président de la fondation Friedrich Ebert. Aujourd'hui, son Président est le Brésilien João Antonio Felício. Cette confédération réunit des fédérations syndicales internationales pour différentes branches d'activité, ainsi que des organisations régionales de différents continents.

Il existe des structures similaires en Europe, comme la Confédération européenne des syndicats (CES), et des organisations sectorielles comme la Fédération européenne des métallurgistes (FEM). Avec l'institution des Comités d'entreprise européens, elles sont mieux en mesure de faire face aux dirigeants des transnationales au sein de l'UE.

Les organisations internationales des syndicats interviennent pour demander plus de droits pour les salariés, pour développer et imposer les normes de l'OIT, et de manière générale pour défendre les droits de l'être humain.¹⁵

5.3.2. L'Internationale socialiste et l'Alliance progressiste

L'Association internationale des travailleurs (la « Première Internationale ») est fondée dès 1864, mais elle se scinde rapidement avant de se dissoudre. Elle est remplacée par la Deuxième Internationale en 1889. Celle-ci se désintègre en 1914 devant l'échec des partis socialistes à adopter une position commune contre la guerre. En 1919, les communistes fondent l'Internationale communiste, qui sera dissoute en 1943. L'Internationale socialiste (IS) voit le jour en 1951. En l'an

.....
¹⁵ Cf. Paragraphe 6.1.

Pour en savoir plus :

Hans-Wolfgang Platzer (2010),

Europäisierung der Gewerkschaften.

Gewerkschaftspolitische Herausforderungen und

Handlungsoptionen auf europäischer

Ebene, FES (éditeur), IPA, Berlin.

1951 : création de l'IS

2000, elle rassemble 162 membres (<http://www.internationalesocialiste.org/>). En 2014, 59 partis, parmi ses membres, sont au pouvoir dans leurs pays respectifs.

Pendant longtemps, l'IS est surtout composée de partis politiques européens et d'Amérique latine. Elle réunit en son sein des positions anticapitalistes et des positions sociales-démocrates modérées (la fameuse « troisième voie » entre communisme et capitalisme), qui s'opposent parfois. L'IS connaîtra un regain d'importance sous la houlette de Willy Brandt, qui la présidera de 1976 à 1992.

A la demande du Président de la Banque mondiale, Robert McNamara, Willy Brandt reprendra aussi la présidence de la Commission Nord-Sud (Commission indépendante sur les problèmes de développement international), qui remettra son rapport au Secrétaire général des Nations Unies en 1980. Ce rapport, intitulé « Nord-Sud : un programme de survie » (« rapport Brandt »), présente ce que l'on peut considérer comme une tentative de réponse sociale-démocrate face aux débuts de la mondialisation (crise du pétrole, crise de la dette).

« Avec mes collègues de la Commission, je suis intimement persuadé, non seulement que les peuples de ce monde doivent vivre en paix ensemble, mais aussi qu'ils le peuvent. Notre mission consiste à libérer l'humanité de la dépendance et de l'oppression, ainsi que de la faim et de la misère. Il faut nouer de nouveaux liens, qui amélioreront de manière décisive la perspective d'une paix, justice et solidarité pour tous. Il s'agit d'une tâche immense pour la génération actuelle et pour celle qui suivra. » (Brandt 1980 : 59)

Après l'effondrement du bloc communiste, il devient de plus en plus difficile de trouver des réponses communes. Entre les traditionnels partis de gauche et les représentants d'un courant politique libéral (Tony Blair, Gerhard Schröder) on arrive, dans le meilleur des cas, à des compromis de formulation. En 2013, 80 partis (surtout européens) quittent l'IS pour former l'Alliance progressiste, qui voit le jour à Leipzig, essentiellement sous l'influence du SPD allemand. Sigmar Gabriel en devient le premier Président. En toile de fond du conflit, en plus des problèmes internes, on retrouve surtout l'appartenance à l'IS de partis qui ne sont pas démocratiques, voire qui ont même produit des dictateurs (comme en Tunisie, en Egypte ou en Côte-d'Ivoire).

*Brandt :
Commission
Nord-Sud*

*2013 : création
de l'Alliance
progressiste*

5.4. Les partis nationaux et leurs programmes

Décrire les positions des partis politiques sur la mondialisation relève d'un certain défi. Car il est clair à présent que la mondialisation couvre de multiples domaines politiques. A cela s'ajoute le fait que des revendications concrètes, comme l'ouverture ou la fermeture des frontières, peuvent être associées à des idées totalement différentes.

C'est pourquoi il est intéressant de vérifier comment les partis de différents courants politiques décrivent fondamentalement la mondialisation dans leurs programmes d'orientation fondamentale. Il ressort de cette analyse les tendances suivantes :

Le programme de fonds de 2011 du parti de la gauche « Die Linke » se caractérise par une vue très critique de la mondialisation. Il y est question d'une mondialisation « néolibérale », mais le terme encore plus important dans ce programme est celui du « capitalisme mondial ». Selon le parti, « un monde sous le dictat d'un capitalisme mondial tout-puissant n'est pas un monde enviable » (Die Linke 2011 : 5).

Le FDP, parti libéral, voit les choses tout autrement : « Nous, les libéraux, voyons dans la mondialisation plus d'opportunités que de risques » (FDP 2012 : 90). Le FDP compte sur la prospérité et la croissance. Il souligne les effets positifs que la mondialisation doit aussi avoir sur les populations dans les pays émergents ou les pays en développement, et y voit des chances dans la lutte mondiale contre la pauvreté (cf. FDP 2012 : 18, 43, 89).

Il est intéressant de considérer la voie que le FDP entend suivre pour y arriver : « Pour cela, le monde a avant tout besoin d'une plus grande liberté ainsi que de marchés ouverts aux biens, aux services et au capital. [...] Dans le même temps, il faut une plus large acceptation par l'opinion publique de la concurrence mondiale et de ses avantages » (FDP 2012 : 89).

Pour la CDU à droite, la mondialisation est un « processus irréversible, qui permet un développement politique et économique avantageux », et le programme de fonds adopté par la CDU en 2007 est clairement en faveur de la mondialisation si

Le parti Die Linke dénonce le caractère néolibéral

Le FDP y voit plus d'opportunités

Pour la CDU il s'agit d'un processus de développement avantageux

on compare les différents programmes de principes fondamentaux des partis politiques. On y retrouve des phrases comme : « La mondialisation signifie l'ouverture mondiale des frontières au niveau politique, économique et de la communication. [...] Elle est l'expression de la liberté et renforce la concurrence » (CDU 2007 : 15).

Certes, la CDU évoque les peurs liées à la mondialisation et l'éventuelle perte de contrôle dans certains domaines. Mais elle avance immédiatement les opportunités et les avantages que la mondialisation présente pour l'Allemagne, et formule l'objectif de vouloir « s'affirmer face à la concurrence mondiale » (CDU 2007 : 16). Elle émet le vœu que l'économie sociale de marché puisse servir de cadre réglementaire international.

Du côté des écologistes allemands, le terme « mondialisation » apparaît, entre autres, dans le titre de quatre chapitres du programme de fonds du parti Bündnis 90/Die Grünen : mondialisation et justice, mondialisation et développement durable, mondialisation et démocratie, mondialisation et paix.

La position du parti Die Grünen, selon leur programme de principes fondamentaux adopté en 2002, fait preuve d'un certain scepticisme : « L'association du commerce et des marchés financiers au niveau mondial aboutit à une division du monde. [...] La fracture se creuse de plus en plus entre les gagnants et les perdants de la mondialisation économique. La destruction de l'environnement et la faim dans de nombreux pays du monde, le racisme, le nationalisme et la violence, l'oppression des femmes et l'exploitation des enfants n'ont pas reculé, mais progressé au contraire. C'est pour cela qu'il est juste et nécessaire d'opposer une résistance à cette mondialisation » (Bündnis 90/Grüne 2002 : 17).

Mais, plus loin dans le même programme, quelques 128 pages plus tard, le parti voit fondamentalement aussi l'opportunité de « concrétiser une idée humaniste : l'humanité a conscience de sa responsabilité mondiale et de la solidarité nécessaire les uns envers les autres – et agit en conséquence. » (Bündnis 90/Grüne 2002 : 145).

Le parti social-démocrate SPD, quant à lui, se penche, dans son programme de fonds de Hambourg également adopté en 2007, aussi bien sur les chances que sur les risques liés à la mondialisation. Il y voit par exemple des opportunités à saisir pour l'Allemagne en tant que nation industrielle, mais opère en même temps une

*Les écologistes
(Die Grünen) parlent
d'une résistance
nécessaire*

*Le SPD apporte une
réponse sociale
face au capitalisme
mondial*

distinction entre les perdants et les gagnants du développement économique. Un exemple qui illustre bien la position sociale-démocrate est la citation suivante :

« La mondialisation, l'ouverture des frontières et des marchés, est le résultat non seulement d'innovations techniques, mais aussi de décisions politiques. Elle offre la chance de venir à bout de la faim, de la pauvreté et des épidémies. Le commerce mondial est synonyme d'emploi et de prospérité pour de nombreuses personnes. Mais dans le même temps, le capitalisme mondial se caractérise par un manque de démocratie et de justice. Il est ainsi à l'opposé de l'objectif d'un monde libre et solidaire. Il renforce d'anciennes injustices et en crée de nouvelles. C'est pour cela que nous luttons pour une politique qui apporte, dans notre propre pays, en Europe et dans le monde, une réponse sociale face au capitalisme mondial. » (Programme de principes fondamentaux du SPD, Hambourg 2007 : 7)

Pour le SPD, l'Union européenne est un élément essentiel de la « réponse sociale face au capitalisme mondial », en tant que contrepoids à l'affaiblissement du pouvoir de décision des Etats-nations. La prospérité pour l'ensemble des peuples et pour tous, la protection des droits humains et le développement de structures coopératives sont au cœur des objectifs et des conclusions politiques du parti. Il faut renforcer les organisations internationales. La régulation insuffisante des marchés financiers mondiaux et des flux de capitaux est observée d'un œil particulièrement critique.

A débattre

Cosmopolitisme ou communautarisme ?

Les politologues Onawa Lacewell et Wolfgang Merkel proposent de distinguer le cosmopolitisme du communautarisme, pour comparer les positions des partis sur la mondialisation.

Pour eux, le cosmopolitisme se caractérise par trois principes : « l'individualisme, l'universalisme et l'universalité. Les cosmopolites veulent des frontières ouvertes, une immigration libérale, une naturalisation facilitée, l'inclusion culturelle ainsi qu'une responsabilité mondiale pour les droits de l'être humain et la protection de l'environnement. Ils soulignent les opportunités liées à la mondialisation » (Lacewell / Merkel 2013 : 1).

Les deux auteurs décrivent les communautaristes comme suit : « Les communautaristes, en revanche, critiquent la mondialisation. Pour eux, la nature de

l'être humain repose sur la communauté. La communauté, le particularisme et le contexte sont leurs principes fondamentaux. Les communautaristes interviennent en faveur de frontières contrôlées, préconisent la limitation de l'immigration, sont pour la spécificité culturelle, et soulignent la valeur de la cohésion sociale et de la protection sociale » (Lacewell / Merkel 2013 : 1).

En conséquence, ils voient deux grandes lignes de conflit. L'une concerne la dimension culturelle, donc les questions de citoyenneté, de multiculturalisme et de protection de l'environnement. Il existe d'une part des personnes qui arrivent plus facilement que d'autres à se jouer des différences culturelles et des exigences de mobilité, et d'autre part des personnes qui se sentent dépassées. Transposée dans la dimension économique, cette distinction met en évidence d'un côté les salariés qui profitent de l'ouverture des frontières (il s'agit essentiellement de personnes qualifiées), et de l'autre ceux qui en subissent ou en craignent les inconvénients.

Onawa Lacewell et Wolfgang Merkel ont situé plusieurs courants politiques dans ce schéma. Pour eux, les partis populistes de droite livrent une version « salie » du communautarisme. Les partis les plus cosmopolites sont notamment les partis du post-matérialisme. Chez les partis populaires, ils décrivent une ligne de conflit fluctuante, mais que l'on retrouve à travers l'ensemble de leur électorat. Autrement dit les partis populaires se caractérisent par le fait qu'ils réunissent des élites et des électeurs des deux bords.

Où situez-vous les partis allemands dans le schéma proposé par Onawa Lacewell et Wolfgang Merkel ? Quels changements voyez-vous au fil du temps ? Comment le parti dont vous vous sentez proche devrait-il se positionner et comment doit-il communiquer sur cette position ?

Qu'est-ce que cela signifie pour la Démocratie sociale ?

- La Démocratie sociale soutient la mise en place de structures parlementaires et fondées sur l'Etat de droit au niveau international.
- Les syndicats et les organisations de la société civile sont d'importants alliés de la Démocratie sociale.
- La Démocratie sociale critique les égoïsmes nationaux et la confiance dans la capacité des marchés mondiaux à apporter des solutions.

6. LES DEFIS A L'ECHELLE MONDIALE : EXEMPLES CONCRETS

Ce chapitre

analyse les principaux défis de la croissance mondiale dans différents domaines politiques :

- Droits des salariés et normes sociales
- Pauvreté dans le monde et développement durable
- Régulation des marchés financiers et concurrence fiscale
- Gouvernance mondiale de l'environnement et protection du climat
- Migrations

Depuis toujours, la mondialisation pose de nombreux défis à la société et à l'Etat. Les problèmes se superposent parfois, et se renforcent mutuellement jusqu'à devenir des défis à l'échelle mondiale.

Ce chapitre traite de cinq défis majeurs de la mondialisation, particulièrement importants pour la Démocratie sociale, et étroitement liés aux risques et aux conséquences de la croissance mondiale :

- Les droits des salariés et les normes sociales influencent la distribution de la création de valeur au sein de la société, la demande intérieure et la compétitivité.
- La pauvreté dans le monde et le développement sont fortement corrélés à la croissance de l'économie mondiale et à sa distribution.
- La régulation des marchés financiers facilite ou complique les investissements internationaux et l'utilisation de l'épargne, et permet d'éviter des crises financières.
- La protection du climat devient plus difficile et plus importante avec la mondialisation.
- Les migrations dans le monde peuvent certes réduire la pauvreté, mais menacent aussi la qualité de vie des groupes vulnérables dans les pays riches.

*Cinq grands défis :
l'emploi, la pau-
vreté, les marchés
financiers, le climat,
les migrations*

6.1. Droits des salariés, politique commerciale et normes sociales

Ce chapitre

- met en lumière les raisons pour lesquelles les salaires et les acquis sociaux des salariés sont menacés dans les pays industrialisés ;
- expose le conflit d'intérêts entre le désir de développement des pays pauvres et les enjeux liés à l'emploi pour les pays riches ;
- explique les problèmes rencontrés pour imposer les normes du travail des conventions fondamentales de l'OIT dans les pays à bas salaires et dans la politique commerciale internationale ;
- analyse les conséquences de la mondialisation sur les salaires ainsi que sur la répartition des emplois et sur la distribution de la création de valeur dans le monde.

Que signifie la mondialisation pour les salariés ? Cette question préoccupante est très vite apparue dans les pays développés. Elle s'est posée avec l'augmentation des importations en provenance des pays dits à bas salaires, et avec les investissements des multinationales dans ces pays.

En Allemagne, ce débat faisait déjà rage dans les années 1970, même si l'on ne parlait pas encore de « mondialisation » à l'époque. On parlait plutôt d'une « nouvelle division internationale du travail ». Dès 1977, Folker Fröbel, Jürgen Heinrichs et Otto Kreye publient une étude révolutionnaire sur le sujet (The New International Division of Labour). Le titre complet est programme et décrit déjà toute la problématique : La nouvelle division internationale du travail. Chômage structurel dans les pays industrialisés et industrialisation des pays en voie de développement.

La hausse du chômage depuis 1972 est attribuée, au moins en partie, à la crise qui a touché certaines branches industrielles dans des pays à hauts salaires, comme l'industrie textile ou l'industrie du vêtement, ou encore la construction navale. Ainsi par exemple, Volkswagen arrêtera en 1978 la production de la « Coccinelle » en Allemagne, pour l'importer du Mexique.

La concurrence des bas salaires

Mais la concurrence ne vient pas uniquement des filiales de multinationales. Elle apparaît aussi dans les entreprises locales situées dans d'autres pays, par exemple avec l'industrialisation de la Corée.

1977 : nouvelle division internationale du travail

Délocalisations : la « Coccinelle » part au Mexique

Industrialisation en Asie

Pour la Corée et les pays de niveau comparable, l'enjeu consiste à pouvoir aussi écouler leurs nouveaux produits industriels sur le marché mondial. Ils peuvent ainsi réaliser des recettes en monnaie étrangère (devises) dont ils ont besoin pour payer leurs importations. Ces importations, quant à elles, sont nécessaires pour le développement de leur économie.

La donne a donc changé dans la division internationale du travail. Les coûts de transport ont baissé dans les pays en voie de développement avec l'amélioration des infrastructures, et ces pays sont avantagés par des coûts de main-d'œuvre plus faibles.

Les causes des faibles coûts de main-d'œuvre...

Les coûts de main-d'œuvre peu élevés reposent sur différents facteurs : bas salaires, temps de travail plus long (par jour, semaine et année) d'une part, mais aussi dépenses limitées pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail d'autre part, et enfin souvent aussi la répression des syndicats et d'autres formes d'organisation des employés. Toutefois, on ne trouve pas tous ces aspects d'une production de type « sweat shop » uniquement dans les usines travaillant pour l'exportation ou appartenant à des investisseurs étrangers, ils sont aussi monnaie courante dans la société locale des pays concernés.

Il existe dans de nombreux pays pauvres, mais aussi dans des régions défavorisées de pays riches, des sites de production où les conditions de travail sont indignes et dangereuses. Les Anglo-Saxons ont baptisé ces ateliers de misère, où les ouvriers doivent gagner leur pain « à la sueur de leur front » à des températures souvent élevées, les « **sweat-shops** ». Certains cas, où les conditions de sécurité étaient insuffisantes, sont devenus tristement célèbres, avec le décès de centaines de personnes lors d'incendies ou de l'effondrement de bâtiments. C'est aussi ce qui est arrivé au Bangladesh en juin 2013, quand plus de 1000 employés ont péri dans l'effondrement d'une usine textile.

... Développement, mais aussi exploitation

Il faut tenir compte de plusieurs éléments dans l'analyse de ces faibles coûts de main-d'œuvre. Les bas salaires correspondent généralement à une productivité moyenne relativement faible dans les pays en voie de développement, et au coût peu élevé des biens salariaux. Les biens salariaux sont des biens dont les ouvriers ont besoin pour vivre, comme la nourriture ou un logement. Même des salaires qui offriraient le même pouvoir d'achat que des salaires dans les pays riches seraient nettement moins élevés suite aux effets de change (facteur variant de 3 à 10 selon les pays). Ils n'empêcheraient donc pas l'avantage concurrentiel de coûts plus bas.

Le temps de travail plus long et la moins bonne protection des travailleurs sont également typiques d'un niveau de développement généralement plus faible,

dans lequel l'augmentation de la production et de la consommation ont provisoirement plus d'importance que le temps libre ou la réduction des risques. L'oppression (notamment des travailleuses et des travailleurs) est aussi un fait connu depuis les origines de l'industrialisation dans les pays aujourd'hui riches.

La réaction des pays industrialisés

Du point de vue des salariés (ou futurs chômeurs) dans les pays industrialisés, dont l'emploi est compromis par cette concurrence des bas salaires, une telle menace justifie – indépendamment de ses tenants et aboutissants – des mesures de défense comme des droits de douane ou des quotas d'importation. C'est ainsi que des accords internationaux ont été conclus à partir des années 1960 (Accord coton, Accord multifibres, Accord-cadre mondial sur les textiles), qui réglementent les exceptions par rapport à la suppression des droits de douane sinon demandée. De tous temps, l'objectif a été de protéger les industries menacées dans le Nord.

La Démocratie sociale est face à un dilemme. D'un côté, elle veut assurer la prospérité des salariés dans les pays industrialisés, de l'autre elle ne veut pas freiner l'industrialisation des pays en développement.

Un compromis devrait reposer sur deux piliers. Il faudrait :

1. Atténuer l'impact du changement structurel.
2. Se concentrer sur l'éradication des formes extrêmes « d'exploitation » et d'oppression.

Atténuer l'impact du changement structurel

Le protectionnisme déjà évoqué vise également à réduire la pression due aux importations, sans l'éliminer totalement. En effet, tout au moins selon la théorie des marchés, on peut s'attendre à la création de nouveaux emplois dans d'autres domaines.

Car, comme précédemment expliqué, les exportations vers le Nord permettent, d'une part, aux pays à bas salaires de percevoir des recettes grâce auxquelles ils peuvent, à leur tour, importer des biens et des services des pays industrialisés. Cela crée de la demande et de l'emploi dans les industries d'exportation du Nord. D'autre part, les ménages dans le Nord paient moins cher certains produits, comme leurs vêtements, grâce aux offres meilleur marché en provenance du Sud. Ils ont ainsi la possibilité d'acheter d'autres biens et services dont la production génère in fine de nouveaux emplois.

Dilemme : soutenir le développement, protéger la production locale

Compromis reposant sur deux piliers

Non-simultanéité entre la création et la disparition d'emplois

Les conséquences positives possibles de la division internationale du travail

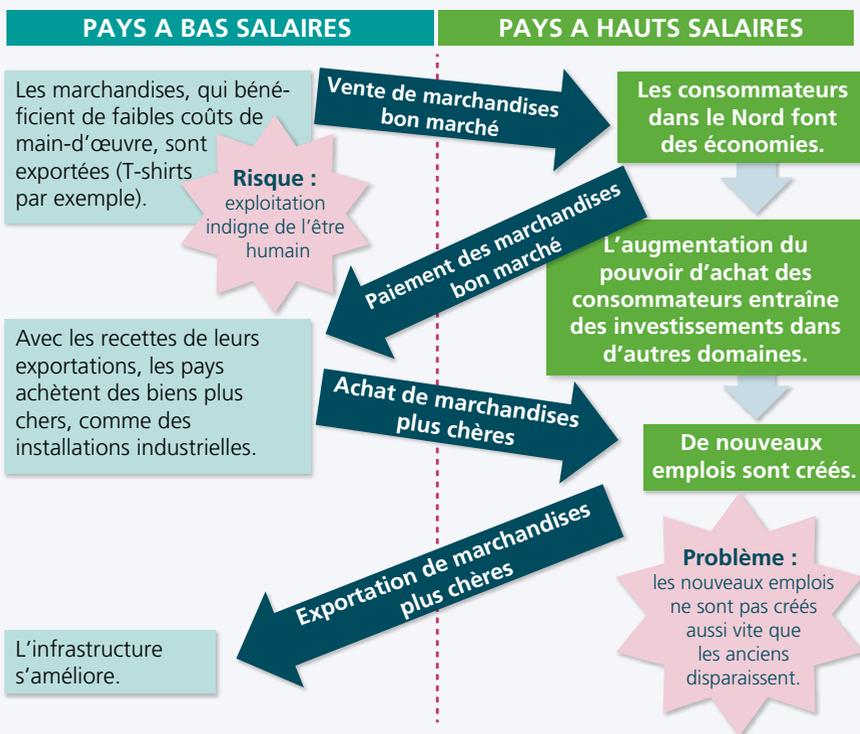


Fig. 26 : Conséquences de la division internationale du travail

Taxes à l'importation provisoirement intéressantes

Jusqu'à la création concrète de nouveaux emplois, il faut du temps, que l'on peut gagner en instaurant des taxes à l'importation. Toutefois, les droits de douane ne devraient pas être nécessaires en permanence. Ce processus est soutenu par l'augmentation (relative) des salaires (et d'autres éléments constitutifs des coûts) au fur et à mesure de la progression du développement dans les pays concernés. Une autre piste est la revalorisation de la monnaie nationale : c'est ainsi que les Etats-Unis, par exemple, ont régulièrement poussé la Chine à revaloriser sa monnaie, à savoir à la renchérir par rapport au dollar.

Se concentrer sur l'éradication des formes extrêmes « d'exploitation » et d'oppression

Les syndicats, plus particulièrement, ont essayé de limiter de manière constructive la concurrence des bas salaires, sans contester la légitimité des emplois des travailleuses et des travailleurs des pays en développement. Pour cela, ils ont distingué

Permettre le développement et empêcher l'exploitation !

les salaires bas en raison de la faible productivité et du faible coût de la vie, des formes d'exploitation plus extrêmes, qui font baisser le coût de la main-d'œuvre avec le travail des enfants, la servitude pour dettes ou l'oppression des syndicats. Leur action vise à obtenir le respect des droits des salariés et des normes sociales.

Leur principale revendication a souvent été de conditionner l'accès au marché à la reconnaissance et à l'adoption des normes de l'OIT. Il faudrait appliquer des sanctions douanières aux exportations en provenance de pays qui n'ont pas adopté ou mis en œuvre ces normes relatives à la liberté syndicale, à l'interdiction du travail des enfants etc. (cf. ci-dessous).

Les normes du travail des conventions fondamentales de l'OIT et leur adoption au niveau mondial

La pression exercée par les syndicats et les organisations non gouvernementales pour lier les accords commerciaux au respect des normes de l'OIT, n'a toutefois rencontré qu'un succès très limité à ce jour. Mais il existe plusieurs traités qui contiennent des dispositions réglementaires de ce type.

Idée : ancrer les normes du travail dans des traités !

Normes du travail des conventions fondamentales de l'OIT

L'OIT (cf. paragraphe 5.1) défend les quatre principes fondamentaux suivants:

1. La liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective
2. L'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire
3. L'abolition effective du travail des enfants
4. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Pour instaurer concrètement ces principes fondamentaux, huit normes du travail ont été arrêtées dans des conventions fondamentales, dont la première a été adoptée dès 1930. La liste ci-dessous reprend les conventions avec leur objet et l'année d'adoption :

- Convention n° 29 sur le travail forcé (1930 et protocole de 2014 relatif à la Convention sur le travail forcé)
- Convention n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948)
- Convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949)
- Convention n° 100 sur l'égalité de rémunération (1951)
- Convention n° 105 sur l'abolition du travail forcé (1957)
- Convention n° 111 concernant la discrimination (emploi et profession) (1958)
- Convention n° 138 sur l'âge minimum (1973)
- Convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants (1999).
Interdiction et mesures immédiates d'abolition.

La ratification de ces conventions n'a pas de caractère obligatoire pour les pays membres de l'OIT. Même l'Allemagne n'a pas ratifié toutes les conventions. Sur les huit conventions fondamentales, la Chine n'a ratifié que les quatre dernières de la liste ci-dessus. L'Inde n'en a également ratifié que quatre (29, 100, 105, 111).

Exemple : l'UE

Les Etats-Unis, le Canada et l'UE notamment ont introduit, dans certains accords, des clauses pour protéger les droits des salariés. Mais les processus prévus en cas de violation de ces droits (instruction, procédure d'arbitrage etc.) sont généralement si complexes, et les obstacles à surmonter si importants, qu'il n'y a guère de sanctions appliquées dans les faits.

Peu de poids au sein de l'OMC

Le Système de préférences généralisées (SPG), mis en place au sein de l'UE, permet d'octroyer à des pays tiers un accès en franchise au marché intérieur sous certaines conditions. Cet accès est ainsi conditionné à la ratification et à l'application de plus d'une vingtaine de conventions. La Biélorussie, le Sri Lanka et la Birmanie se sont ainsi vu refuser cet accès pour violation des accords. Mais les possibilités d'améliorer durablement les conditions de travail sont trop faibles au regard de cette profusion d'accords commerciaux.

Dans la politique commerciale multilatérale de l'OMC, les normes du travail des conventions fondamentales ne jouent qu'un rôle très secondaire. Certes, l'OMC se prononce en faveur d'une coopération avec l'OIT, mais dans le doute, le libre-échange reste prioritaire. C'est ainsi que l'OMC ne s'est prononcée que du bout des lèvres en faveur des normes du travail des conventions fondamentales de l'OIT dans sa Déclaration de Singapour de 1996, et qu'elle a souligné en même temps que l'on ne saurait priver les pays en développement de leur avantage « naturel » des bas salaires.

Il est fondamentalement difficile d'associer la politique commerciale aux droits des salariés et aux normes sociales, encore qu'il faille distinguer les dilemmes qui se posent aux Etats de ceux qui se posent aux entreprises.

Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement TTIP

(Transatlantic Trade and Investment Partnership)

Il est intéressant d'aborder les problèmes du libre-échange, ou ceux encore plus vastes de l'ouverture des frontières à des flux de biens, de services et d'investissements, en prenant l'exemple du traité TTIP actuellement encore en cours de discussion (2014 / 2015) entre les Etats-Unis et l'UE. Ses partisans en attendent des avantages, tels que l'augmentation des échanges et des investissements, avec des répercussions positives sur la croissance et l'emploi. Ses opposants, en revanche, redoutent un affaiblissement des normes relatives à la protection de l'environnement et des consommateurs, ainsi qu'une érosion des droits des salariés et des restrictions pour la politique économique nationale résultant de la protection des investisseurs.

DIGRESSION : TTIP

Par Carsten Schwäbe

Le TTIP est le nom d'un traité de libre-échange prévu entre l'UE et les Etats-Unis, qui est en cours de négociation depuis 2013. L'objet des négociations porte essentiellement sur la suppression des droits de douane et l'uniformisation des prescriptions administratives.

Les partisans de ce traité en espèrent, d'une part, plus de croissance et d'emploi, et d'autre part, une plus grande marge d'action. Il est résulterait la plus grande zone de libre-échange du monde, ce qui lui conférerait un poids bien plus important dans la politique commerciale mondiale. Cet accord donnerait aussi la possibilité d'exporter des normes communes dans d'autres pays.

Les opposants renvoient, entre autres, au danger d'un affaiblissement de la protection de l'environnement et des consommateurs. Par exemple, l'UE applique le principe de précaution dans sa politique environnementale : un nouveau produit chimique n'est autorisé qu'avec la preuve de son innocuité pour l'environnement. Les autorités de régulation américaines n'interviennent, en revanche, que s'il est prouvé qu'il existe un risque (approche basée sur le risque).

Par ailleurs, des voix critiques se font entendre quant à l'éventuel droit qui serait accordé aux investisseurs d'intenter une action en justice, auprès d'une cour d'arbitrage, en cas de pertes ou de manque à gagner imputables à la réforme de réglementations nationales. L'idée est de protéger les investissements, mais limite dans le même temps la souveraineté des Etats – par exemple un Etat qui voudrait interdire l'utilisation de l'énergie nucléaire ne pourrait plus décider aussi librement.

Pour surmonter le scepticisme à l'égard de l'accord de protection des investissements dans le TTIP, la Commission européenne a proposé, en alternative aux cours d'arbitrage du secteur privé, de mettre en place un tribunal commercial international, de droit public. Par ailleurs, elle a souligné que le TTIP n'entraînerait aucune baisse des normes en vigueur au sein de l'UE. Il n'est pas prévu d'harmoniser les normes dans les domaines sujets à controverses.

Un autre point de désaccord entre les opposants et les partisans de l'accord est celui de la question de la transparence et de l'accès aux résultats des négociations.

Comme le TTIP touche au droit européen et au droit national, il sera probablement qualifié d'accord « mixte », ce qui signifie qu'il faudra obtenir l'accord du Parlement européen et des Etats membres pour l'entériner. Le Parlement européen a déjà indiqué son opposition à des cours d'arbitrages privées. En Allemagne, c'est le Bundestag qui devra se prononcer. Le SPD a également déjà décidé de 14 points qui devront au minimum être satisfaits pour que le parti vote en faveur du traité au Bundestag. En voici un extrait :

« Le traité de libre-échange ne doit pas compromettre les droits des salariés, la protection des consommateurs ainsi que les normes sociales et environnementales. Nous refusons tout dumping concurrentiel qui permettrait à des Etats et des entreprises d'acquérir des avantages par un dumping social et environnemental. C'est pourquoi, dans le cadre de l'accord commercial, il faut faire en sorte d'améliorer les droits de cogestion, la protection du travail, de la santé et des consommateurs ainsi que les normes sociales et environnementales. »
(SPD 2014 : 2)

Pour en savoir plus :

SPD (2014), Nos attentes à l'égard des négociations sur le libre-échange transatlantique, Décision de la 5^{ème} Convention du parti, 20 septembre 2014, Berlin.

Commission des valeurs fondamentales du SPD (2015), TTIP et les valeurs fondamentales de la Démocratie sociale – Un conflit ? Sur le débat du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, Berlin.

Gesine Schwan et Gustav Horn (2015), Erst Demokratie, dann Freihandel, dans : Frankfurter Rundschau du 20 février 2015.

Christian Thorun et Jana Diels (2014), Chancen und Risiken der Transatlantischen Handels- und Investitionspartnerschaft (TTIP) für die Verbraucherwohlfahrt, FES, WISO Diskurs, Bonn.

Jan Prieue (2014), TTIP oder transatlantische Währungs Kooperation?, FES, WISO direkt, Bonn.

Dans un premier temps, considérons la situation au niveau des gouvernements et de la jurisprudence : toute politique qui conditionne la conclusion d'accords à la promulgation et l'application de lois dans un pays partenaire, est confrontée à d'autres intérêts de politique extérieure et économique. Exemple : de toute évidence, personne ne souhaite mettre un terme aux échanges avec la Chine, bien que le pays n'ait toujours pas interdit le travail forcé. On retrouve de tels conflits également dans le débat sur l'accord transatlantique.

Même dans les pays où des réglementations correspondantes ont été adoptées, la réalité sociale est souvent tout à fait différente. Les pays pauvres ne disposent souvent pas d'une administration capable de vérifier le respect de certaines

On entend par **secteur informel** la partie de l'économie qui n'est pas enregistrée officiellement. Dans les pays en voie de développement, il s'agit souvent d'une grande partie de l'agriculture, de l'artisanat et des services simples comme le cirage de chaussures ou la vente à emporter de boissons et de nourriture. Dans certaines sociétés, le secteur informel représente une part considérable de l'économie. En règle générale, aucun impôt n'étant payé sur ces activités, le système fiscal dans ces Etats est confronté à des défis majeurs.

normes dans les entreprises. L'inefficacité, des ressources limitées en personnel et matériel ainsi que la corruption sont plutôt la règle que l'exception. Plus on parle de travail dans le secteur informel, plus il est probable que les normes du travail ne sont pas respectées.

Les autres acteurs sont les entreprises, qui produisent des biens ou des marchandises pour l'exporta-

tion. Les filiales de groupes étrangers (multinationales) ont généralement tendance à respecter les normes juridiques nationales et à proposer, dans l'ensemble, de meilleures conditions de travail que les entreprises locales – notamment aussi, parce qu'elles sont souvent plus exposées au regard critique des organisations non gouvernementales, des syndicats, des comités d'entreprise et de l'opinion publique des pays importateurs. En revanche, les conditions de travail chez les sous-traitants locaux sont beaucoup moins claires.

La pression exercée par la politique commerciale afin d'améliorer les conditions de travail dans les pays en développement n'a donc guère de chances d'aboutir. La situation est quelque peu différente quand des consommatrices et des consommateurs, souvent poussés par des organisations de la société civile, avancent des menaces de boycott. De manière générale, ce sont de telles actions qui ont incité les importateurs et les multinationales de grandes marques connues à faire plus attention aux

*Bonne conscience,
mais moins d'amis ?*

*Problèmes de mise
en application*

*Rôle particulier :
les filiales*

*Le boycott comme
instrument ?*

conditions régnant chez leurs sous-traitants et dans leurs filiales. Mais ici aussi un vrai contrôle avec visite des sites coûte cher, et n'est guère possible à grande échelle.

Il s'avère également difficile d'assurer la protection des salariés, menacés par la concurrence des bas salaires, dans les pays industrialisés. Les consommateurs et les entrepreneurs, qui profitent des bas salaires appliqués en d'autres lieux, forment des groupes de pression puissants. Il en va de même pour le patronat et les salariés dans les secteurs d'exportation. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible d'imposer des mesures protectionnistes face à de tels groupes d'intérêts.

Ceci dit, le protectionnisme ne peut protéger que le marché intérieur. Quand des marchés tiers sont livrés à partir de sites de production à bas salaires, les emplois locaux qui dépendent de la production de cette même offre disparaissent, avec ou sans protectionnisme. On pourrait tout au plus les sauver en les subventionnant, ce qui permettrait aux exportateurs de vendre moins cher que leurs concurrents des pays à bas salaires. Mais le protectionnisme ou le versement de subventions peut amener d'autres pays à isoler également leurs marchés en guise de représailles, ou à entrer dans une course aux subventions. Ce qui peut alors déboucher sur des problèmes d'emploi dans l'industrie exportatrice locale.

*CSR et Pacte
mondial*

Enfin, au niveau des entreprises, il faut mentionner les initiatives volontaires comme la responsabilité sociale de l'entreprise (*Corporate Social Responsibility* ou *CSR*) ou, au niveau international, le Pacte mondial (*Global Compact*) des Nations Unies. Ces initiatives montrent que toutes les entreprises ne sont pas uniquement intéressées par l'exploitation de leurs salariés, et que certaines peuvent aussi – souvent pour des raisons d'efficacité – aménager de manière tout à fait coopérative leurs relations avec les salariés et d'autres parties prenantes, à savoir des groupes d'intérêts comme les communes de leurs sites de production, leurs sous-traitants ou leurs clients. De tels accords ne sont toutefois pas juridiquement contraignants, mais sont conclus sur une base volontaire.

Le « bon travail » menacé avec la concurrence mondiale entre sites de production

Dans le modèle classique du commerce extérieur¹⁶, le libre-échange doit, au final, entraîner la prospérité pour tous. Cette hypothèse ne correspond plus à la réalité dans un monde aux marchés de capitaux ouverts, marqué par un sous-emploi structurel.

16 Cf. chapitre 2.

*Libre-échange :
la prospérité
pour tous ?*

En fait, pour créer de la valeur et de l'emploi sur leur territoire, les pays essaient « d'attirer » le capital mondial mobile. Mais de nombreux facteurs entrent en ligne de compte dans le choix d'un site de production.

Si le montant des salaires et des conditions de travail favorables aux entrepreneurs étaient les seuls éléments déterminants, tous les emplois auraient, depuis longtemps déjà, été délocalisés dans des pays à bas salaires. Mais il existe également des facteurs au moins tout aussi importants, comme la productivité et la qualification de la main-d'œuvre, la proximité avec le marché, la fiscalité et les prix des produits et des services nécessaires sur place (intrants), comme le coût énergétique et la fiabilité de l'approvisionnement en énergie.

Les multinationales¹⁷ organisent leurs filières de production via des réseaux qui peuvent s'étendre sur plusieurs pays. Les étapes de production à forte intensité de main-d'œuvre, mais sans nécessité de qualification particulière, sont souvent transférées vers des sites à bas salaires dans des pays moins développés. Il s'agit typiquement de travaux de couture ou de montage de produits électroniques (en téléphonie mobile par exemple). Les entreprises ne sont pas uniquement intéressées par le coût de la main-d'œuvre et d'autres coûts indirects (comme la sécurité et la santé), mais aussi par la flexibilité.

Site de production : plus que des salaires !

REPORTAGE : POURQUOI APPLE PRODUIT EN CHINE

« Il en ressort que cela [le choix du site de production] ne dépend pas uniquement des coûts plus avantageux que promettent les fabricants d'équipements d'origine OEM [*original equipment manufacturers*] comme Foxconn ou Pegatron. Encore plus importante serait la flexibilité que permet la colossale armée d'agents de production – la société Foxconn emploie, à elle seule, près d'un million de personnes. Le journal [New York Times] cite l'exemple du lancement d'une nouvelle génération d'iPhone, pour laquelle Apple a décidé de changer les écrans utilisés juste avant la sortie du modèle. Un contremaître est alors parti, en pleine nuit, chercher dans leurs foyers quelques 8000 ouvriers. Après une distribution de thé et de biscuits, ceux-ci se sont retrouvés au travail moins d'une demi-heure plus tard, sur un poste de 12 heures [pour] insérer les nouveaux écrans dans leur cadre. 96 heures plus tard, les ateliers produisaient déjà 10 000 iPhone par jour. » (Schwan 2012 : 1)

17 Cf. paragraphe 5.1.

La création de valeur est répartie de manière très inégale dans les différentes phases de production. Le coût salarial dans les sites à bas salaires ne représente généralement qu'une infime partie du coût total ou de la création de valeur totale et du prix final. Par nature, le coût de main-d'œuvre des éléments de la chaîne, qui sont situés dans des pays à salaires élevés, représente une part bien plus importante. Il ne s'agit pas seulement d'emplois bien rémunérés dans la recherche et le développement, dans la conception de produits ou le marketing, mais aussi des salariés moins bien rémunérés dans le transport ou encore dans le commerce de gros et de détail, dont les salaires sont malgré tout encore bien plus élevés que ceux dans les pays pauvres. Un autre élément important du coût sont les charges locatives dans des sites plus chers ainsi que les bénéfices.

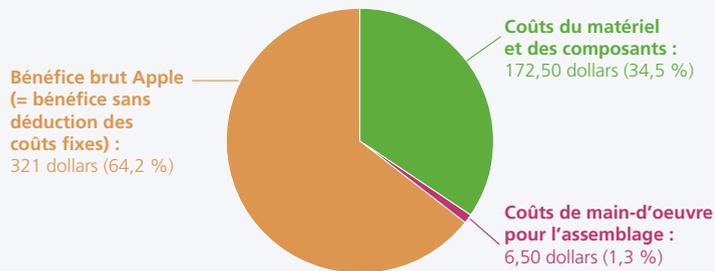


Fig. 27 : Structure des coûts de l'iPhone 3GS (prix de vente 500 dollars)



Fig. 28 : Distribution régionale des coûts des composants et de l'assemblage

Si Apple produisait son iPhone aux Etats-Unis, les coûts salariaux seraient certes dix fois plus élevés (donc dans les 60 dollars), mais la production continuerait quand même de dégager un bénéfice important au regard du prix de vente élevé.

La **part des salariés dans le revenu national** permet de mesurer la contribution des salaires au revenu national. D'autres éléments du revenu national sont par exemple les revenus des capitaux comme les bénéfices, les intérêts et les loyers.

Cette concurrence entre sites de production exerce une pression sur les salaires et les conditions de travail dans le monde entier. C'est l'une des raisons du recul mondial de la part des salariés dans le revenu

national, surtout dans les pays riches. Il faudra du temps avant que l'amélioration des conditions de travail et une légère augmentation des salaires dans les pays à bas salaires parviennent à modifier cette structure de base.

A long terme, ce seront plutôt d'autres évolutions qui auront un impact. Par exemple quand des tâches simples, mais aussi des tâches toujours plus complexes, ne seront plus réalisées par des personnes, mais par des robots et des systèmes informatisés. Cela pourrait entraîner une baisse générale de la demande de travail, et affecter plus particulièrement les sites de production à bas salaires.

En dehors des salaires et des conditions de travail, un autre facteur important pour les salariés, et plus généralement dans la perspective de la Démocratie sociale, est celui de la protection sociale. Précisément dans les pays pauvres, les systèmes de protection contre les risques, tels que la maladie, le chômage ou la vieillesse, sont peu développés, et ne couvrent généralement que des catégories de personnel privilégiées (l'armée par exemple). C'est pourquoi l'OIT demande, non seulement le respect des normes du travail des conventions fondamentales précédemment mentionnées, mais aussi le respect de minima sociaux en matière de protection sociale (Convention 102), plus connus sous leur nom anglais « *Social Protection Floor* » (SPF) ou socle de protection sociale. Depuis l'adoption de sa nouvelle stratégie en 2012, l'OIT demande à ses Etats membres de respecter toute une série de normes en la matière.

Les limites objectives de salaires plus élevés, de l'amélioration coûteuse des conditions de travail et d'une meilleure protection sociale résident dans la performance réelle de l'économie nationale concernée. Corriger une distribution inéquitable de la création de valeur effective, qui favorise les élites riches et les détenteurs de capitaux, permet certes d'améliorer la situation des salariés. Mais ici aussi, on ne peut pas distribuer plus que ce qui a été produit.

De nouvelles marges de manœuvres apparaissent au fur et à mesure que la productivité et l'emploi augmentent avec le développement. Quand l'offre en main-d'œuvre bon marché issue du monde agricole sera épuisée, il y aura pénurie de main-d'œuvre. Dans de nombreuses économies en cours de rattrapage (d'abord le Japon, puis la Corée, Taïwan et Singapour entre autres), les salaires ont fini par augmenter, – même si cela s'est souvent fait tardivement –, et ils se sont rapprochés du niveau des pays développés, voire l'ont dépassé.

Bien que les salaires dans ce pays soient encore très éloignés du niveau de l'OCDE, on observe ce phénomène en Chine également. Dans la théorie du développement économique, ce moment critique est appelé « le tournant de Lewis ».

Même si de nombreux pays devaient connaître un développement aussi dynamique que la Chine, il continuerait d'exister de vastes réserves de main-d'œuvre bon marché au niveau international dans l'économie mondialisée. Mais si les droits des salariés et les normes sociales étaient respectés partout, et si les salaires augmentaient avec la productivité grâce à des syndicats capables de s'imposer, les processus de rattrapage seraient plus rapides, et la demande mondiale se traduirait plus vite par une croissance de l'emploi.

Dans le développement d'une société, le **point tournant de Lewis**, du nom de l'économiste Arthur Lewis, est atteint quand la demande de main-d'œuvre venant des villes, et poussée par la modernisation des secteurs industriels et tertiaires, ne peut plus être satisfaite par la main-d'œuvre qui travaillait autrefois dans le secteur agricole. Après ce tournant, les salaires des travailleuses et des travailleurs doivent théoriquement augmenter, et les inégalités diminuer, mais avant cela, l'écart inégalitaire continue de se creuser encore un peu.

Qu'est-ce que cela signifie pour la Démocratie sociale ?

- Il faut trouver le juste équilibre entre la protection des salariés locaux, les intérêts justifiés des pays exportateurs pauvres et ceux des consommateurs locaux.
- La pression internationale devrait viser le respect des normes du travail des conventions fondamentales de l'OIT ainsi qu'une politique salariale orientée sur la productivité.
- La politique de concurrence et la politique fiscale devraient utiliser les bénéfices considérables réalisés par le capital mondial grâce à l'excédent mondial de main-d'œuvre, en faveur des consommateurs et pour l'équilibre social.

6.2. Pauvreté dans le monde et développement durable

Ce chapitre

- analyse les causes du sous-développement et de la pauvreté ;
- retrace l'histoire de la coopération au développement dans ses grandes lignes ;
- présente les plus importantes organisations de lutte contre la pauvreté ;
- explique le périmètre et les stratégies de la coopération au développement ;
- jette un regard critique sur l'aide au développement.

Aujourd'hui, l'objectif de la « coopération au développement » est de soutenir dans leur développement en particulier les Etats pauvres, et de combattre la pauvreté dans le monde. Mais il faut savoir que, dans un premier temps, la coopération au développement a été motivée par des intérêts géopolitiques concrets.

Dans le contexte de la guerre froide,¹⁸ les Etats-Unis souhaitent conforter leurs alliés. La prospérité et le développement doivent couper l'herbe sous le pied aux mouvements d'opposition communistes dans ces pays. Le concept fonctionnera en Allemagne et au Japon.

Des intérêts économiques viennent ensuite se greffer sur les intérêts géopolitiques. Les élites pro-occidentales dans ce que l'on appelle le tiers monde instaurent des conditions favorables aux multinationales, notamment dans le secteur agricole et dans l'industrie minière. Souvent, cela passe par l'oppression des paysans et des ouvriers.

Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à attacher autant d'importance aux intérêts politiques et économiques dans leurs relations avec les pays en voie de développement. Les (anciennes) puissances coloniales, la Grande-Bretagne, la France, la Belgique et l'Allemagne, ne sont pas en reste.

La RFA va pendant longtemps instrumentaliser l'aide au développement en dissuadant les pays en développement de reconnaître la RDA (doctrine Hallstein). Les intérêts liés aux exportations ne sont pas négligeables non plus. On y voit une belle opportunité de participer au processus de développement du tiers monde, où les investissements sont, par nature, particulièrement importants.

*Au départ :
des intérêts
géopolitiques*

*Contexte :
la guerre froide*

*RFA : la doctrine
Hallstein*

18 Cf. chapitre 3.

Le « développement » se met à mener sa propre existence

Le rôle des Nations Unies

Pour en savoir plus :

Jochen Dahm (2015), Erhard Eppler – Die Kraft der Sprache, dans : Christian Krell (Editeur), Vordenkerinnen und Vordenker der Sozialen Demokratie, 49 Porträts, p. 112–188, Editions J.H.W. Dietz Nachf., Bonn.

Le développement, un domaine d'action politique à part entière

Dans un premier temps, le système de la coopération au développement est dominé par les intérêts de la politique extérieure et les intérêts économiques. Mais il ne tarde pas ensuite à mener une existence propre. Les partisans d'une lutte contre la pauvreté et d'une aide au développement aux motifs désintéressés se battent pour une plus grande liberté d'action face aux forces motrices initiales.

Les choses commencent aussi à évoluer dans ce sens sur la scène internationale, peu de temps après la fin de la Seconde guerre mondiale, dans le contexte des Nations Unies. Dès lors et jusqu'à ce jour, la coopération au développement va surtout relever du programme des Nations Unies pour le développement [PNUD] et du Groupe de la Banque mondiale. En font partie la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (abrégée en : Banque mondiale) et l'Association internationale de développement. Cette dernière a pour mission d'aider les pays les plus pauvres. Depuis 1960, les pays donateurs coordonnent leur aide au sein du Comité d'aide au développement [CAD] de l'OCDE. Le CAD a pour vocation d'établir des normes pour la coopération au développement via la coordination des actions et les échanges entre ses membres.

La coopération au développement devient dès lors un domaine politique à part entière. Vers l'extérieur, cela s'exprime par la mise en place d'institutions et d'organisations, comme en Allemagne où il est créé un propre Ministère pour ce portefeuille, qui n'est pas rattaché, comme cela est le cas dans de nombreux autres pays, au Ministère des Affaires étrangères ou au Ministère de l'Économie. A ce jour, on se souvient plus particulièrement de l'action de deux ministres : Erhard Eppler et Heidemarie Wieczorek-Zeul.

La **doctrine Hallstein** fut une directive de politique extérieure de la République fédérale d'Allemagne, appliquée de 1955 à 1969. Il s'agissait de dissuader d'autres pays de reconnaître la RDA en tant qu'État, au risque d'éventuelles répercussions négatives en cas de non-respect de cette consigne, comme le retrait de l'aide au développement par exemple. La doctrine était fondée sur le fait que la République fédérale d'Allemagne s'estimait seule représentante légale, à savoir la seule habilitée à représenter l'Allemagne alors divisée. La doctrine Hallstein sera abandonnée sous Willy Brandt avec sa nouvelle *Ostpolitik*.

Erhard Eppler (*1929) est un maître à penser de la Démocratie sociale allemande. Ministre du développement de 1968 à 1974, il s'engagea avec force en faveur de l'objectif de 0,7 % et d'une politique du développement autonome.

Les partis sociaux-démocrates ont souvent joué un rôle primordial dans le processus d'émancipation de la coopération au développement. C'est ainsi que le

gouvernement travailliste britannique crée dès 1964 un Ministère du développement (*Ministry of Overseas Development*). Il sera rattaché au Ministère des Affaires étrangères par les conservateurs au pouvoir en 1970, avant de retrouver sa juste place, sous Tony Blair et les travaillistes, en 1997.

« Je crois que la politique étrangère et la politique de développement sont d'accord sur l'objectif, à savoir l'instauration de la paix. La politique de développement dispose d'un tout autre horizon temporel que la politique étrangère. Elle ne peut être mise à contribution pour satisfaire des objectifs de politique étrangère à court terme, parce qu'elle est conçue pour le long terme. En politique étrangère, il en va avant tout de notre capacité à nous imposer dans le monde d'aujourd'hui. En politique de développement, il s'agit avant tout d'œuvrer pour le monde de demain et pour notre place dans ce monde de demain. » (Eppler 1968 : 4–6)

Pourquoi certains pays sont-ils plus pauvres que d'autres ?

La réponse à la question de savoir pourquoi certains pays sont particulièrement pauvres et d'autres ne le sont pas, est multiple. Certains développements remontent à la protohistoire de l'humanité. Par exemple la flore et la faune, que l'on pouvait utiliser comme plantes et animaux de rapport, étaient réparties de manière très différente d'une région à l'autre. Des conditions naturelles défavorables, comme le climat, mais aussi la propagation de maladies dangereuses telle la malaria, freinent, aujourd'hui encore, le développement dans de nombreux pays. Enfin, l'exploitation coloniale, et la division du travail inégale et rémanente qui en a résulté, ont créé des structures qui ne facilitent pas une croissance autonome.

Si l'on compare aujourd'hui les régions (sans tenir compte des antécédents historiques), ce sont avant tout l'insuffisance de capitaux (infrastructures, éducation, santé) et les déficits de gouvernance qui peuvent expliquer les différences de revenus. Les anciens pays en développement qui ont extrêmement bien réussi (le Japon, la Corée, Taïwan) ont généralement mis, pour leur rattrapage économique, sur une intégration sélective du marché mondial, un encouragement de l'exportation protégée par des mesures protectionnistes et des marchés financiers encadrés, avec de faibles taux d'intérêt et une épargne forcée (« répression financière »).

Pour en savoir plus :

- Jared Diamond (1997, réédité en 2007), *De l'inégalité parmi les sociétés – Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*.
- David S. Landes (2000), *Richesse et pauvreté des Nations. Pourquoi des riches ? Pourquoi des pauvres ?*
- Dambisa Moyo (2009), *L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*
- Daron Acemoglu et James Robinson (2013), *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*
- Angus Deaton (2013), *The Great Escape: Health, Wealth, and the Origins of Inequality*.

Distinction entre les bailleurs de fonds, le secteur et la forme de l'aide

Problème : morcellement possible, souvent en fonction d'intérêts propres

Pour en savoir plus :
Alberto Alesina et David Dollar (2000), Who Gives Foreign Aid to Whom and Why, dans : Journal of Economic Growth, mars 2000, p. 33–63.

Focus plus fort sur les bénéficiaires de l'aide

Systématisation de la coopération au développement

Pour systématiser la coopération au développement, une première approche consiste à distinguer les bailleurs de fonds bilatéraux et les bailleurs de fonds multilatéraux. Ensuite, on peut distinguer l'aide publique de l'aide privée. Enfin, il existe plusieurs formes et objectifs de l'aide, comme les transferts financiers, l'expertise mise à disposition, l'aide aux sinistrés de catastrophes, l'aide alimentaire, l'encouragement de la démocratie etc.

La coopération au développement bilatérale

On entend par aide bilatérale la coopération entre deux Etats, le pays donateur et le pays bénéficiaire. La plupart des pays donateurs disposent d'organisations spécialisées pour organiser cette coopération. En Allemagne, il s'agit essentiellement de l'Agence de coopération internationale GIZ (*Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*). Elle assume surtout la responsabilité de la coopération technique, avec l'envoi d'experts sur place. L'aide financière, quant à elle, est assurée par la Banque pour la reconstruction KfW (*Kreditanstalt für Wiederaufbau*), responsable de l'octroi des crédits.

Les deux organisations reçoivent leurs fonds et les grandes lignes de la politique à suivre de la part du Ministère fédéral pour la coopération économique et le développement BMZ. Mais elles interviennent aussi pour d'autres commanditaires, qui les rémunèrent alors en fonction de leurs prestations. Aux Etats-Unis, la coopération bilatérale est organisée par l'*Agency for International Development*, rattachée au Ministère des Affaires étrangères. En Grande-Bretagne, il s'agit du DFID (*Department for International Development*). La coopération bilatérale est une forme d'aide particulièrement appréciée par les Etats-nations. Il est facile d'imputer rapidement le succès d'un programme à l'action engagée. Mais cette forme de coopération est souvent critiquée en raison du morcellement des fonds qu'elle entraîne, ou du fait que les pays donateurs poursuivent avant tout leurs propres intérêts au lieu d'œuvrer pour le bien du pays bénéficiaire.

La coopération au développement multilatérale

Dans la coopération au développement multilatérale, les bailleurs de fonds sont un groupe de pays ou une organisation internationale. Dans l'environnement international des Nations Unies, il s'agit, en plus des organisations déjà mentionnées que sont le PNUD, la Banque mondiale et le FMI, d'une multitude d'agences spécialisées avec des programmes particuliers selon leur secteur d'intervention, leur mission ou leurs groupes cibles (cf. fig. 30).

DESIGNATION en français	DESIGNATION (et abréviation) en anglais	ABREVIATION en français
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Food and Agriculture Organization (FAO)	FAO
Organisation mondiale de la santé	World Health Organization (WHO)	OMS
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	UN Industrial Development Organization (UNIDO)	ONUUDI
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	UN International Children's Emergency Fund (UNICEF)	UNICEF

Fig. 29 : Quelques agences spécialisées des Nations Unies

Au niveau régional, l'UE et les banques régionales de développement sont les plus importants bailleurs de fonds multilatéraux. L'OCDE n'octroie pas de moyens financiers propres, mais contrôle et coordonne l'aide dans le cadre de son Comité d'aide au développement [CAD].¹⁹ Celui-ci est composé de 27 Etats et de la Commission européenne. Depuis sa création en 1960, il a aussi été rejoint par d'anciens pays auparavant bénéficiaires de l'aide au développement. On parle de « graduation » lorsqu'un pays change ainsi de statut, et que le pays bénéficiaire devient un pays donateur. Les nouveaux Etats donateurs (« donateurs émergents ») critiquent de plus en plus les normes de développement qui ont servi d'orientation au CAD jusqu'à présent.

L'UE est devenue l'un des plus importants bailleurs de fonds multilatéraux. La coopération au développement européenne a commencé dès la création de la CEE en 1957. Au départ, il s'est surtout agi de soutenir les territoires coloniaux, surtout français. Avec l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE en 1972, cette coopération s'est étendue à leurs anciennes colonies également. Les bases en ont été jetées avec la Convention de Lomé, signée en 1975 par les Etats de la

L'UE, bailleuse de fonds

19 Cf. p. 88.

CEE et les 77 pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), qui prévoyait un fond de développement européen en plus de la facilitation des échanges. La Banque européenne d'investissement [BEI] octroie aussi des crédits aux pays ACP.

Périmètre et stratégies de la coopération au développement

Le volume des fonds officiellement affectés à la coopération au développement est considérable en valeur absolue : en 2012, il s'agissait de 162 milliards de dollars, dont deux tiers environ sous forme d'aide bilatérale et un tiers pour l'aide multilatérale. La moitié environ n'était pas remboursable, l'autre moitié concernait des crédits. Même en chiffres corrigés de l'inflation, le volume a fortement augmenté depuis 1982 (environ 60 %) (cf. fig. 30). Par contre, il n'a pratiquement pas changé en termes de pourcentage du revenu national des pays bailleurs de fonds, restant autour de 0,3 % (cf. fig. 30). On est donc loin de l'objectif officiel de 0,7 %. Celui-ci n'est atteint, voire dépassé, que par quelques donateurs (pays scandinaves et Luxembourg).

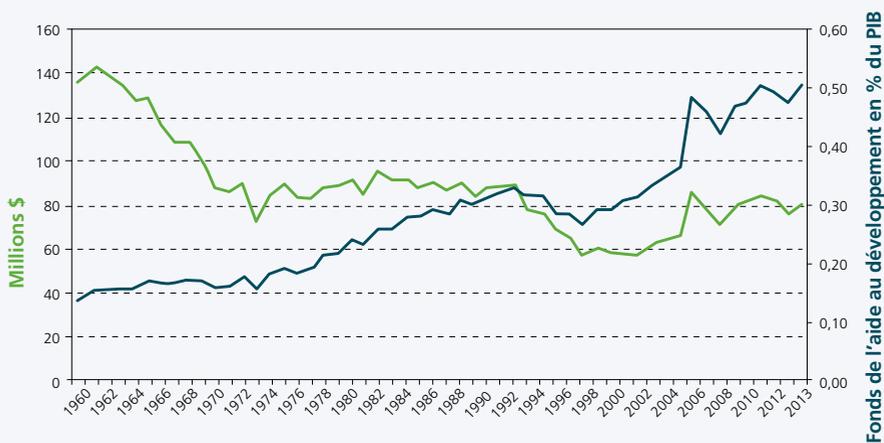


Fig. 30 : Fonds de la coopération au développement en dollars²⁰ et en pourcentage du produit intérieur brut

EXPLICATIONS : Le graphique montre l'évolution des dépenses pour la coopération au développement. La courbe bleue indique le volume total de fonds mis à disposition par les pays donateurs. L'unité de mesure est indiquée à gauche. En 1960, on enregistrait un total d'environ 37 milliards de dollars, qui a progressé jusqu'à 135 milliards de dollars en 2013. La courbe verte montre l'évolution de l'aide au développement par rapport au produit intérieur brut des pays donateurs. Les pourcentages sont indiqués à droite. La part par rapport au PIB était

²⁰ Les montants indiqués en dollars sont corrigés de l'inflation. Ils correspondent au pouvoir d'achat du dollar en 2012.

de 0,51 % en 1960, et de seulement 0,3 % en 2013. Le monde donne donc plus en valeur absolue, mais moins en valeur relative vu qu'il est devenu plus riche au total. Les montants sont corrigés de l'inflation.

Stratégie : apport de capitaux

Les bailleurs de fonds ont souvent changé de stratégie. Dans les années 1960, le concept traditionnel est celui de l'apport de capitaux. Ces capitaux doivent aider les pays en voie de développement à « décoller » (Walt Whitman Rostow), avant d'entamer ensuite une phase de croissance autonome. L'absence de développement serait due à une double lacune : l'insuffisance de l'épargne et l'insuffisance de recettes en devises.

Cette approche est fondée sur une vision linéaire du développement. Elle pré-suppose que les pays vont tous connaître le même modèle de croissance que celui des pays industrialisés (rattrapage de développement). Cette théorie est cependant controversée, à juste titre ! Des économistes comme Gunnar Myrdal reconnaissent que les causes du sous-développement sont plus complexes. Les partisans de la « théorie de la dépendance »²¹ mettent en avant le rôle du Nord et celui des élites locales associées, qui entravent le développement.

Dans les années 1970, le tiers-monde prend conscience de sa force, avec la montée de l'OPEP. Les pays en voie de développement et les théoriciens du développement ayant un regard critique exigent un « nouvel ordre économique mondial », plus de moyens et des recettes stables pour leurs exportations de matières premières agricoles et minérales. C'est ainsi que la CEE va introduire le système STABEX (système de stabilisation des recettes d'exportation) pour les pays ACP dans la Convention de Lomé.

Nouveau focus : les droits humains et les besoins fondamentaux

Les pays industrialisés réagissent en concentrant leur attention sur les droits de l'être humain et les besoins fondamentaux. Face à la crise de la dette à la fin des années 1970, un groupe d'experts, sous la houlette du social-démocrate allemand Willy Brandt, est chargé d'élaborer des propositions pour les relations Nord-Sud en vue d'améliorer la coopération. Celles-ci n'auront toutefois qu'un faible impact concret par la suite.²²

Objectif : permettre le « décollage »

Vision linéaire du développement

Années 1970 : montée de l'OPEP

21 Cf. aussi p. 36.

22 Cf. aussi paragraphe 5.3.2.

*Néolibéraux :
le sous-développe-
ment est une
défaillance de l'Etat*

*Consensus de
Washington*

*Contre-exemple :
le développement
asiatique*

Le tournant néolibéral : des réformes orientées sur le marché

Par contre, c'est la vague néolibérale des années 1980 qui entraîne un nouveau changement de focus, avec des réformes orientées sur le marché. Désormais le sous-développement est interprété comme une défaillance de l'Etat.

La libéralisation, la déréglementation, la privatisation et la reprise du rôle de l'Etat dans le développement économique deviennent les approches déterminantes, qui seront regroupées plus tard dans le « consensus de Washington ».

A la fin des années 1980, l'effondrement des économies communistes planifiées renforce encore cette orientation stratégique. Mais cette approche aussi est contestée. Surtout que l'expérience des pays asiatiques, qui sont pratiquement les seuls à se développer avec beaucoup de succès, semble indiquer qu'il existe une autre voie. La Chine se démarquera aussi, par son développement, à partir de 1990.

Le développement asiatique se caractérise par d'anciennes réformes agraires, un protectionnisme sélectif, des subventions aux exportations et des marchés de capitaux encadrés. L'Etat joue un rôle stratégique majeur, et devient ce que l'on appelle un « Etat développementaliste » (*developmental state*).

Les objectifs de développement durable

De l'an 2000 à 2015, la coopération au développement a été déterminée par les Objectifs du Millénaire pour le développement [OMD]. Ils décrivaient des objectifs quantitatifs à atteindre d'ici 2015 dans tout un ensemble de domaines politiques importants (comme l'éducation, la santé, l'égalité des droits et la protection de l'environnement).

Après 2015, a débuté une nouvelle période dans la politique de développement, placée sous le signe des « Objectifs de développement durable » [ODD]. Le catalogue regroupe 17 objectifs stratégiques et 169 sous-objectifs.

Les 17 objectifs sont les suivants :

- 1.** Eradication de la pauvreté : sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- 2.** Lutte contre la faim : éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.
- 3.** Accès à la santé : donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- 4.** Accès à une éducation de qualité : veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie
- 5.** Egalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles.
- 6.** Accès à l'eau salubre et aux installations sanitaires : garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et des services sanitaires et assurer une gestion durable de ces ressources.

7. Recours aux énergies renouvelables : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable.
8. Accès à des emplois décents : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
9. Innovation et infrastructures : mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
10. Réduction des inégalités : réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.
11. Villes et communautés durables : créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables.
12. Consommation responsable : instaurer des modes de consommation et de production durables
13. Lutte contre le changement climatique : prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (en reconnaissance de la CCNUCC²³ en tant que forum intergouvernemental central, chargé de négocier la réaction mondiale face aux changements climatiques).
14. Protection de la faune et de la flore aquatiques : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
15. Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
16. Justice et paix : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.
17. Partenariats pour les objectifs mondiaux : revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat.

Développements réussis à ce jour

Le développement dans le tiers-monde a considérablement progressé ces 50 dernières années. On ne parle d'ailleurs quasiment plus de tiers-monde. D'une part, bien sûr, parce qu'avec la fin de la guerre froide la division entre le premier et le second monde, entre l'Ouest et l'Est, a perdu toute raison d'être. Mais aussi, parce qu'il existe entre-temps d'énormes différences entre les pays formant le groupe desdits pays en voie de développement. En Asie de l'Est notamment, d'anciens pays pauvres affichent aujourd'hui une prospérité remarquable.

Tous pays confondus, le revenu moyen par habitant a augmenté de 150 % env. entre 1960 et 2010, et de 235 % dans les pays riches. La plus forte progression, de presque 400 %, a été enregistrée pour les pays à revenu intermédiaire supérieur. Par contre, l'évolution des revenus les plus faibles a été décevante, avec même une régression entre 1970 et 2000 (cf. fig. 31).

23 Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

PIB par habitant en dollars

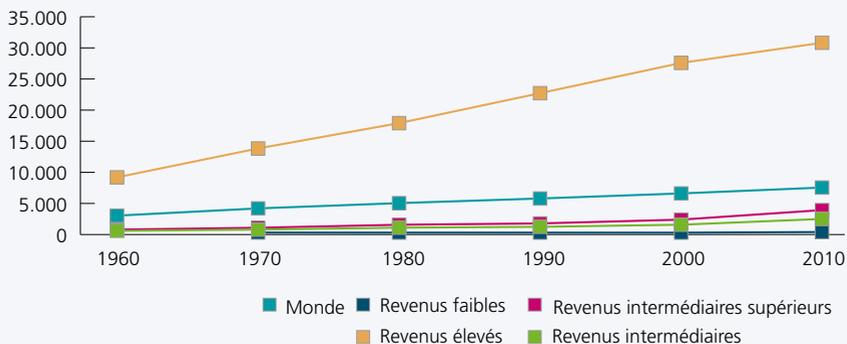


Fig. 31 : Evolution des revenus dans différents groupes de population²⁴

Comme exposé dans le chapitre 4.2, les inégalités ont certes diminué au niveau mondial quand on compare les pays avec des résultats pondérés en fonction de la population, mais elles n'ont que peu régressé et uniquement de manière récente quand on considère l'ensemble de la population (fig. 15). La croissance mondiale a essentiellement profité aux 20 % les plus riches de la population mondiale, tandis que le quartile le plus pauvre a régressé (fig. 16). Le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté ces dernières années (fig. 17). En revanche, l'augmentation de l'espérance de vie à l'échelle mondiale peut certainement être comptée au nombre des réussites (cf. fig. 32).

Espérance de vie à la naissance

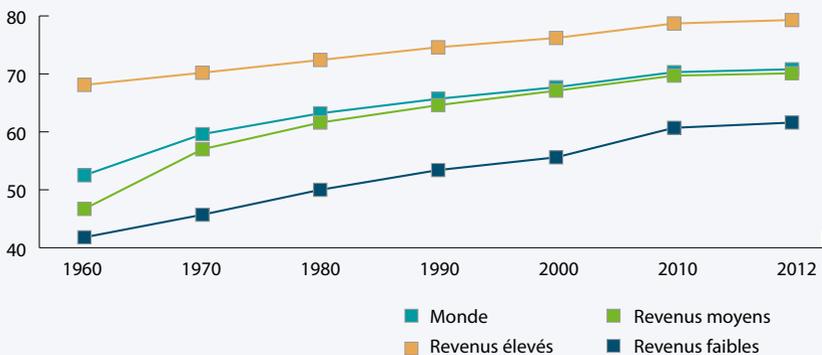


Fig. 32 : Espérance de vie à la naissance

²⁴ Les montants indiqués en dollars sont corrigés de l'inflation. Ils correspondent au pouvoir d'achat du dollar en 2005.

Depuis 1990, les Nations Unies publient l'Indice de développement humain [IDH]. Il s'agit d'un indice composite qui regroupe plusieurs autres indices de développement (notamment le niveau de vie, l'espérance de vie et le niveau d'éducation) avec certaines pondérations pour aboutir à une seule valeur. Les valeurs varient de 0 à 1, 1 étant la valeur la plus élevée. En 2014, les chiffres obtenus allaient de 0,944 pour la Norvège (1^{ère} place) à 0,348 pour le Niger (187^{ème} place). La valeur moyenne au niveau mondial s'est améliorée, passant de 0,559 en 1980 à 0,711 en 2014 (Rapport sur le développement humain 2015 : tableau 1).

La pauvreté a également diminué dans le monde au cours des dernières décennies. La pauvreté est traditionnellement définie comme un revenu par habitant inférieur à 1,25 dollar par jour en parité des pouvoirs d'achat, donc en tenant compte des différents niveaux de coût de la vie. Ce seuil a récemment été relevé à 1,90 dollar.

Le pourcentage de pauvres dans la population mondiale a reculé : il est passé de 37,1 % en 1990 à 12,1 % en 2012 (Banque mondiale 2015b). La pauvreté a également diminué en valeur absolue (près de 1,9 milliard de pauvres en 1990 contre 900 millions environ en 2012). Ce recul est presque entièrement dû à la croissance de la Chine.

Il n'y a pas qu'en matière de lutte contre la pauvreté que des progrès ont été réalisés depuis l'an 2000. Cela a également été le cas pour les huit OMD. Le niveau de fréquentation des écoles a fortement augmenté, aussi pour les filles. La mortalité infantile et maternelle a diminué de moitié. Le nombre de personnes décédées du Sida, de la malaria ou d'autres maladies a nettement diminué. L'approvisionnement en eau potable a été amélioré, et le nombre de personnes vivant dans les bidonvilles a baissé. Au total, la mortalité a diminué dans les pays en développement. Mais, dans le même temps, la forte croissance démographique qui en résulte pose de nouveaux défis.

Coopération au développement et développement réussi

On peut se demander dans quelle mesure la coopération au développement a contribué à cette évolution, tant en ce qui concerne les inégalités persistantes que les progrès réalisés. Au regard de la diversité des facteurs entrant en ligne de compte, il est difficile d'estimer l'impact de politiques précises. Mais il n'existe manifestement aucun lien explicite entre un développement réussi et l'ampleur de l'aide reçue.

*Indice de
développement
humain*

*Recul de la
pauvreté : surtout
en Chine*

**Pour en
savoir plus :**
*Michael Dau-
derstädt (1984),
Entwicklungspo-
litik – Politik ohne
Entwicklung. Eigen-
anstrengungen,
Ordnungspolitik
und Politikdialog im
Nord-Süd-Verhält-
nis, FES, Bonn.*

*Lien entre l'aide et la
réussite du dévelop-
pement ?*

A ses débuts, dans les années 1960 et 1970, les attentes à l'égard de la coopération au développement sont plutôt élevées. Elle s'inscrit dans le concept dominant à l'époque de processus de croissance contrôlables par le levier politique. Au plus tard au début des années 1980, on voit apparaître un certain scepticisme. Des voix critiques radicales se font entendre, qui depuis toujours soupçonnent l'aide de ne servir que les intérêts des bailleurs de fonds sans apporter de réels progrès dans les pays concernés.

Dans les années 1980, le courant critique vient essentiellement du camp (néo) libéral. Des économistes comme Peter Bauer attirent l'attention sur le fait que la pénurie de capitaux n'est pas un véritable obstacle au développement. Selon eux, si les pays arrivaient à créer des conditions d'investissement favorables, il arriverait alors suffisamment de capitaux privés. Toutefois, en l'absence de telles prémisses, tout afflux de capitaux publics sera gaspillé et inutile.

Après l'an 2000, ce vieux débat s'enflamme à nouveau avec la controverse entre deux éminents économistes, spécialistes du développement : Jeffrey Sachs et William Easterly. Jeffrey Sachs est le maître à penser du programme des OMD. Il part du principe qu'une intervention extérieure, notamment sous forme d'apport de capitaux, peut aider les pays à sortir du piège de la pauvreté. William Easterly, pour sa part, voit, dans les pays bénéficiaires, des problèmes structurels qui entravent l'utilisation productive de l'aide extérieure.

Bien que le volume des fonds publics ait toujours été relativement conséquent, l'afflux de capitaux privés a pendant longtemps été encore plus important. C'est pour cela que les pays qui ont réussi à attirer des capitaux privés sont parvenus à de meilleurs résultats si l'on pense à la double lacune précédemment évoquée (épargne et devises). Cependant, le problème des capitaux privés tient à leur versatilité.

L'argent revient-il dans les pays bailleurs de fonds ?

Un autre reproche que l'on entend fréquemment à l'égard de la coopération au développement est que la majeure partie des fonds revient dans les pays donateurs. Pour rendre attractif le travail dans les pays bénéficiaires, on propose aux experts étrangers, qui y sont détachés, des salaires largement supérieurs aux revenus dans le pays bénéficiaire. Les moyens matériels sont souvent utilisés pour importer des biens en provenance des pays donateurs, quand les fonds ne sont pas déjà, comme c'est souvent le cas, directement conditionnés à certaines livraisons (« aide conditionnelle »).

Pour en savoir plus :

William Easterly (2007), The White Man's Burden. Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good, Oxford.

Jeffrey Sachs (2009), The End of Poverty: Economic Possibilities for Our Time, New York

Mais on peut y opposer le fait que l'utilisation des biens et des services profite aux bénéficiaires. Cela signifie tout au plus que les prix payés pourraient être trop chers. Le tableau en figure 33 présente un aperçu des avantages et des inconvénients des différentes formes de l'aide.

FORMES DE L'AIDE	AVANTAGES / CHANCES	INCONVENIENTS / RISQUES
Afflux de capitaux	Capacité à importer	Revalorisation de la monnaie ; perte de compétitivité
Aide budgétaire	Moins de travail administratif	La réussite dépend de la « bonne gouvernance » du gouvernement dans le pays bénéficiaire
Soutien de projets	Réussites maîtrisées	Oasis de développement dans un désert du sous-développement
Dialogue politique	On aborde la question des conditions-cadres	Les bailleurs de fonds ne savent souvent pas mieux que les bénéficiaires comment réussir le développement
Aide alimentaire	On lutte directement contre la pauvreté	La production locale est menacée
Accès préférentiel au marché	Chances pour la production à l'exportation	Bénéfices pour les investisseurs étrangers ; dévaluation éventuellement souhaitable

Fig. 33 : Avantages et inconvénients des différentes politiques des bailleurs de fonds

Les nouvelles formes de la coopération au développement

On enregistre souvent un impact positif dans l'environnement immédiat des projets. Mais celui-ci ne peut durer s'il ne s'inscrit dans un environnement économique et social adéquat dans le pays bénéficiaire. Sinon, dans le meilleur des cas, on obtient des îlots de progrès au milieu d'un développement par ailleurs enlisé. C'est pourquoi une nouvelle tendance dans la coopération au développement est celle des paiements directs en espèces à des familles pauvres.

Pour en

savoir plus :

Erfried Adam (2013),
*Vom mühsamen
Geschäft der Demo-
kratieförderung.
Die internationale
Entwicklungszu-
sammenarbeit der
Friedrich-Ebert-
Stiftung*, Editions
J.H.W. Dietz, Nachf.,
Bonn.

Michael Dauder-
städt et Marika
Lerch (2005), *Inter-
nationale Demokra-
tieförderung: Mit
begrenzter Macht
zur Machtbegren-
zung*, FES (Editeur),
IPA, Bonn.
OCDE (2014),
*Rapport : Coopéra-
tion pour le dévelop-
pement 2014*.

Michael Dauder-
städt et Arne Schild-
berg (Editeurs),
(2006), *Dead Ends
of Transition: Ren-
tier Economies and
Protectorates*, *Franc-
fort-sur-le-Main /
New York*.

Si les programmes qui conditionnent les prestations en espèces à l'envoi des enfants à l'école et au passage de visites médicales dans les familles bénéficiaires ont un côté quelque peu paternaliste qui évoque une mise sous tutelle, ils n'en restent pas moins encore très efficaces. Ce genre de programmes est répandu au Brésil et au Mexique (Fome Zero, Bolsa Família, Oportunidades).



Fig. 34 : Stratégie des subventions directes

Le développement de la démocratie

Pour la Démocratie sociale, un développement réussi signifie une prospérité croissante équitablement répartie, et sous contrôle démocratique. Il est manifeste que, dans de nombreux cas, ni la dynamique de développement nationale, ni « l'aide » extérieure n'ont induit un tel développement. Les sociétés d'après-guerre en Allemagne et au Japon ainsi que les anciens pays communistes d'Europe centrale et d'Europe de l'Est font figure d'exceptions.

Les pauvres savent mieux eux-mêmes ce dont ils ont besoin et comment améliorer leur situation. C'est sur ce principe que sont basés les **transferts directs de fonds à des ménages pauvres**. De nombreuses organisations, mais aussi des gouvernements, privilégient entre-temps cette forme d'aide plutôt que celle passant par des projets. Contrairement aux craintes exprimées en la matière, de nombreuses études ont prouvé l'excellente efficacité de cet instrument. Par exemple, cela n'a en aucun cas entraîné une augmentation de la consommation d'alcool ou de tabac. Au contraire, on a même enregistré des impacts positifs dans l'environnement immédiat des ménages bénéficiaires.

En revanche, dans les pays pauvres, rares sont les Etats-providence démocratiques. L'une des principales causes réside dans le fait que nombre de ces pays sont des économies de rente sous régime autoritaire. Cela signifie que l'Etat se finance essentiellement avec les recettes des matières premières, et que l'élite au pouvoir distribue les fonds de manière clientéliste. Dans ces sociétés, on n'accède pas à la

prospérité grâce à la force du travail et grâce à l'innovation, mais uniquement par clientélisme. La démocratisation est difficile en l'absence de contribuables en nombre suffisant pour exiger des droits budgétaires (« pas de représentation sans taxation »).

Le développement exige donc avant tout des réformes politiques. Il faut un Etat qui ait réellement pour objectif un développement bénéfique à l'ensemble de la population, et qui ne soit pas au service de l'enrichissement personnel des classes dominantes. C'est précisément à ce niveau que veulent intervenir les modèles de coopération qui, dans les pays partenaires, soutiennent la population et les organisations qui permettront de faire avancer de telles réformes.

Le rôle de la Fondation Friedrich Ebert dans la démocratisation du Portugal

est un exemple de coopération au développement axée sur les institutions politiques. Jusqu'en 1974, le Portugal est une dictature fasciste, qui sera renversée le 25 avril 1974 lors de la Révolution des œillets. Mais la Fondation Friedrich Ebert [FES] n'avait pas attendu ces événements pour apporter en amont son soutien à l'opposition démocratique et aider le parti socialiste (PS) interdit au Portugal. Créé le 19 avril 1973 à Bad Münstereifel, ce parti a, par la suite, joué un rôle important dans le développement démocratique du Portugal, avec plusieurs gouvernements et Présidents issus de ses rangs (comme Mário Soares).

La promotion de la démocratie connaît un nouvel essor depuis 1989. Si tous les efforts n'ont pas toujours répondu à toutes les attentes, de belles réussites ont néanmoins été remportées. La Fondation Friedrich Ebert a participé, de manière déterminante, à la transition réussie vers la démocratie de l'Afrique du Sud, du Portugal et de l'Espagne. Il convient également de mentionner un autre acteur important dans ce domaine, à côté des autres fondations politiques allemandes : la fondation américaine « National Endowment for Democracy ».

Qu'est-ce que cela signifie pour la Démocratie sociale ?

- La coopération au développement ne peut être efficace que si elle est soutenue par une politique orientée sur le développement dans le pays bénéficiaire.
- Pour empêcher le clientélisme, il est essentiel de créer des institutions politiques et d'encourager la démocratie.
- La population pauvre connaît ses besoins mieux que personne, il faut éviter de la mettre sous tutelle.
- Le développement ne doit pas être compromis par d'autres politiques (protectionnisme vis-à-vis des importations venant du Sud, subventions agricoles, politique monétaire).

6.3. Régulation des marchés financiers et concurrence fiscale

Ce chapitre

- explique la structure du nouveau capitalisme financier et sa vulnérabilité ;
- présente des propositions pour la régulation des marchés financiers ;
- discute de la problématique de la concurrence fiscale pour trois types d'impôts : impôt sur les bénéfices, impôt sur le revenu et taxes à la consommation.

Comme exposé dans le chapitre 3, l'effondrement du système de Bretton Woods en 1972 a entraîné un changement dans l'ordre économique mondial. Avec le passage à des taux de change flottants et la libéralisation des mouvements de capitaux, les marchés financiers ont énormément gagné en importance. Les « règles du jeu » (Stephan Schulmeister) ont changé au niveau mondial.

Du capitalisme réel au capitalisme financier

Dans le modèle de croissance du fordisme²⁵, il existe une alliance – non sans conflit – entre l'économie réelle, les salariés et l'Etat. En l'absence d'autres possibilités de placements spéculatifs, les entreprises investissent dans l'extension et la modernisation de leur production. Cela débouche sur des créations d'emploi et une meilleure productivité. Des salaires plus élevés et la redistribution de l'Etat permettent d'améliorer le pouvoir d'achat des masses, poussant la demande à l'égard d'une offre croissante. Les marchés financiers ne jouent qu'un rôle subalterne, et se limitent à mettre l'épargne des ménages à la disposition des entreprises pour financer des investissements dans l'économie réelle. Les contrôles des mouvements de capitaux prévus par le système de Bretton Woods empêchent les entrées et sorties spéculatives de capitaux. Il y a une forte corrélation entre l'épargne nationale et les investissements (Feldstein-Horioka).

La fin du système de Bretton Woods et la montée des concepts économiques néolibéraux change la donne (les « règles du jeu »). Avec la nouvelle indépendance des marchés financiers mondiaux, les fluctuations des taux de change, des taux d'intérêts et des prix des matières premières augmentent. Les investissements dans l'économie réelle deviennent plus risqués, tandis que les investissements financiers gagnent en attractivité. Les tableaux suivants (de Stephan Schulmeister) résument ces transformations de façon sommaire.

Ere du fordisme

Nouvelle donne avec le néolibéralisme

25 Cf. p. 35.

	SALARIES	CAPITAL REEL (entreprises par exemple)	CAPITAL FINANCIER (banques d'investissement, assurances et fonds spéculatifs par exemple)
Intérêts économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Plein emploi • Augmentation des salaires réels 	Rendement élevé sur l'investissement réel : <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêts et de change faibles • Marchés financiers stables 	Rendement élevé sur l'investissement financier et la spéculation : <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêts et de change élevés • Marchés financiers instables
Exemple de conflits d'intérêts	Augmentation des salaires		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des taux d'intérêts • Augmentation réelle de la valeur investie
Partenaires potentiels pour alliance d'intérêts	Capital réel	Travail ou capital financier	Capital réel
Intérêt économique pour l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de plein emploi • Sécurité sociale • Education • Etat-providence (prévoyance) 	Stabilisation de la conjoncture et politique de croissance : <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la demande • Investissements publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Banque d'émission puissante • Politique monétaire restrictive • Privatisation de la sécurité sociale
Principaux intérêts politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Etat social fort • Syndicats forts 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat social faible • Syndicats faibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'Etat social • Pas de syndicats

Source : Schulmeister (2012 : 19-20), tableau complété en partie

Fig. 35 : Comparaison des intérêts des salariés, du capital réel et du capital financier

Le nouveau modèle de capitalisme financier se distingue par une croissance plus faible et une plus grande vulnérabilité face aux crises. Les 40 dernières années ont été marquées par plusieurs grandes crises financières : la crise de la dette dans les années 1980, la crise du Mexique en 1994, la crise asiatique, puis russe à la fin des années 1990, la crise Internet (*dotcom*) en 2000, et dernièrement la crise des marchés financiers et la grande récession de 2007 à 2009.

	CAPITALISME REEL	CAPITALISME FINANCIER
Alliance implicite	Travail et capital réel	Capital réel et capital financier
Chefs d'entreprise / Syndicats	Corporatisme	Conflit
Rapport Etat / marché	Complémentaire	Antagoniste
Objectifs de politique économique	Nombreux : du plein emploi à la distribution des revenus	Peu nombreux : stabilité monétaire, finances d'Etat « solides », baisse de la quote-part de l'Etat
« Centre décisionnel » de la politique économique	Gouvernements	Banques d'émission
Modèle de théorie économique	Keynésianisme	Monétarisme / Néolibéralisme
Diagnostic / Thérapie	Systemique	Orienté sur les symptômes
Conditions-cadres financières	Taux d'intérêts < taux de croissance, marchés financiers « calmes »	Taux d'intérêts > taux de croissance, surchauffe (<i>boom</i>) et débâcle (<i>bust</i>) sur les marchés financiers
Recherche du profit axée sur	l'économie réelle (jeu à somme positive)	l'économie financière (jeu à somme nulle)
Modèle économique	Economie de marché sociale régulée	Economie de marché (« pure et dure »)
Objectifs de politique sociale	Egalité de traitement, épanouissement individuel, cohésion sociale	Créer des conditions pour : « chacun est l'artisan de son propre bonheur »

Source : Stephan Schulmeister (2012 : 19-20)

Fig. 36 : Comparaison du capitalisme réel et du capitalisme financier

Depuis cette dernière grande crise internationale, trois questions essentielles se posent :

- Comment peut-on mieux réguler les marchés financiers ?
- Comment peut-on réduire leur vulnérabilité ?
- Comment peut-on les ramener à leur mission fondamentale ?

Dans le même temps, le sujet d'une imposition plus efficace est à nouveau d'actualité avec la forte augmentation de la dette publique suite aux mesures de sauvetage. Car c'est ce même secteur financier que les Etats ont dû sauver, qui aide volontiers les personnes fortunées et les sociétés à diminuer leur charge fiscale. Les pages suivantes sont consacrées aux problèmes de la régulation des marchés financiers, à la taxe sur les transactions financières et à la concurrence fiscale.

La régulation des marchés financiers

En réaction à la crise des marchés financiers, de nouvelles réglementations sont introduites dans le monde entier. Dans le contexte immédiat de la crise, quelques propositions de grande portée sont avancées, notamment :

- le passage à un système « 100 % monnaie », dans lequel les banques ne peuvent octroyer des crédits que dans les limites des dépôts d'épargne reçus ;
- la totale interdiction de tous les produits dérivés, à savoir des produits financiers plutôt spéculatifs, dont le prix n'est pas fixé, mais « dérivé » d'autres valeurs ;
- une augmentation radicale des ratios de capitaux propres, à savoir le pourcentage de crédits à couvrir avec des capitaux propres ;
- la séparation entre les banques d'affaires et les banques d'investissement ; les Etats-Unis, qui avaient instauré cette séparation dès 1933 dans le cadre de la loi Glass-Steagall après la crise de 1929, avaient fini par la supprimer de nouveau, mais en 1999 seulement.

Ces propositions n'aboutiront pas face au puissant lobby financier.

Les **Accords de Bâle III** désignent un ensemble de recommandations du Comité de Bâle. Ce comité d'experts de renommée internationale élabore des propositions de normes pour la réglementation du secteur bancaire. Les Accords de Bâle III proposent, entre autres, que les banques couvrent mieux avec leurs fonds propres les crédits qu'elles souhaitent accorder. Ces recommandations ont été adoptées dans de nombreux pays.

Néanmoins, de nombreux pays introduisent de nouvelles réglementations importantes. Les Etats-Unis adoptent la loi Dodd Frank en 2010, un projet pharaonique de plusieurs centaines de pages, qui limite surtout les opérations des banques pour compte propre, et renforce les

*Les propositions
directement après
la crise...*

*... échouent face au
lobby financier*

compétences des autorités de tutelle. L'UE met en place une supervision bancaire dans la zone euro, et établit des règles pour les opérations bancaires. Il s'agit de mieux protéger les Etats et les contribuables à l'avenir. Avec les accords de Bâle III, les réglementations sur les capitaux propres se renforcent.

La taxe sur les transactions financières

En 1936, Keynes proposait déjà, dans son œuvre majeure (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*), une taxe sur les transactions du marché financier pour protéger l'économie réelle des excès spéculatifs.

John Maynard Keynes (1883–1946) est un économiste britannique qui a considérablement marqué la théorie économique du 20^{ème} siècle. Dans son œuvre majeure *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), il remet en question la force de guérison naturelle des marchés et justifie le Keynésianisme axé sur le capitalisme dirigé. Keynes a également participé à la conception du système de Bretton Woods, qui a déterminé l'évolution de l'économie mondiale et des marchés financiers dans l'après-guerre.

Cependant, la première et la plus connue des impulsions viendra en 1972 du Prix Nobel d'économie James Tobin, qui propose une taxe concrète sur les transactions de devises. Sa proposition entraîne d'ailleurs la création d'Attac, qui, comme son nom l'indique, se fixe initialement comme objectif de concrétiser cette idée.²⁶ Toutefois, pendant longtemps, aucune de ces propositions n'arrivera à s'imposer dans la pratique politique. A une exception près : les droits de transaction sur les opérations boursières, une mesure qui n'a, cependant, pas vraiment de caractère régulateur.

En 2008, la situation change avec la crise internationale des marchés financiers, les coûts pharaoniques du sauvetage des banques et les politiques de lutte contre la crise. Il s'agit dès lors de répondre au double objectif : freiner la spéculation (régulation) et faire participer le secteur financier aux coûts de la crise (recettes). Toutefois, malgré la situation politique plus favorable, la résistance reste énorme. Les opposants attirent l'attention sur le fait qu'une taxe sur les transactions financières n'aurait pas empêché la crise, et que le produit à en attendre est relativement faible. Ce facteur dépend en effet fortement du taux et de la base d'imposition, donc de la question de savoir quelles transactions doivent être imposées.

Un autre argument avancé par les opposants à cette taxe est que son introduction dans un seul pays entraînerait le déplacement des transactions vers d'autres places boursières, ce qui conduirait à l'échec des deux objectifs (pour le problème de la concurrence fiscale, voir également le paragraphe suivant). C'est pour cela

26 Cf. p. 62.

1936 : proposée pour la première fois par Keynes

1972 : proposition concrète de James Tobin

Changement de discours en 2008

qu'il faut, selon eux, privilégier une introduction commune à l'échelle mondiale ou au moins européenne, qui est toutefois difficile à imposer au plan politique.

L'étape la plus prometteuse viendra de la Commission européenne en 2011. Elle propose une taxe sur les transactions financières pour l'UE. Au regard des obligations de consolidation qui pèsent sur les budgets publics fortement endettés, la

Les **dérivés** sont des produits financiers spéculatifs, dont le prix n'est pas fixe, mais « dérivé » d'autres valeurs. On peut donc les assimiler à un genre de pari sur les développements qui vont survenir sur le marché financier.

Commission justifie sa proposition d'une part avec les recettes espérées, et d'autre part avec l'objectif relatif à la politique de concurrence, visant à harmoniser ce type d'imposition sur le marché intérieur.

Le projet prévoit une taxe de 0,01 % sur les opérations concernant les produits dérivés et de 0,1 % sur toutes les autres transactions. Les recettes attendues sont estimées dans les 35 à 55 milliards d'euros (Commission européenne 2013).

Toutefois la proposition échoue en 2012 devant le Conseil des Ministres, notamment en raison de la résistance de la Grande-Bretagne. Les pays de la zone euro font une nouvelle tentative, mais dans ce groupe aussi l'idée se heurte à des résistances, notamment du Luxembourg et des Pays-Bas.

Par la suite, une partie des pays de la zone euro décidera, en recourant à la règle du traité de l'UE relative à la « coopération renforcée », de lancer une nouvelle initiative à laquelle onze pays, dont de grandes économies comme l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne, finiront par participer en octobre 2012. Mais après l'autorisation de l'initiative par le Conseil de l'UE, la Grande-Bretagne va saisir la Cour de justice de l'Union européenne dans une action dont elle sortira perdante en 2014. Malgré tout, la mise en œuvre restera difficile. La France et l'Italie vont introduire des taxes sur les transactions financières, néanmoins avec des taux et une base d'imposition différents.

La concurrence fiscale

Dans le cadre de la concurrence fiscale, les Etats ou les collectivités territoriales entrent en concurrence pour attirer dans leur zone de responsabilité fiscale les entreprises, les riches particuliers ou les transactions, en leur proposant une imposition plus faible qu'en d'autres lieux. L'enjeu réside dans le fait d'obtenir un volume de recettes fiscales assez élevé malgré des taux d'imposition bas. Dans le même temps, il s'agit aussi de réaliser d'autres objectifs économiques, comme la création d'emplois.

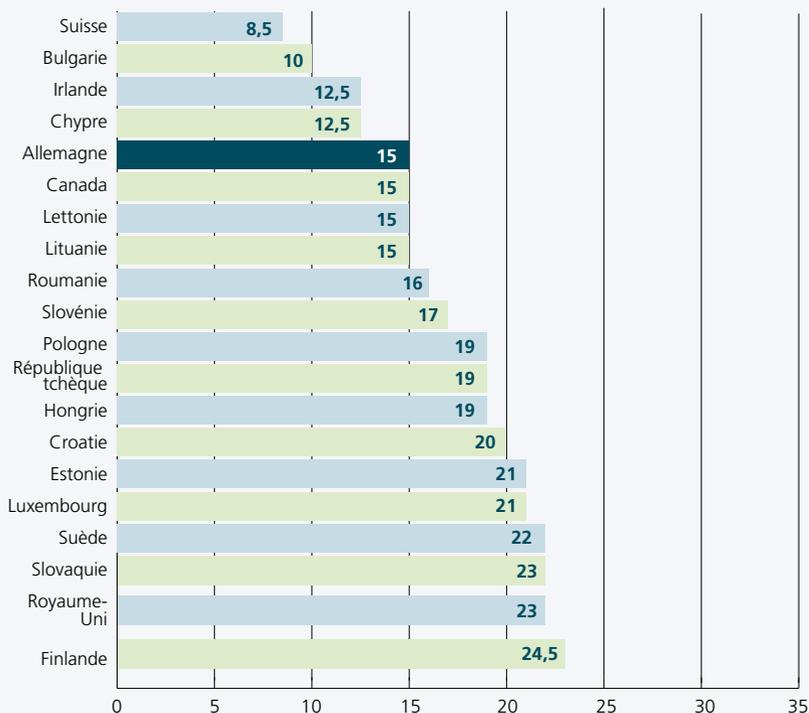
2011 : mesure prometteuse de la Commission de l'UE

Coopération renforcée

Problème : délocalisation des sites de production, mais aussi des bénéfices

L'imposition des sociétés

Le volet le plus important de la concurrence fiscale concerne l'imposition des sociétés. Les entreprises sont elles mêmes mobiles, dès lors qu'il s'agit de l'implantation de nouveaux établissements par exemple. Mais elles peuvent aussi déplacer leurs bénéfices imposables au sein d'une multinationale vers des sites sensiblement plus avantageux. Traditionnellement, ce sont surtout les pays pauvres qui ont tenté d'attirer des investisseurs étrangers sur leur territoire en proposant un niveau d'imposition peu élevé, sous forme d'allègements fiscaux ou d'exemption d'impôts. Cela n'était ni inhabituel, ni totalement injustifié du fait du niveau d'imposition souvent faible dans les pays pauvres, et parce que cela s'inscrivait aussi dans le cadre d'une offre limitée de biens et de services publics dans ces pays. Cela vaut pour de nombreux pays en développement, mais aussi pour de nombreux pays européens plus pauvres (comme l'Irlande), ou surtout pour les Etats de l'ancien bloc communiste en Europe centrale et Europe de l'Est (Hongrie, Slovaquie, Etats baltes – cf. graphique ci-dessous). L'ouverture de ces pays au capitalisme mondial est l'une des principales composantes de la mondialisation (cf. chapitre 3). Par ailleurs, en adhérant à l'UE, ces pays ont également pu éliminer de nombreux obstacles à une telle concurrence.



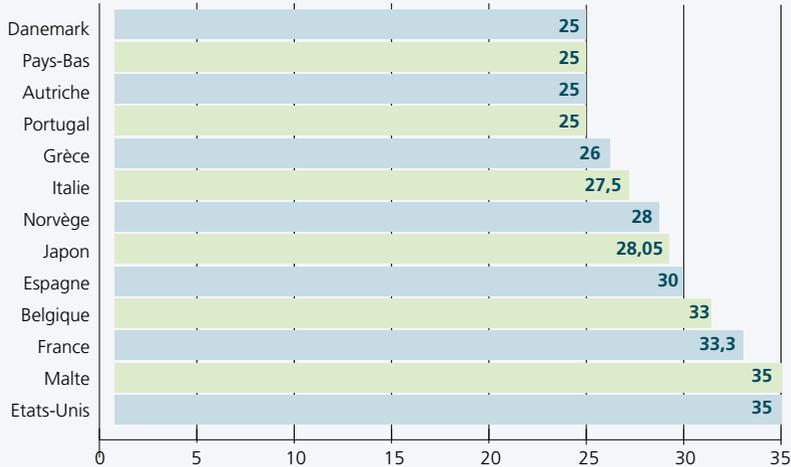


Fig. 37 : Taux d'impôt sur les sociétés en 2013 (taux standards en % sans surtaxes locales)

Les entreprises qui optent pour la solution la plus avantageuse (en termes d'imposition) doivent s'attendre à une offre de moins bonne qualité. Dans ce modèle, un investisseur devrait théoriquement décider s'il préfère choisir un site dans un pays à fiscalité élevée, disposant d'une main-d'œuvre qualifiée, d'une bonne infrastructure, d'une administration, police et justice efficaces, ou un site dans un pays à faible fiscalité, où il devra organiser lui-même la plupart de ces services avec un coût conséquent (services de gardiennage privés, établissements de formation etc.). Ce n'est qu'ainsi que l'on peut expliquer pourquoi toutes les entreprises mobiles, qui ne dépendent pas de ressources locales ou de la proximité avec leur clientèle, n'ont pas émigré depuis longtemps déjà vers de tels sites à faible fiscalité.

En fait les entreprises n'ont souvent pas besoin de changer de lieu pour réaliser des économies d'impôts. Quand elles possèdent des établissements dans différents sites, elles peuvent faire en sorte de dégager les bénéfices au niveau du site où les impôts sont les plus bas, en manipulant les prix de compensation, à savoir de facturation interne (ce que l'on appelle le « *transfer pricing* »), et en organisant en conséquence les structures de détention du capital.

C'est ainsi que des livraisons intragroupes d'entités de l'entreprise dans des pays à faible fiscalité peuvent être imputées à prix fort aux filiales situées dans des pays à fiscalité élevée. Au final, des recettes conséquentes sont réalisées dans le

Choix du site : des impôts moindres ou une meilleure infrastructure

Délocalisation des bénéfices

pays à faible fiscalité et des coûts élevés imputés dans le pays à forte fiscalité (diminuant ainsi totalement ou partiellement les bénéfices).

Pour les livraisons, il peut aussi s'agir d'une licence pour laquelle les droits attachés au brevet sont, d'un point de vue formel, la propriété d'une entité de l'entreprise dans un pays à faible fiscalité. Des modèles complexes d'évasion fiscale associent des structures spécifiques dans le droit des entreprises (par exemple les fondations aux Pays-Bas) à l'optimisation de la facturation interne des prix de compensation.

En fait, avec la concurrence, des pays qui proposent une offre qualitative (et chère) de biens et de services publics ont entre-temps également été amenés à réduire leurs impôts sur les sociétés, au moins pour éviter de perdre les entreprises encore indécises quant à une éventuelle délocalisation.

Ce sont surtout les pays plus petits qui arrivent souvent à compenser des recettes fiscales plus faibles en raison des faibles taux d'imposition par le fait qu'ils attirent de nombreuses entreprises et qu'ils ont, au final, plus d'entreprises frappées d'imposition sur leur territoire.

En revanche, dans les pays plus grands, il est probable que l'on ne pourra pas compenser une imposition plus faible de nombreuses entreprises en attirant de nouvelles. Au sein des pays, des collectivités territoriales, comme les Länder en Allemagne ou les communes, peuvent tenter d'obtenir le même effet pour les impôts qui relèvent de leur pouvoir de décision. Depuis 1995, on assiste de manière générale à une baisse des taux d'imposition.

Les pays ne sont pas uniquement en concurrence en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés. Ce qui est déterminant pour les entreprises, c'est l'imposition effective, qui résulte du taux de l'impôt et d'autres règles du droit fiscal. Il s'agit par exemple du traitement fiscal prévu pour les différentes formes de sociétés, de l'assiette d'imposition

Le « **sandwich néerlandais** » et le « **double irlandais** » désignent un montage permettant de réaliser des économies d'impôts. Avec deux filiales irlandaises et une filiale néerlandaise, de grands groupes comme Google, Apple ou Starbucks évitent des paiements d'impôts dans leur pays. En essence, le mécanisme est basé sur le fait que des brevets et licences importants peuvent être déplacés d'une filiale à l'autre. Le groupe paie ensuite des redevances à ses filiales pour l'utilisation des licences. Les redevances sont déclarées comme pertes dans le pays où le groupe est domicilié, diminuant fortement sa charge fiscale. Les bénéfices sont réalisés dans les pays aux taux d'imposition extrêmement bas, où les filiales ont leur siège.

comme les éléments d'amortissement ou les règles de comptabilité générale pour l'établissement des bilans, de la fréquence et de l'ampleur des contrôles fiscaux etc.

De telles mesures peuvent considérablement baisser ou augmenter la charge fiscale. Pour limiter les pertes de recettes fiscales, de nombreux pays ont en fait associé la baisse de leurs taux à un élargissement de l'assiette d'imposition dans le cadre de réformes fiscales.

L'imposition des personnes privées

Un autre volet d'envergure de la concurrence fiscale est celui de l'imposition sur le revenu et sur la fortune des particuliers ou des ménages. Il est difficile de la considérer séparément de l'imposition des entreprises, car se sont surtout les personnes riches qui peuvent organiser leurs activités ou leur fortune en créant des entreprises. De ce fait, on ne peut s'étonner que les Etats aient aussi baissé le taux maximal de l'impôt sur le revenu, parallèlement à l'impôt sur les sociétés (cf. fig. 38 ci-dessous).

*Baisse des impôts
sur le revenu*

Taux maximal de l'impôt sur le revenu

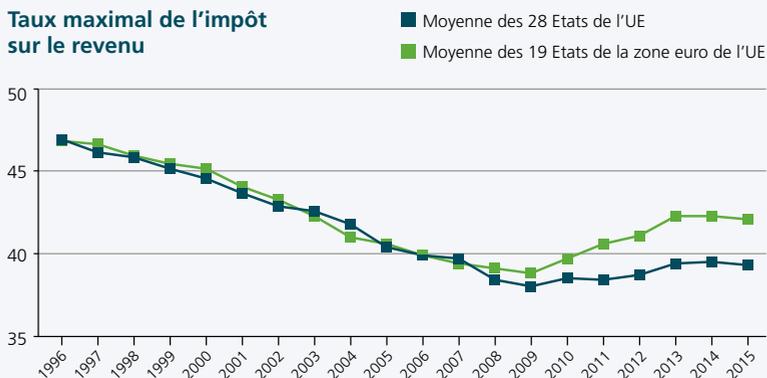


Fig. 38 : Evolution du taux maximal d'imposition dans l'UE ou la zone euro

EXPLICATIONS : Le graphique présente l'évolution dans le temps du taux maximum de l'impôt sur le revenu. La courbe verte correspond à la moyenne des 19 pays actuellement membres de la zone euro, la courbe bleue est identique mais pour les 28 Etats qui appartiennent actuellement à l'UE. Les deux courbes ont fortement chuté entre 1996 et 2008 : elles sont passées de près de 47 % à 38,4 % (UE) ou à 39,1 % (zone euro). Après une légère hausse depuis 2008, le taux maximal moyen d'imposition est actuellement de l'ordre de 39,3 % (UE) ou 42,1 % (zone euro).

Comme l'assujettissement à l'impôt des particuliers et des ménages est généralement lié au domicile, ceux qui peuvent profiter d'une concurrence fiscale ne sont guère nombreux. Il s'agit uniquement de personnes auxquelles un changement de domicile ou l'entretien de plusieurs domiciles ne pose guère de problèmes, et génère des coûts inférieurs aux économies d'impôts ainsi possibles. La presse se fait parfois l'écho des décisions prises par certaines personnalités de renommée internationale, jouissant de gros revenus, quant à leur domiciliation : Boris Becker (Monaco) ou Franz Beckenbauer (Autriche).

Dans le domaine de l'impôt sur la fortune et sur les revenus du capital, les lieux d'implantation des sociétés spécialisées dans la gestion de patrimoine ne se font pas uniquement concurrence sur la base de taux d'imposition bas, mais aussi et surtout en offrant de dissimuler ces éléments imposables aux administrations fiscales compétentes. Comme la gestion de fortune est généralement une activité prospère, de nombreux paradis fiscaux (qui ne sont pas uniquement des îles exotiques, mais comptent aussi de nombreux pays « sérieux » comme la Suisse, l'Autriche ou le Luxembourg) tentent d'attirer la majeure partie de ces fortunes.

Les taxes sur les transactions

Une part élevée et croissante des recettes fiscales ne provient pas de l'impôt sur les sociétés, sur les hauts revenus ou sur la fortune, mais de taxes sur des transactions, comme la taxe sur le chiffre d'affaires (TVA), les taxes sur l'énergie, l'alcool ou autres taxes similaires.

Il existe moins de concurrence fiscale dans ce domaine, car il est plus difficile d'organiser des traitements privilégiés et parce que des taux trop faibles réduiraient énormément les recettes fiscales au final. Malgré tout, il s'agit aussi d'une piste intéressante, notamment pour des pays de petite taille et bien placés.

C'est ainsi que le Luxembourg arrive à réaliser des recettes fiscales largement supérieures à la moyenne avec la TVA, malgré et en même temps grâce à des taux peu élevés, car de nombreux étrangers s'y rendent spécialement pour faire leurs courses. Ce genre d'action peut entraîner une perte sensible des recettes fiscales dans les régions frontalières des pays voisins à fiscalité élevée.

Un cas particulier est celui de la taxe sur les transactions financières ou celui de la taxe sur les opérations de bourse, exigible sur les transactions de capitaux (cf. précédemment dans cette section). On oppose souvent à leur introduction que les transactions risqueraient de partir vers d'autres lieux du fait de la concurrence fiscale.

Les conséquences et les contremesures

Si, dans l'ensemble, la concurrence fiscale n'a pas entraîné une baisse fondamentale de la charge fiscale, comme on le constate à la relative constance de la quote-part de l'État, elle a toutefois changé la structure des recettes fiscales au détriment des impôts sur les salaires et sur la consommation. Tandis que les entreprises et les personnes aisées ont vu leur charge allégée, les taux de certains impôts ont augmenté, notamment ceux qui touchent surtout les classes des revenus faibles et moyens. De ce fait, la concurrence fiscale a également contribué à creuser le fossé inégalitaire dans de nombreux pays.

La plus forte prise de conscience de ces inégalités – suite à la crise des marchés financiers, lorsqu'il a fallu sauver des banques et des investisseurs avec les recettes fiscales – a entraîné une nouvelle vague de propositions et de mesures pour atténuer la concurrence fiscale. Elles s'inscrivent dans la continuité des efforts antérieurs des administrations fiscales, visant à réduire l'évasion et la fraude fiscale avec des procédures concertées à l'échelle internationale.

Les USA, le Canada, l'Australie et la Grande-Bretagne ont fondé le réseau JITSIC (*Joint International Tax Shelter Information Center*) dès 2004. La directive de l'UE sur la fiscalité de l'épargne, qui prévoit un échange automatique d'informations entre les pays de l'UE et d'autres États sur les intérêts perçus par les investisseurs étrangers ou une retenue à la source, est entrée en vigueur le 01.07.2005. L'OCDE a coordonné des mesures contre la manipulation des prix de compensation. En 2011, l'UE a présenté une proposition de la Commission visant l'introduction d'une Assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés (ACCIS). Mais, au final, ces efforts n'ont pas réellement porté leurs fruits. Parmi les ONG qui luttent contre l'impact de la concurrence fiscale, il faut mentionner le Tax Justice Network (<http://www.taxjustice.net>). Quelques progrès ont été enregistrés après la crise des marchés financiers. Le taux maximal d'imposition a de nouveau légèrement augmenté dans la moyenne de l'OCDE.

Travailleurs et consommateurs supportent une charge fiscale plus lourde

Mettre un terme aux échappatoires fiscales !

Qu'est-ce que cela signifie pour la Démocratie sociale ?

- Le capitalisme financier doit être réglementé de telle sorte que le système financier ne régie plus l'économie réelle, mais se mette au contraire à son service.
- Une taxe sur les transactions financières peut freiner une spéculation excessive.
- Il faudrait profiter de la coopération internationale pour supprimer la concurrence fiscale, mettre un terme aux échappatoires fiscales, et lutter contre l'évasion et la fraude fiscale.

6.4. Gouvernance mondiale de l'environnement et protection du climat

Ce chapitre

- présente l'impact de l'économie mondiale sur l'environnement ;
- explique le réchauffement climatique, l'un des principaux enjeux de la politique environnementale ;
- analyse la corrélation entre la croissance et la pression exercée sur l'environnement dans un monde inégal ;
- présente les options d'une distribution équitable et durable des opportunités de croissance ;
- considère des stratégies de découplage de la croissance et de la pression exercée sur l'environnement.

En tant qu'écosystème planétaire, la Terre est par nature un phénomène mondial, et sa préservation un enjeu mondial. De tous temps, l'humanité a vécu en interaction avec cet écosystème ; et elle n'a pas tardé à occuper le créneau que l'évolution lui a tout d'abord accordé, avant d'en repousser plus loin les limites.

Au cours de l'histoire, l'être humain n'a cessé de modifier son environnement. Mais, pendant longtemps, ces changements se limitèrent à son habitat immédiat. Toutefois, depuis quelques années, on entend parler de l'avènement d'une nouvelle ère dans l'histoire de la Terre, l'anthropocène, qui a débuté lorsque l'activité humaine a commencé à avoir un impact significatif sur l'évolution de la planète.

Pression exercée sur l'environnement à l'échelle locale et mondiale

Il reste intéressant et important de distinguer les changements de l'environnement à l'échelle locale et à l'échelle mondiale. Quand la population dégrade la qualité du sol ou de l'eau à proximité de son habitat, cette nuisance se répand moins vite et moins loin que lorsqu'il s'agit d'une pollution de l'atmosphère. Certes, des processus locaux très répandus finissent par avoir des conséquences mondiales, mais il est aussi possible de « réparer » localement de nombreux dégâts écologiques limités à l'échelle locale.

C'est ainsi que de nombreux pays riches ont remédié à des pollutions locales de l'environnement. De manière générale, ils appliquent des règles plus strictes pour les émissions venant des usines et des véhicules, et attachent plus d'importance à la protection des consommateurs. Exemples : aujourd'hui, le Rhin est à nouveau rela-

tivement propre, et le ciel de nouveau bleu au-dessus de la Ruhr. En revanche, des problèmes de nature mondiale exigent des efforts également au niveau mondial.

S'il n'y avait pas de mondialisation économique, on pourrait laisser à chaque société locale ou nationale le soin de décider des priorités à accorder : augmentation sans scrupules de sa production ou protection de l'environnement. On pourrait compter sur le fait que les sociétés sortant de la pauvreté finiront par privilégier la protection de l'environnement.

Mais l'écologie et la protection des consommateurs ne sont pas gratuits, et augmentent le prix d'une production qui se veut respectueuse de l'environnement. Dans les économies nationales ouvertes, les prestataires se retrouvent en concurrence avec des producteurs d'autres pays qui imposent moins de contraintes écologiques et n'ont donc pas besoin de tenir compte des coûts sociaux.

C'est pour cela que les entreprises touchées par la concurrence des importations et les associations de protection de l'environnement demandent régulièrement à

Une moindre protection de l'environnement ne doit pas être un avantage concurrentiel !

La **surpêche**, c'est-à-dire l'exploitation effrénée de ressources maritimes, est un exemple typique de la « tragédie des biens communs » (*tragedy of the commons*). Un bien commun est un bien qui appartient à la communauté, dont tout le monde peut profiter dans un premier temps, mais qui est consommé individuellement, et n'est ensuite plus disponible pour d'autres, ou seulement en quantité réduite.

Les quantités pêchées sont passées d'environ 20 millions de tonnes en 1950 à plus de 90 millions en 2010. La consommation annuelle par habitant est passée de 40 kg environ à plus de 120 kg, en partie aussi obtenus par la pisciculture. Malgré tout, 90 % des réserves mondiales en poissons ont déjà disparu. Des recommandations relatives aux quotas de pêche, fondées sur des études scientifiques, sont souvent présentées dans une version édulcorée par les élus politiques, et les quotas sont encore dépassés dans la réalité. C'est ainsi que les experts recommandaient de ne pas dépasser 10 000 tonnes de pêche pour le thon rouge, que la politique en a autorisé presque 30 000 tonnes, et qu'il en a été pêché au moins 60 000 tonnes. Aujourd'hui encore, de nombreux Etats et l'UE subventionnent leurs flottes de pêche.

ce que de telles importations soient rendues plus difficiles. Mais ici aussi cela permet uniquement d'atténuer la concurrence sur le marché intérieur. Sur les marchés d'exportation, les entreprises locales doivent éventuellement rivaliser avec des prestataires qui doivent satisfaire à moins de contraintes (cf. précédemment, paragraphe 6.1, sur le problème similaire de la protection face à la concurrence des bas salaires).

Pour améliorer la protection des consommateurs, il faudrait rendre contraignant un étiquetage montrant explicitement l'ampleur de la nuisance sur l'environnement ou la provenance de cultures transgéniques, pour permettre aux clients de choisir entre des produits plus risqués mais bon marché, ou des produits chers et sûrs.

Il faut un étiquetage clair !

Une autre variante dans l'exploitation des différentes préférences consiste à déplacer les coûts par delà les frontières, et donc à délocaliser les activités ayant un impact sur l'environnement dans des pays (généralement pauvres) qui sont reconnaissants de toute source de revenus. Un cas extrême est celui de l'exportation de déchets toxiques dans des pays en développement. Des économistes partisans d'un marché libre ont considéré ces pays comme étant « sous-pollués », selon l'expression utilisée dans une note interne par le chef économiste de la Banque mondiale Larry Summers, en 1991. De ce fait, ces pays se prêteraient mieux que les pays riches à une production écologiquement dangereuse.

Systematisation des nuisances

Quant à l'impact environnemental de l'économie mondiale, il faut distinguer :

1. les nuisances sur les biens communs mondiaux (*global commons*) et
2. les autres nuisances, par exemple l'exploitation de ressources limitées.

Il n'existe aucun prix pour de nombreux « services » que rend l'écosystème (comme la biodiversité). Dans le deuxième cas, le mécanisme des prix assure une contre-pression, au sens qu'une demande plus faible et des investissements plus importants permettent d'économiser les ressources (comme le pétrole). Dans le premier cas, il est très difficile de développer une contre-stratégie, car elle nécessiterait une régulation efficace au niveau mondial. Le réchauffement climatique appartient au premier groupe.

Le réchauffement climatique

La plus grande menace pour l'environnement à l'échelle mondiale est celle du changement climatique. La planète se réchauffe depuis des décennies, sachant que la majeure partie de la chaleur accumulée est absorbée par les océans.

Dans quelle mesure ce réchauffement est dû à l'activité humaine reste un sujet controversé, car il y a déjà eu, dans l'histoire, des variations de température aussi fortes (ères chaudes, ères glaciaires) pour d'autres raisons. Les groupes de réflexion (*thinktanks*), les politiques et les entreprises du courant conservateur, qui voient leurs intérêts menacés, contestent le changement climatique et / ou le fait qu'il serait dû à l'action humaine. En revanche, la majorité du monde scientifique voit dans la production en forte augmentation de gaz à effet de serre (surtout le dioxyde de carbone ou gaz carbonique [CO²]) la principale cause du réchauffement climatique. Il est difficile d'estimer précisément les risques vu les problèmes liés à la mesure et à la modélisation de l'écosystème planétaire, qui n'offrent aucune garantie. Mais il faut s'attendre à des épisodes météorologiques plus extrêmes (tempêtes,

La plus grande menace mondiale

fortes pluies suivies d'inondations, sécheresses). Ces phénomènes qui varieront d'une région à l'autre, mettront surtout en péril l'agriculture, mais pourront aussi occasionner de nombreux autres dégâts d'ampleur.

Le niveau de la mer va continuer de monter, même si l'on ne sait pas exactement dans quelle proportion et à quel rythme. A l'heure actuelle, le niveau progresse d'environ 3 millimètres / an. Cette montée du niveau est provoquée par la dilatation thermique de l'eau de mer suite à son réchauffement, et par les afflux dus à la fonte des glaciers et de la banquise qui se retrouve sur la terre ferme.

D'ici la fin du siècle, on s'attend à une augmentation de l'ordre de 0,5 à 1,2 mètre. Mais des augmentations encore bien plus importantes ne sont pas exclues sur des périodes plus longues. Certains pays sont ainsi menacés de disparition (comme les Maldives). Si les parties de calottes glaciaires recouvrant le sol fondaient totalement, le niveau marin augmenterait de 50 à 60 mètres.

Normalement, il faudrait encore des siècles avant d'en arriver là, à moins que ne surviennent des catastrophes ou des processus autodynamiques que l'on ne peut exclure dans des systèmes complexes. Dans le changement climatique, il existe potentiellement de tels « points de bascule », à partir desquels une évolution peut s'accélérer massivement ; par exemple, la fonte du permafrost en Sibérie libérerait d'énormes quantités de méthane, qui est un dangereux gaz à effet de serre. Avec la fonte des calottes glaciaires et des glaciers, ceux-ci perdent aussi de leur faculté à renvoyer dans l'univers l'énergie et la chaleur solaires (albédo). Plus cette énergie reste sur terre, plus la fonte s'accélère.

La Communauté internationale a commencé à se pencher sérieusement sur ces problèmes au plus tard depuis le début des années 1990, et débat depuis des contre-mesures politiques à prendre.

Agenda 21

La première grande tentative pour lutter contre le changement climatique fut l'organisation du « Sommet de la Terre », la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui eut lieu à Rio de Janeiro en 1992. L'Agenda 21 et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques furent adoptés à cette occasion. 172 Etats votèrent pour ce plan d'action pour l'environnement et le développement au 21^{ème} siècle, qui sert aujourd'hui

de programme au développement durable. La conférence a ensuite été suivie par des sommets annuels sur le climat, les *conférences des parties* (COP), dont celle marquante de 1997 lors de laquelle fut adopté le Protocole de Kyoto, prévoyant pour la période 2008–2012 une réduction des émissions de CO² de 5,2 % en moyenne sur la base des chiffres de 1990 dans les pays industrialisés.

2015 : COP21 à Paris

Les Etats-Unis, où le constat selon lequel le changement climatique serait dû à l'activité humaine reste très controversé, n'ont pas adhéré au Protocole. Lors des conférences suivantes, le débat a surtout tourné autour des objectifs de réduction et de leur répartition. Lors de la conférence de Lima (en 2014), les parties n'ont adopté qu'un document final relativement vague. Ce n'est que lors de la Conférence de l'ONU sur le changement climatique (COP 21), en décembre 2015 à Paris, qu'un accord contraignant a pu être conclu.

Objectif : limiter le réchauffement climatique !

Malgré d'importantes divergences, les Etats ont réussi à se mettre d'accord sur un objectif de limitation du réchauffement nettement inférieur à 2 °C (dans l'idéal 1,5 °C). Des aides ont été décidées pour les pays aux ressources financières limitées.

Les obstacles à franchir étaient de taille, car 190 pays devaient approuver l'accord (à l'unanimité). Mais il y avait déjà eu des signes avant-coureurs positifs : aux Etats-Unis, le Président Obama avait annoncé un plan de réduction des émissions pour les centrales. La Chine avait déclaré vouloir baisser ses émissions d'ici 2030 au plus tard. Le Pape avait appelé à la protection du climat dans une Encyclique.

Le succès de l'accord dépendra de sa ratification et mise en œuvre ultérieure. Mais le trouver était déjà une réussite en soi.

Le Protocole de Montréal, conclu en 1987, est un autre exemple de Protocole sur le climat couronné de succès, précisément en raison du soutien décidé en faveur des pays plus pauvres.

Le Protocole de Montréal

Le phénomène couramment désigné par l'appellation « trou dans la couche d'ozone » est un amincissement de cette couche au-dessus des pôles, plus spécialement au-dessus de l'Antarctique. Découvert en 1980, il s'est très vite agrandi. Du fait de l'appauvrissement de la couche d'ozone, les rayons UV du soleil atteignent la surface de la terre sans aucun filtre, provoquant brûlures et cancers de la peau. La couche d'ozone se dégrade sous l'effet des chlorofluorocarbures (CFC), qui ont beaucoup été utilisés dans les réfrigérateurs et les climatisations à une époque, et qui ont ensuite atterri dans l'atmosphère.

Face à la clarté du constat et des causes, les États sont assez vite parvenus à un accord international (le Protocole de Montréal). Celui-ci a été négocié à Vienne en 1987, et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Le Protocole de Montréal associe les objectifs de réduction des rejets de CFC à la création d'un fonds financier pour les pays pauvres, pour les aider à passer à des équipements sans CFC. Les mesures prises ont permis de freiner l'élargissement du trou dans la couche d'ozone. Après avoir atteint sa taille maximale en 2012, il devrait à nouveau avoir disparu d'ici 2050. Le Protocole de Montréal a ainsi valeur d'exemple à suivre, notamment dans le cadre d'une gouvernance mondiale de l'environnement.

Trois stratégies – que l'on peut fondamentalement combiner – se présentent pour réagir aux changements climatiques :

1. Les émissions sont réduites, et l'on tente d'améliorer encore le résultat par le reboisement par exemple.
2. Des mesures sont prises pour lutter contre les conséquences du changement climatique, par exemple avec des digues plus élevées et des méthodes de construction plus résistantes aux tempêtes, également aussi en déplaçant les populations des zones menacées.
3. Des contre-mesures techniques sont prises au niveau mondial (géo-ingénierie) pour réduire la température ou renforcer la capacité d'absorption du CO². Parmi les solutions envisagées, il est question de libérer des particules réfléchissantes dans l'atmosphère, ou de fertiliser les mers avec du sulfate de fer.

Les conférences sur le climat et une profusion d'initiatives locales, nationales et mondiales (Yasuni-ITT) se concentrent sur la 1^{ère} stratégie. La 2^{ème} est déjà suivie au niveau local dans le monde entier, en raison des forts doutes quant à la réussite de la 1^{ère} et pour réagir face à des menaces concrètes. La 3^{ème} est très controversée car elle présente de nouveaux risques d'ordre mondial, peut-être encore

plus dangereux pour l'écosystème planétaire que les changements climatiques eux-mêmes.

L'**Initiative Yasuni-ITT** avait pour objectif de lutter contre des forages pétroliers prévus dans la forêt amazonienne en Equateur. Il s'agissait de protéger la jungle, sa biodiversité, ses populations autochtones et sa capacité d'absorption du CO². Des organisations non gouvernementales ont recueilli des fonds que l'Equateur devait recevoir en échange de son renoncement aux forages. Cela devait indemniser le pays du manque à gagner par rapport aux revenus pétroliers. L'Equateur accepta cette procédure en 2010, dans le cadre d'un accord signé avec l'ONU. Toutefois, les pays donateurs n'auraient pas tenu leurs promesses de paiements au fonds fiduciaire de l'ONU.

La croissance et l'environnement

La croissance, notamment celle de la production matérielle, pèse sur l'environnement, et consomme les réserves de matières premières limitées. C'est pourquoi de nombreuses

*Trois stratégies
contre le change-
ment climatique*

*La croissance
nuît-elle à
l'environnement ?*

voix critiques face à la croissance demandent son ralentissement, voire son arrêt, ou même son renversement (« décroissance »). Cependant, sans mesures d'accompagnement, une telle politique toucherait surtout les populations qui vivent actuellement dans la pauvreté, avec des ressources matérielles insuffisantes.²⁷

L'impact mondial de la croissance sur l'environnement peut être présenté comme l'effet combiné de l'impact spécifique sur la nature par unité de PIB, de la croissance du PIB / habitant et de la croissance démographique.

L'impact sur la nature peut être mesuré par rapport aux émissions de CO², à l'empreinte écologique ou aussi à la consommation de matières premières. Pour cette présentation, il a été retenu la mesure des émissions de CO², car les conséquences du changement climatique sont considérées comme la principale limite à la croissance mondiale. Comme on peut le voir sur le graphique, les émissions de CO² ont augmenté de 37 % au niveau mondial avant la crise (entre 1991 et 2007), sachant que la plus forte contribution est venue de la croissance des revenus par habitant, tandis que l'on enregistrait une amélioration de l'efficacité environnementale de la croissance.

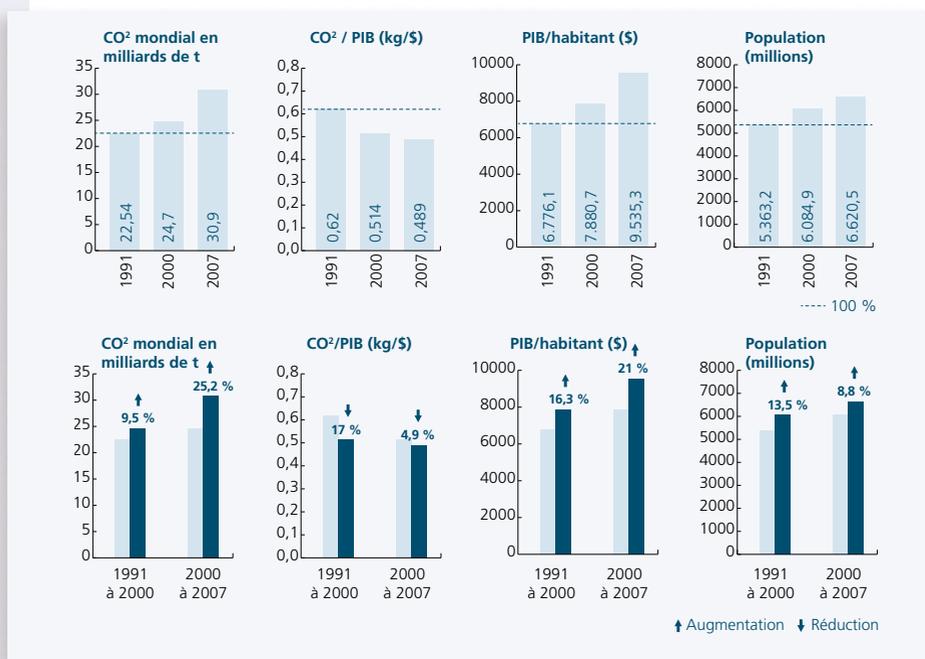


Fig. 39 : Emissions de CO², revenus et population

EXPLICATIONS : Le graphique montre l'évolution de la corrélation entre les émissions de CO², les revenus et la population. On peut ainsi lire, dans la colonne de

gauche, que dans la période de 2000 à 2007, les émissions de CO² sont passées de 24,7 milliards de tonnes à 30,9 milliards de tonnes, à l'échelle mondiale, soit une progression de 25,2 %. Par contre, les émissions de CO² par dollar de croissance économique ont considérablement diminué. Dans les colonnes 3 et 4, on retrouve les raisons pour lesquelles les émissions de CO² ont malgré tout progressé : tant le produit intérieur brut par habitant que la population mondiale ont fortement augmenté.

Si on veut diminuer l'impact environnemental ou tout au moins ralentir sa progression, trois approches sont envisageables :

- découpler l'impact sur la nature et le PIB ;
- diminuer ou augmenter plus lentement les revenus par habitant ;
- diminuer ou augmenter plus lentement la croissance démographique.

Les deux dernières alternatives étant plus difficiles à imposer, on tente surtout, à l'heure actuelle, de découpler l'impact sur la nature et le PIB en améliorant l'efficacité des ressources et en renforçant l'utilisation de ressources renouvelables. Les chiffres précédents montrent qu'un tel découplage est possible. C'est ce que confirme également la croissance des pays qui ont réussi à diminuer leurs émissions de CO² malgré une augmentation de leur PIB entre 1990 et 2008 : Allemagne (- 22 %), Grande-Bretagne (- 18 %) et France (- 6 %) par exemple.

L'Allemagne « a profité » du démantèlement radical d'installations industrielles vétustes en ex-RDA. De manière similaire et très caractéristique, on constate que presque tous les pays de l'ancien bloc communiste, comme la Russie (- 33 %), l'Ukraine (- 54 %) ou les nouveaux Etats membres de l'UE (Lettonie : - 55,6 % !), ont même obtenu de meilleurs résultats encore en matière de réduction des émissions de CO². Pour cela, il leur a fallu procéder à une désindustrialisation massive et accepter provisoirement des chutes de croissance.

Mais, nombre d'autres pays, qui ont connu une croissance rapide, ont aussi enregistré des hausses massives de leurs émissions de CO² : 96 % en Turquie, 42 % en Islande et en Espagne, 32 % au Portugal, 23 % en Grèce et en Irlande et, plus inquiétant en raison du volume représenté, 13 % aux Etats-Unis. Entre 1991 et 2007, la Chine a même augmenté ses émissions de CO² de 157 %, le Proche-Orient de 111 %, l'Amérique du sud de 59 % et l'Afrique de 51 %. Mais dans les pays pauvres, ces augmentations résultent plus de l'accroissement démographique que de la progression des revenus par habitant.

Comme le développement économique et la consommation d'énergie sont étroitement liés, une réduction dans ces pays nécessiterait leur passage aux énergies renouvelables. Mais à l'heure actuelle, un tel changement serait relativement cher, et donc préjudiciable à leur développement.

Chine : forte croissance très polluante (CO²)...

En raison de sa forte croissance, la Chine est volontiers perçue comme l'un des principaux pays coupables du changement climatique. En effet, sa croissance génère de forts taux d'émission de CO². Son ratio CO²/PIB est égal à 1, et donc deux fois plus élevé que celui de la moyenne mondiale ou même des Etats-Unis. De plus, il ne baisse que lentement.

... mais encore relativement pauvre

Mais on omet de voir combien la Chine est encore pauvre malgré sa croissance fulgurante. Les revenus par habitant sont toujours inférieurs à la moyenne mondiale et équivalaient, tout au moins avant la crise, à environ un sixième du niveau américain. L'Inde est encore plus en retard : elle en est à environ la moitié du PIB / habitant de la Chine. Ces énormes différences de niveau signifient aussi que la croissance des pays plus riches, certes lente en comparaison avec la Chine, produit néanmoins des quantités énormes de CO², notamment aux Etats-Unis. Ainsi, la Chine a participé à hauteur de presque un quart à la croissance mondiale entre 1990 et 2009, avec 7 billions de dollars sur le total de 28 billions de dollars. Les riches pays de l'OCDE ont atteint 12 billions de dollars, malgré une population plus faible. Les Etats-Unis ont représenté, à eux seuls, 4,8 billions de dollars, l'UE 3,9 billions et l'Allemagne tout de même 0,6 billion de dollars.

Consommation par habitant plus forte dans les pays industrialisés

Pendant cette période, la population chinoise a augmenté de près de 200 millions de personnes, tandis que les pays de l'OCDE enregistraient un accroissement démographique de 161 millions, dont 57 aux Etats-Unis et 27 dans l'UE (Allemagne : 2,4 millions). C'est pour cela qu'en valeur absolue le PIB par habitant en Chine n'a augmenté que de 5099 dollars dans cette période d'une vingtaine d'années, tandis qu'il a progressé de 6896 dollars dans l'OCDE, voire même de 9834 dollars aux Etats-Unis.

Pour en

savoir plus :

Manuel 4, Europa und soziale Demokratie (Europe et Démocratie sociale), Chapitre 4.4 : Assurer un développement durable.

La répartition mondiale des émissions de gaz à effet de serre

Le conflit majeur au centre de la politique mondiale pour le climat tourne autour des promesses faites par chaque Etat quant aux futures réductions d'émissions. Il s'agit avant tout de répartir les charges entre les riches pays industrialisés et les pays en développement plus pauvres. Cette confrontation, sinon dépassée depuis longtemps, continue néanmoins de jouer un rôle important dans la politique climatique.

Aujourd’hui encore, la part du lion en matière d’émissions vient des pays industrialisés, même si la Chine est entre-temps le plus gros pollueur. Les émissions par habitant dans les pays industrialisés, surtout aux Etats-Unis, mais aussi en Allemagne, sont encore largement supérieures aux niveaux enregistrés dans les pays en développement (cf. fig. 40). La dimension historique est encore plus importante : au fil de leur développement économique, ce sont aussi les pays industrialisés qui ont généré la masse de gaz à effet de serre que l’on trouve actuellement dans l’atmosphère. Les pays pauvres revendiquent aujourd’hui les mêmes droits et les mêmes possibilités pour leur propre développement.

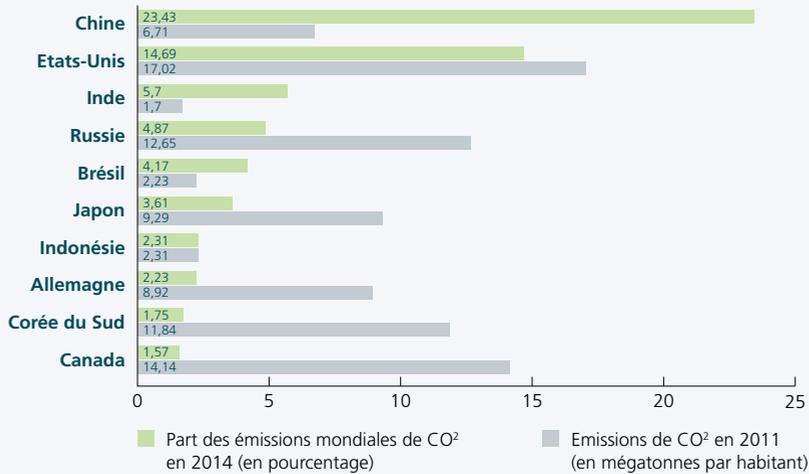


Fig. 40 : Emissions de CO² des principaux pollueurs

EXPLICATIONS : Le graphique montre les dix pays qui rejettent le plus de CO². La barre supérieure correspond à leur part des émissions mondiales de CO². Ici la Chine est en tête de file. La barre inférieure montre les émissions par habitant. Les Etats-Unis sont premiers du classement pour les pays figurant dans le graphique, mais le Qatar arrive en tête si l’on considère le monde dans son ensemble.

Le calcul de quotas pour les émissions de CO² et leur réduction posent de nombreux problèmes :

- Le choix de l’année de référence, à partir de laquelle il faudra diminuer les émissions : pour l’Allemagne, par exemple, l’année de référence choisie, 1990, est particulièrement avantageuse, car avec l’effondrement total de l’industrie de la RDA, les émissions de gaz carbonique ont fortement diminué (environ 17 %) sans aucun effort (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques 2012).

- La prise en compte de la consommation au lieu de la production : des pays qui importent des biens, dont la production libère beaucoup de CO² dans d'autres pays, s'en sortent relativement mieux, alors même que c'est leur consommation qui est finalement responsable des émissions de gaz carbonique. Cela vaut par exemple pour les importations de Chine vers l'Europe et les Etats-Unis. Le focus sur la production désavantage les pays émergents en faveur des riches pays industrialisés.
- La prise en compte des puits de carbone : les forêts absorbent le carbone de l'atmosphère. Leur extension (par reboisement par exemple) et leur préservation (en renonçant au défrichage de la forêt équatoriale par exemple) devraient être prises en compte dans l'évaluation au même titre qu'une réduction des émissions de CO².

Face aux difficultés de découplage de la croissance et de l'impact environnemental, il semble inévitable de devoir limiter la croissance du PIB / habitant, car dans la majorité des pays, on ne peut guère s'attendre à une diminution rapide de la population, et par conséquent il serait encore plus difficile d'essayer d'influer sur ce facteur.

Pendant, une telle procédure pourrait aussi s'avérer contre-productive. Car les revenus par habitant ont aussi une influence sur les deux autres composantes de l'impact sur la nature. Plus le PIB / habitant est élevé, plus le taux de natalité est généralement bas. Limiter sa croissance, signifie donc aussi freiner le recul de la croissance démographique. On perd donc éventuellement dans la troisième composante le bénéfice de la deuxième.

Une répartition équitable de la croissance devrait entraîner un volume de croissance non polluante homogène. Ce serait comme mener des négociations salariales où seuls des montants forfaitaires par salarié seraient négociés, pour améliorer les bas revenus et réduire à terme les inégalités salariales.

Si l'on opte pour un maintien des émissions de CO² à un niveau constant, le PIB mondial à répartir ne pourra augmenter qu'à proportion du découplage réalisé. Si l'on part des valeurs des dernières années, le facteur d'efficacité (CO² / PIB) a progressé de 2 à 3 %. Avec une croissance de la population mondiale d'environ 1,2 %, il reste encore un bon pourcent pour augmenter les revenus ou la production, ce qui, au regard d'un PIB mondial de 64 billions de dollars environ, représente 640 milliards de dollars.

Si on répartit ces revenus de manière égale, il revient 100 dollars à chaque habitant de la planète. Cela permet une progression des revenus par habitant de

3,3 % en Inde, 1,6 % en Chine, mais de seulement 0,36 % dans l'UE (voire même seulement 0,31 % en Allemagne) et de 0,24 % aux Etats-Unis.

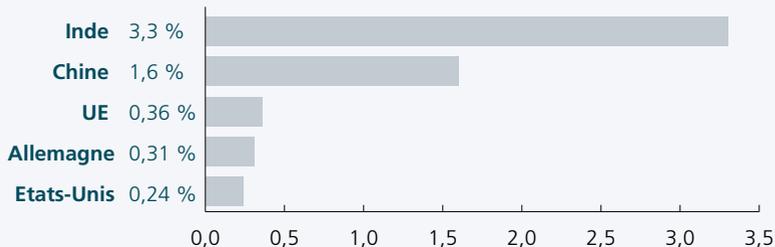


Fig. 41 : Croissance par habitant compatible avec le changement climatique, avec une même répartition par personne

EXPLICATIONS : Le graphique présente, pour différents pays, les taux de croissance qui correspondraient à un revenu supplémentaire de 100 dollars par habitant.

Une telle limitation de la croissance permettrait uniquement de maintenir les émissions de CO² à un niveau constant. Le volume de carbone dans l'atmosphère continuerait d'augmenter. Pour maintenir le volume à un niveau constant, il faudrait réduire les émissions en fonction de la capacité de la nature (forêts, océans) à capter le carbone.

C'est pour cela que de nombreux programmes de politique climatique prévoient aussi une diminution des émissions mondiales de CO² de 20 ou 30 % d'ici 2020 (année de référence 1990 ; avant la crise, les Européens s'étaient déjà entendus, en 2007 au sein du Conseil de l'Union européenne, sur le seuil de 20 %, au moins pour les pays européens : Conseil de l'UE de 2007 : points 29 à 35). Sans accélération des mesures de découplage, le recul de la croissance sera encore plus fort.

Le découplage de la croissance et de l'impact sur l'environnement

Le PIB réel et la prospérité peuvent progresser sans exercer plus de pression sur l'environnement. Si les ménages dépensent plus, pour télécharger de la musique par ex., la demande et les ventes correspondantes augmenteraient sans véritables mouvements physiques, à l'exception de coûts énergétiques assez faibles. Si les gains de productivité se traduisent par une augmentation du temps libre, le PIB stagne. A l'inverse, une faible croissance du PIB peut aussi dissimuler l'augmentation du travail au noir et d'une production de subsistance ou des ménages non respectueuse de l'environnement.

*Changement
structurel
nécessaire !*

Il ne faut donc pas chercher le découplage croissance-impact sur la nature uniquement dans les nouvelles technologies pour les énergies renouvelables ou une production plus efficace dans l'utilisation des ressources. On pourrait envisager un changement structurel aidant à augmenter la consommation de services sociaux (éducation, garde d'enfants, santé, soins). Si le travail non rémunéré des femmes (surtout) au sein des ménages est ainsi remplacé par une activité professionnelle qualifiée et bien rémunérée, le PIB et la prospérité augmentent, sans autre impact sur la nature.

Pour en

savoir plus :

*Gerd Ganteför
(2011), Bevölkerungswachstum
und Klimawandel: Warum fossile
Brennstoffe für die
armen Länder unverzichtbar sind, dans :
Internationale Politik
und Gesellschaft
1/2011, p. 114-133.*

Certes, l'amélioration des revenus peut également entraîner une augmentation de la consommation de biens matériels, mais modeste car les personnes concernées disposaient déjà avant de denrées, de vêtements, de logements etc. Les investissements dans la productivité des services et les équipements corporels (matériels) sont de moins en moins essentiels. Par contre, les immobilisations incorporelles (recherche, noms de marques, systèmes informatisés, formation etc.) prennent de l'importance. La qualification des femmes aurait probablement aussi un impact significatif sur l'environnement. En règle générale, le taux de natalité diminue avec l'amélioration des qualifications, dans les pays riches comme dans les pays pauvres.

Il est annoncé un ralentissement de la croissance démographique dans les pays pauvres en raison de l'extrême pression exercée à terme sur l'environnement avec les taux actuels élevés. Gerd Ganteför explique que la croissance démographique au Bangladesh réduit plus la surface disponible par habitant que ne le feraient des inondations dues au réchauffement de la planète. Dans les pays riches, en revanche, toute nouvelle personne représente, avec le niveau de vie souhaité, une pression bien plus forte sur l'environnement mondial qu'une personne de plus dans les pays pauvres.

Qu'est-ce que cela signifie pour la Démocratie sociale?

- Les riches pays industrialisés sont les principaux responsables du changement climatique.
- Le Protocole de Montréal (contre les CFC / trou dans la couche d'ozone), avec des objectifs de réduction associés à des subventions pour de nouveaux équipements, est un bon exemple dans la lutte contre le changement climatique.
- Il faudrait autant que possible découpler la croissance et l'impact sur l'environnement (consommation des ressources et émissions des gaz à effet de serre).

6.5. Migrations

Ce chapitre

- donne un aperçu de l'ampleur et de la structure des mouvements migratoires dans le monde ;
- analyse la corrélation entre la croissance mondiale, la distribution des revenus et les migrations ;
- examine les déplacements et l'expulsion de populations, le second type de migration le plus important ;
- analyse le rapport entre la justice sociale et les migrations ;
- livre des réflexions sur l'organisation politique des migrations.

Avec la réduction du prix des transports et des communications, ainsi que la suppression de nombreux contrôles aux frontières, la mondialisation a également facilité et amélioré la mobilité des populations dans le monde. Par ailleurs, avec une diffusion planétaire de l'information, la mondialisation a également renforcé l'envie de voyager.

La majorité des déplacements transfrontaliers de personnes est de nature touristique ou professionnelle. En règle générale, il ne s'agit que de courts séjours à l'étranger. Mais ce dont il est question dans ce chapitre, ce sont surtout les migrations au sens d'un changement de domicile dans la durée.

La **transmigration** est un phénomène d'importance récente, mais qui ne cesse d'augmenter. Il s'agit de personnes qui quittent leur pays pour aller s'installer dans un nouveau pays, et qui le font à plusieurs reprises.²⁹ Elles se forment en même temps de nouvelles identités transnationales, qui sont enracinées dans plusieurs sphères culturelles. Au sommet de cette population migratoire, on retrouve les élites mondiales de professionnels très bien rémunérés, comme les dirigeants d'entreprises, les artistes, les sportifs et les riches qui ont plusieurs domiciles et lieux de travail, et n'ont plus guère d'identité nationale clairement définie.

Les raisons à l'origine de ces migrations peuvent varier. Il peut s'agir de fuir une situation éprouvante : guerre, persécution, oppression, catastrophes écologiques ou pauvreté dans les pays d'origine. De telles situations « poussent » les migrants à quitter leur pays, d'où le terme de facteurs « push »²⁸.

Les niveaux de sécurité et de prospérité plus élevés dans les pays de destination sont des éléments incitatifs qui « attirent » les populations ou facteurs « pull »³⁰. Quand un mouvement migratoire est dû à de tels motifs, avec ou sans le consentement du pays d'immigration, on parle de migration économique.

*Facteurs « push » :
guerre, misère etc.*

*Facteurs « pull » :
prospérité et
sécurité*

28 De l'anglais « push » = pousser.

29 Cf. aussi fig. 44 p. 137.

30 De l'anglais « pull » = tirer.

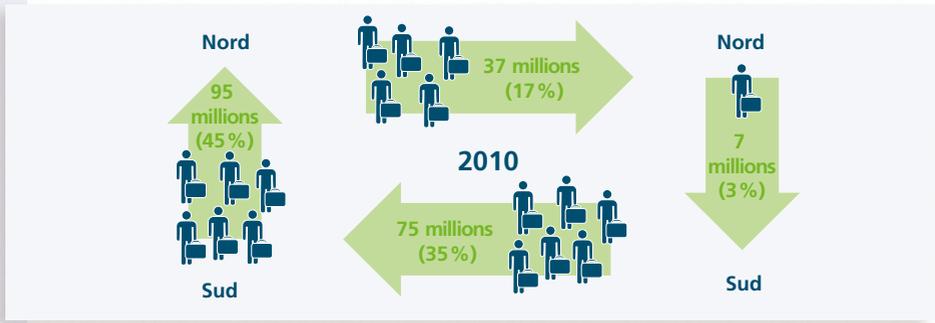


Fig. 42 : Axes migratoires dans le monde (en millions et pourcentage)



Fig. 43 : Principaux couloirs migratoires dans le monde (date 2010)

EXPLICATIONS : Le graphique 42 illustre les mouvements migratoires au sein des régions et entre les régions. Ainsi, d'après les données de la Banque mondiale, près de 95 millions de personnes nées dans l'hémisphère sud vivaient dans l'hémisphère nord en 2010. Le graphique 43 présente les 20 principaux couloirs migratoires. Les Etats-Unis sont le principal pays de destination de nombreux migrants, tant dans le contexte des migrations Sud-Nord que Nord-Nord. En 2010, 12,2 millions de personnes nées au Mexique vivaient ainsi aux Etats-Unis (flèche 1).

Conformément à la définition des régions, les mouvements migratoires sont composés de trois groupes. Un bon tiers correspond aux migrations du Sud vers le Nord. Un nombre tout aussi important migre au sein de l'hémisphère sud, et un petit quart au sein de l'hémisphère nord. Les mouvements migratoires du Nord vers le Sud sont plus rares.

L'économie mondiale et les migrations

Les migrations ne sont pas un phénomène nouveau.³¹ Au cours des premières phases de l'histoire de l'humanité, les mouvements migratoires, par delà les « frontières » des pays d'origine ou des pays d'accueil, était proportionnellement bien plus importants qu'aujourd'hui, rapportés à la taille de la population.

Il y eut les grandes migrations à partir de l'an 375, puis les mouvements de colonisation en Amérique, en Australie et en Afrique du Sud dans les temps modernes. A la fin du 19^{ème} siècle, plus de 10 % de la population quittèrent le Schleswig-Holstein pour émigrer, pour la majorité, vers l'Amérique du Nord.

A l'époque déjà, il se mêlait des facteurs économiques, politiques et culturels : de nombreux émigrants européens fuyaient non seulement la pauvreté, mais aussi l'oppression politique ou la discrimination religieuse. Dans les régions d'immigration, celle-ci allait souvent de pair avec l'expulsion, l'oppression ou l'extermination de la population indigène (les Indiens par exemple). Dans ce qui suit, le regard sera porté sur les migrations pour raisons économiques.

Dans la théorie économique, la migration résulte de différences dans les niveaux de productivité et les processus de croissance. La main-d'œuvre migre des régions (pays) à faible productivité vers des régions (ou pays) à forte productivité. Le manque de productivité s'explique souvent par le faible ratio de capitaux disponibles par travailleur. Cela signifie que lorsqu'une entreprise ne dispose plus que de vieilles machines de mauvaise qualité, les salariés obtiennent de moins bons résultats qu'avec des machines modernes et plus efficaces.

Les terres ou les installations (usines, machines) étaient rares dans les pays d'origine, mais disponibles en quantité dans les pays d'accueil. De ce fait, la main-d'œuvre pouvait gagner plus dans ces régions que dans son pays d'origine, dans lequel une population nombreuse n'avait accès qu'à des terres ou des biens d'équipement relativement limités. Au 19^{ème} siècle, les travailleurs étaient surtout attirés dans les

Trois grands groupes migratoires

Le phénomène n'est pas nouveau

Des causes multiples

Les migrations du point de vue de l'économie

31 Cf. aussi chapitre 3.

régions d'outre-mer par les terres disponibles ; puis au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle ce fut essentiellement le capital qui attira la main-d'œuvre en Europe de l'Ouest ou aux Etats-Unis (en Europe de l'Ouest l'immigration venait des régions européennes périphériques, et d'Amérique latine pour les Etats-Unis).

Besoin de main-d'œuvre dans les régions en croissance

Les potentiels de productivité sont étroitement corrélés à la dynamique de croissance des régions. L'Europe de l'Ouest fut une région de croissance, surtout entre 1950 et 1970, mais aussi après 1990. La région du Golfe le fut à partir de 1975 (augmentation du prix du pétrole), et les Etats-Unis presque toujours, exception faite de quelques phases de récession. De ce fait, il y a toujours eu une demande de main-d'œuvre supplémentaire dans ces régions.

Au regard des fortes inégalités croissantes à l'échelle mondiale,³² l'émigration vers des pays plus riches apparaît de plus en plus attrayante aux populations pauvres. Dans le même temps, les migrations entraînent une baisse relative ou une stagnation des salaires dans les pays riches avec l'augmentation de l'offre de travail. Par contre, les salaires devraient augmenter dans les pays pauvres.

Les transferts de fonds des migrants dépassent le montant de l'aide au développement

Avec les fonds que les travailleuses et les travailleurs immigrés transfèrent vers leurs pays d'origine, les conditions de vie s'améliorent dans ces derniers. Aux Philippines, qui sont un important pays de départ, les fonds reversés par les travailleurs émigrés représentent, entre-temps, près de 10 % du revenu national. D'après les statistiques de 2012, l'ensemble des migrantes et des migrants ont reversé, tous pays confondus, près d'un demi-billion de dollars. Et ce chiffre est peut-être même plus élevé dans la réalité. Cela représente quatre fois plus que les fonds officiellement destinés à la coopération au développement, et à peu près autant que tous les flux de capitaux publics et privés (aide + crédits + investissements).³³

L'immigration annuelle concerne environ 4 millions de personnes pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Elle est redescendue à 3,8 millions de personnes en 2012-2013, après avoir atteint son niveau maximal en 2007, avec presque 4,5 millions de personnes. Le principal pays d'accueil est les Etats-Unis, avec environ un million d'immigrants. Puis suivent l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Canada, l'Australie et l'Espagne avec 200 000 à 300 000 immigrants par an.

Les chiffres fluctuent fortement en fonction du développement économique. Dans les phases d'essor, la main-d'œuvre part volontiers rejoindre ces économies

32 Cf. chapitre 4.

33 Cf. paragraphe 6.2.

nationales qui ont du travail à offrir. Généralement, elle y trouve rapidement un emploi. Les pays en crise sont plutôt délaissés.

L'Allemagne, avec son marché du travail relativement stable, a vu le nombre annuel d'immigrés quasiment doubler entre 2009 et 2012, passant de 200 000 à presque 400 000 personnes. Par contre, en Espagne il est descendu à 210 000 personnes environ en 2012, soit 30 % de moins qu'en 2007 où l'on comptait 700 000 immigrants. En Italie aussi, le nombre d'immigrés a diminué de moitié entre 2007 et 2012. En Irlande, il a chuté de 120 000 en 2007 à 24 000 en 2010, avant de s'inscrire à nouveau légèrement en hausse par la suite.

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 12 à 13 % de la population résidente sont nés à l'étranger. Le Luxembourg (43 %) ou la Suisse (28 %) atteignent des records ; l'Allemagne et les Etats-Unis sont dans la moyenne, la Corée et le Japon largement en-dessous (2 %).

En dehors des pays de l'OCDE, l'immigration est importante surtout dans la région du Golfe, et dans les pays plus riches du Sud-Est asiatique comme la Malaisie, la Thaïlande et Singapour. Les immigrants dans ces pays viennent surtout des Philippines, d'Inde, du Pakistan et du Bangladesh. Ils représentent environ 1,5 million de personnes par an.

Dans les pays du Golfe persique, avec au total plus de 10 millions de personnes, la main-d'œuvre étrangère, qui y vit la plupart du temps en étant largement privée de ses droits, représente une vaste partie, souvent majoritaire, de la population résidente. Au Qatar par exemple, le ratio de migrants par rapport aux habitants du pays est de 6:1, aux Emirats arabes unis de 8:1.

Une libération totale de la migration se traduirait par une incroyable augmentation du potentiel de croissance à l'échelle mondiale. Cela aurait probablement des répercussions encore plus importantes que la libéralisation du commerce pour les biens et les services, et de même ampleur au moins que la libéralisation des mouvements de capitaux. Mais la répartition des bénéfices de la croissance serait aussi très inégale, et creuserait encore plus le fossé inégalitaire déjà profond. Les principaux bénéficiaires seraient les détenteurs de capitaux. Leurs rendements augmenteraient massivement, tandis que le niveau de salaires, surtout de la main-d'œuvre peu qualifiée, s'effondrerait tout aussi massivement. Cela

*Immigration en
l'Allemagne*

*Immigration en
dehors de l'OCDE*

*Impact de la
migration sur la
croissance*

exercerait une pression encore plus forte sur les Etats-nations pour qu'ils améliorent les conditions d'utilisation du capital mondial, car sinon, non seulement les capitaux, mais aussi la main-d'œuvre quitteraient le pays.

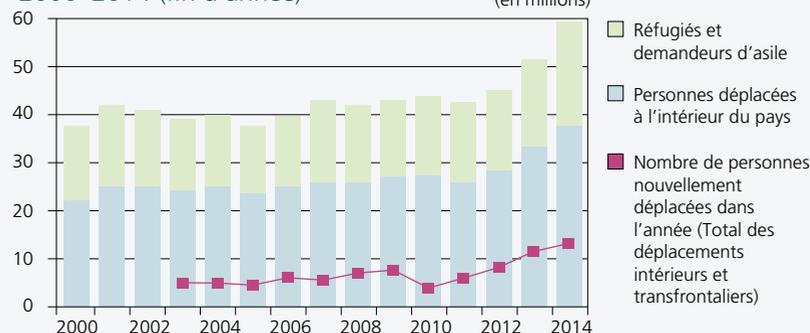
Déplacements et expulsions

En plus de la migration pour motifs économiques, qui a souvent lieu avec l'accord des pays d'origine et des pays d'accueil, il existe aussi les mouvements migratoires, qui résultent de la guerre, la persécution, de l'oppression ou de catastrophes écologiques.

Nombres des personnes déplacées dans le monde

2000–2014 (fin d'année)

(en millions)



Sources : HCR (2015 : 5)

Fig. 44 : Nombre des personnes déplacées dans le monde

EXPLICATIONS : Le graphique montre l'évolution du nombre de personnes déplacées de 2000 à fin 2014. Chaque barre correspond au nombre de personnes déplacées au cours de l'année correspondante. La partie en vert indique le nombre de personnes qui cherchent refuge dans d'autres pays, la partie en bleu les personnes déplacées au sein de leur propre pays. En 2000, il y avait environ 38 millions de personnes déplacées, près de 22 millions dans leur propre pays et environ 16 millions dans d'autres pays. La ligne violette indique le nombre de personnes nouvellement déplacées chaque année. Les données ne sont prélevées que depuis 2003.

Réfugiés :
souvent au sein de
leur propre pays

La majeure partie de ces flux migratoires se déroule à l'intérieur des pays. Les populations quittent une région menacée pour rejoindre une région un peu plus sûre. Au total, cela concerne près de 59,5 millions de personnes. Environ 38,2 millions correspondent à des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (« *internally displaced persons* »). 19,5 millions sont des réfugiés transfrontaliers et 1,8 million des demandeurs d'asile (HCR 2015).

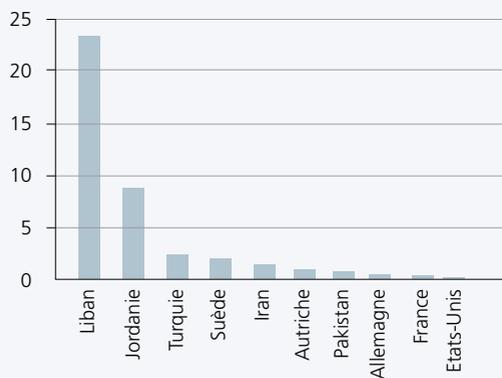
Actuellement (en 2014), la plupart des réfugiés viennent de Syrie, d’Afghanistan et de Somalie. Ils sont très majoritairement accueillis dans les pays voisins. Dans le cas des réfugiés syriens, il s’agit de la Turquie, du Liban et de la Jordanie. Les réfugiés venant d’Afghanistan trouvent généralement refuge en Iran et au Pakistan, les réfugiés de Somalie vont en Ethiopie et au Kenya.

En 2014, le Liban accueillait le plus grand nombre de réfugiés et de demandeurs d’asile par habitant. Ceux-ci représentaient environ 23 % de la population. Parmi les pays riches, l’Allemagne et les Etats-Unis étaient les principaux pays d’accueil de ces groupes, avec respectivement 443 000 et 455 000 personnes, devant la France (308 000). En 2015, le nombre de réfugiés accueillis en Allemagne a considérablement augmenté, notamment avec plus de 360 000 nouveaux demandeurs d’asile enregistrés fin octobre 2015 (BAMF 2015 : 4). Il faut noter que près de neuf réfugiés reconnus sur dix (86 %) se trouvaient en 2014 dans des pays considérés comme économiquement moins développés (HCR 2015 : 2).

Liban : les réfugiés représentent 23 % de la population !

Sources : DAES de l’ONU (2013 : 180 et suiv.), HCR (2015 : 44), propres calculs

Réfugiés pour 100 habitants



Nombre de réfugiés en millions

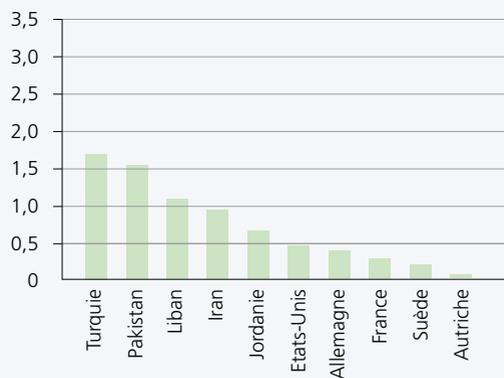


Fig. 45 : Réfugiés par pays (2014) (liste non exhaustive)

EXPLICATIONS : Le graphique montre, pour quelques pays, le nombre de réfugiés accueillis jusqu’à fin 2014, indépendamment de leur date d’arrivée. Les chiffres regroupent les réfugiés reconnus, les demandeurs d’asile et les personnes dans des situations comparables.

A gauche : le nombre par rapport à la population totale d’un pays. Ainsi le Liban avait accueilli presque 23 réfugiés pour 100 habitants fin 2014. En Allemagne, le ratio était de 0,54 réfugié pour 100 habitants.

A droite : le nombre total de réfugiés accueillis. Pour la plupart, les réfugiés sont venus des pays voisins des zones en guerre au Proche-Orient. Fin 2014, on comptait ainsi près de 1,51 million de réfugiés vivant au Pakistan, et environ 443 000 en Allemagne.

Des quotas différents pour les demandeurs d'asile

La répartition régionale des réfugiés dépend plus de la pression exercée par les événements que de décisions politiques actives. La plupart des pays tentent de limiter le nombre de réfugiés dans leur pays. Les différences de traitement sont énormes. Le taux de reconnaissance des demandeurs d'asile venus de Tchétchénie était de 1 % à Bratislava en 2004, tandis qu'à 75 kilomètres de là, à Vienne, il était de 94 %.

Centre de triage

Des procédures bureaucratiques complexes de répartition des réfugiés ont été mises au point dans l'UE (Règlements Dublin). Les voix critiques (comme l'organisation allemande Pro Asyl) parlent de « centre de triage ».

Par contre, de nombreux Etats sont prêts à participer aux coûts de l'aide dans le pays en crise lui-même ou de l'accueil dans d'autres pays, qui sont la plupart du temps des pays voisins des pays d'origine des réfugiés. L'aide est organisée de manière bilatérale ou multilatérale.

Principale organisation multilatérale : le HCR

La principale organisation multilatérale est le HCR. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés prévoyait en 2013 un budget de plus de 5 milliards de dollars sur la base de l'évaluation des besoins. Mais seuls 3 milliards de dollars étaient disponibles. Environ un tiers du financement vient des Etats-Unis. La Communauté internationale n'assume, au total, qu'une responsabilité très limitée face à la détresse des réfugiés. Cela est en contradiction avec la nature généralement internationale, et non locale, des causes des déplacements de populations.

L'Occident est aussi responsable des déplacements

Les guerres et l'oppression reflètent souvent des conflits d'intérêts, dans lesquels les stratégies politiques et économiques du Nord ont une influence déterminante. Les guerres menées par les Américains en Afghanistan et en Irak (pays d'où proviennent de très nombreux réfugiés) en sont deux illustrations.

De même, si d'autres conflits (Syrie, Soudan, Somalie, Congo) ont également dégénéré, c'est parce que les parties au conflit ont bénéficié de différents soutiens extérieurs. Les armes utilisées dans les conflits, en particulier, proviennent généralement du Nord, souvent d'Allemagne.

Enfin, des catastrophes, comme des inondations et des sécheresses, résultent en partie du changement climatique. Et celui-ci a essentiellement été occasionné par l'industrialisation des pays aujourd'hui riches.

Outre le fait de soulager la détresse immédiate, combattre les causes des migrations relève d'une stratégie importante. La coopération au développement doit améliorer la situation économique dans les pays concernés, afin de réduire le nombre de réfugiés économiques. De la pression diplomatique jusqu'aux interventions humanitaires, il faut faire en sorte que les personnes n'aient pas à fuir leur pays pour des motifs politiques.

Au cours des dernières décennies, notamment après la fin de la guerre froide, on a vu apparaître dans ce contexte de nouvelles institutions et de nouveaux concepts en droit international. Leur objectif : condamner les coupables (Cour pénale internationale) et protéger les victimes (*responsibility to protect*).

Egalité sociale et migrations

Les migrations représentent un défi majeur pour les sociétés du Nord, et plus particulièrement pour les défenseurs d'une Démocratie sociale. Conformément aux valeurs fondamentales de la Démocratie sociale, notamment la solidarité et la justice, il est clair qu'il faut venir en aide aux personnes menacées et à celles qui vivent dans la pauvreté.

Cela n'est guère contesté au sein des différents Etats. Mais la société mondiale n'est pas un Etat-nation, et l'ampleur de la solidarité proposée est controversée. Comme déjà vu précédemment, cela est également valable pour la distribution mondiale des revenus, les questions de la lutte contre la pauvreté et la politique climatique.³⁴

Dans le cas des migrations, les problèmes sont encore plus complexes. Il n'y a pas ici seulement une concurrence sur les marchés de biens et les marchés de capitaux. Les questions de la distribution se posent aussi sur le marché du travail et par rapport à l'accès aux biens publics et aux systèmes de protection sociale. Mais si l'on compare les paiements d'impôts et de cotisations sociales avec les prestations de l'Etat ou des caisses sociales, on peut douter à juste titre que les immigrants pénalisent financièrement une société.

Combattre les causes des migrations

Il faut aider les personnes en détresse !

34 Cf. paragraphes 6.1 et 6.2.

*Allemagne : besoin
de l'immigration*

En fait, l'Allemagne, par exemple, a même besoin de l'immigration. Cela lui permettrait de compenser la diminution de sa population et d'amortir les effets du changement démographique. Une main-d'œuvre supplémentaire et jeune pourrait contribuer à assurer la prospérité d'une société vieillissante.

*Le salaire minimum
atténue la
concurrence*

Un problème, tout au moins provisoirement, reste celui de l'éventuelle concurrence sur le marché du travail. Il est important à cet égard qu'il existe un salaire minimum légal qui permette de limiter le dumping concurrentiel. Malgré tout, il pourrait y avoir concurrence au niveau de l'emploi, en cas de manque d'élasticité temporaire de l'offre, à savoir si les nouveaux emplois ne sont pas créés assez vite. Et cette concurrence touchera alors aussi la population locale. A long terme, la demande engendrée par les revenus des immigrés crée de nouveaux emplois.

*Plus de logements
nécessaires*

Un autre problème est que l'on ne peut pas construire des logements du jour au lendemain. Il s'agit également d'un bien non élastique. De nombreuses villes se sont déjà penchées sur la question par le passé, de manière insuffisante toutefois. Outre ces problèmes économiques, des difficultés peuvent aussi apparaître dès lors que s'affrontent des mondes culturels, linguistiques et religieux différents.

*Problème : la fuite
des cerveaux*

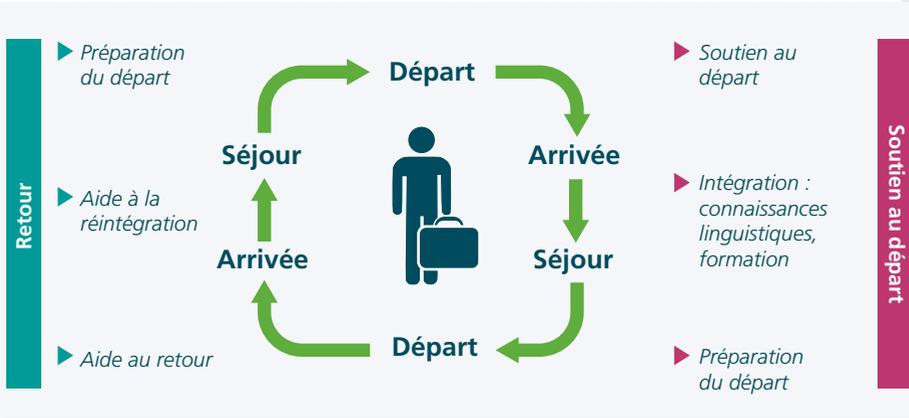
Les problèmes ne se posent pas uniquement dans le pays d'accueil, mais aussi dans le pays d'origine. Les personnes qui émigrent sont souvent les plus qualifiées et les plus téméraires. Elles manquent ensuite à l'économie et à la société locale. On parle de fuite des cerveaux. La croissance dans le pays d'origine peut souffrir de cette fuite du capital humain. De plus, il faut aussi s'attendre à une dégradation dans la distribution des revenus. Comme il y a moins de personnes très qualifiées, les revenus des personnes qualifiées restées dans le pays augmentent généralement de manière excessivement forte.

Un avantage pour le pays d'origine est celui des fonds que les émigrés envoient souvent en retour dans leur pays. Certes, ils sont inégalement répartis, mais ils offrent des opportunités supplémentaires au pays d'importer des marchandises. L'impact positif dépend de la nature et de l'utilisation des marchandises importées, et surtout de savoir s'il s'agit de biens d'investissement ou de biens de consommation.

Cependant, les fonds reversés par les émigrés peuvent aussi entraîner une (relative) revalorisation de la monnaie, à savoir cela renchérit la monnaie nationale

par rapport à d'autres devises, tout comme les biens destinés à être exportés dont le prix augmente pour les acheteurs à l'étranger. La compétitivité de l'économie locale s'en ressent.

Une politique migratoire conçue à l'échelle mondiale doit tenir compte du cycle de l'émigration et de l'immigration dans son ensemble. Il faut penser à aménager intelligemment tous les processus, tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil.



Source : Angenendt (2014 : 6)

Fig. 46 : Possibilités d'intervention de la politique du développement sur les migrations (circulaires)

Enfin, des dispositions peuvent aussi être prises dans le pays d'origine pour préparer l'émigration. Une préparation culturelle et des cours de langue semblent plus particulièrement intéressants. Dans le pays d'accueil, il faudrait proposer des cours d'intégration et également des cours de langue. Il faudrait améliorer la reconnaissance des diplômes et les services financiers (virements moins chers, comptes en devises étrangères). En outre, d'autres éléments sont importants pour les nouveaux arrivants : salaire minimum, accès aux systèmes de protection prévus par l'Etat, double nationalité et possibilité de pouvoir profiter plus tard des droits acquis (droits à la retraite par exemple). Enfin, des aides financières peuvent s'avérer importantes avant le retour ou pour le permettre.

Mesures dans le pays d'origine et le pays d'accueil

Pour en savoir plus :
Manuel 5, Intégration, Zuwanderung und soziale Demokratie (Intégration, immigration et Démocratie sociale).

Pour approfondir la réflexion :

Dans son article intitulé « Gute Migration, schlechte Migration » (*bonne migration, mauvaise migration*), paru dans l'édition 6/2014 du magazine allemand « Berliner Republik », Paul Collier confronte plusieurs points de vue sur la migration :

« Il est honteux qu'il continue d'exister, au 21^{ème} siècle, une pauvreté de masse dans les pays du milliard des plus démunis. [...] Chaque émigration marque le triomphe de l'intelligence humaine, du courage et de l'inventivité nécessaires pour surmonter les barrières bureaucratiques dictées par la peur dans les pays riches. Vu sous cet angle émotionnel, toute politique d'immigration autre qu'une politique des portes ouvertes est pernicieuse. »

« Mais on peut aussi dire de la migration qu'elle est égoïste, car quand les travailleurs tournent le dos à ceux qui dépendent d'eux, et que les plus actifs abandonnent les plus faibles à leur sort, ils ignorent alors leur responsabilité à l'égard de ceux qui vivent dans des conditions encore plus désespérées. »

« Enfin, la migration peut même être comprise comme un impérialisme inversé, comme la revanche des populations anciennement colonisées. Dans les pays d'accueil, les migrants forment des groupes qui consomment des ressources initialement destinées à la population locale pauvre, ils se retrouvent en concurrence avec elle et minent ses valeurs. » (Collier 2014, traduction libre)

Quel est votre point de vue ?

Qu'est-ce que cela signifie pour la Démocratie sociale ?

- Les réfugiés et les personnes déplacées ont droit à une protection et à la solidarité internationale.
- Une politique d'immigration bien pensée peut être utile à l'économie du pays d'accueil et du pays d'origine.
- Le cadre économique, politique et culturel a une influence sur la capacité d'un pays à intégrer des immigrants dans sa société.
- L'action des pays pauvres, voisins des régions en crise, est exemplaire et mérite notre soutien.

DIGRESSION : Le travail international de la FES pour combattre les causes des déplacements de population et des migrations

La Fondation Friedrich Ebert (FES) est la fondation de la Démocratie sociale. C'est pour cela que, dans son travail international également, elle présuppose que toute approche en politique de développement doit nécessairement être fondée sur les droits. On ne saurait subordonner la satisfaction de besoins fondamentaux et la garantie de libertés fondamentales aux aléas de l'aide bénévole ou des gouvernements. Elles doivent découler des droits universels de l'être humain, et être garanties au niveau de la société et de la politique. C'est en ce sens que travaille le Département Coopération internationale au développement (IEZ) de la FES, avec son réseau international de bureaux et en collaboration avec de nombreux partenaires dans 74 pays. En ce qui concerne la thématique « déplacements de population et migrations », ses principaux axes de travail à l'international sont les suivants :

1. Fuir la violence et les conflits – Renforcer la prévention civile des crises

Stabiliser la démocratie dans les Etats et éviter les conflits violents resteront, à l'avenir aussi, les deux mesures les plus efficaces pour réduire les raisons qui poussent des populations à fuir. Il sera important, à cet égard, de se pencher plus particulièrement sur les Etats fragiles et défaillants, car c'est là que l'on observe la plus forte concentration des causes de déplacements et de migrations. Il n'est pas possible de « réparer » rapidement ces pays, et il est donc essentiel de s'engager dans la durée. Depuis de nombreuses années déjà, l'IEZ travaille sur le renforcement et le développement d'instruments pour la prévention civile des crises. C'est pourquoi les principaux axes de travail à l'étranger sont surtout la réforme démocratique du secteur de la sécurité, ainsi que l'évolution sociale et politique du monopole de la force de l'Etat, l'instauration de capacités pour la prévention civile des crises, notamment dans les organisations régionales en Afrique subsaharienne, tout comme – dans le cadre de la participation de la FES au groupe de travail FriEnt sur la paix et le développement – la promotion de la paix et d'une « justice transitionnelle ». Il existe déjà de nombreux instruments bien évalués. Aujourd'hui, il convient d'introduire dans la politique la prévention civile des crises et la gestion des conflits comme la première option en des temps incertains, et de prévoir une meilleure dotation matérielle. C'est sur ce point que l'IEZ concentre ses efforts en Allemagne.

2. Fuir la détresse et la pauvreté – Mettre en place une protection sociale de base

Près de 80 % de la population mondiale vivent aujourd'hui sans protection contre les risques élémentaires inhérents à la vie. Chaque année, des millions de personnes s'enfoncent dans la pauvreté suite à une maladie, à la perte de leur emploi, à de mauvaises récoltes, à la vieillesse ou au décès d'un membre de leur famille. C'est souvent ce genre de crises qui les poussent à fuir et à migrer. L'introduction d'une protection sociale de base pour tous, telle que proposée par l'OIT, serait un premier élément pour réduire l'instabilité sociale. C'est pour cela que la FES s'engage, dans le cadre du concept SPF (*Social Protection Floor* / socle de protection sociale) de l'OIT, pour défendre l'introduction de systèmes de protection sociale pour tous. Les stratégies, conjointement élaborées avec l'OIT et des organisations non gouvernementales (ONG), sont actuellement mises en œuvre dans le cadre d'un projet pilote déployé dans 13 pays par la FES, en coopération avec ses partenaires locaux, afin de faire progresser la mise en place d'une protection de base dans les pays du projet.

3. Fuir la campagne / L'exode rural – S'attaquer aux réformes agraires

Aujourd'hui encore, l'agriculture reste le principal secteur économique dans de nombreux pays en développement, et joue un rôle majeur dans la sécurité alimentaire. Près de 70 % des pauvres de la planète vivent dans des régions rurales, et dépendent, totalement ou partiellement, de l'agriculture. Dans le même temps, la pression exercée sur les producteurs locaux s'est accentuée ces dernières années, non seulement en raison de la dégradation des sols, mais aussi de la confiscation et de la concentration des terres en premier lieu par de grandes entreprises agricoles. Selon les estimations, près de 100 millions de personnes sont concernés par cet accaparement de terres (*land grabbing*). Il en va de même pour la surpêche de zones de pêche locales entérinée dans des accords de pêche par exemple avec l'UE. Rien qu'au Sénégal, cela concerne 600 000 personnes. La FES coopère avec ses partenaires, dans des pays de projet choisis, sur les questions de droits fonciers et d'une politique agricole inclusive.

4. Fuir le « mauvais travail » – Faire progresser le « bon travail » dans le monde

Dans l'hémisphère sud, les marchés du travail se caractérisent par l'importance du secteur informel. 400 millions de personnes sont considérés comme des « travailleurs pauvres » et les droits des travailleurs et des syndicats sont massivement violés dans de nombreux pays. Les chaînes de création de valeur contrôlées par les grandes transnationales sont responsables des salaires de misère et de la précarisation des conditions de travail ainsi que du travail forcé. L'instauration d'un travail décent est essentielle à la lutte contre la pauvreté dans le monde. Cela relève de la mise en œuvre de l'Agenda de l'OIT pour le travail décent, mais il faut également parvenir à ancrer et imposer sur place les normes du travail des Conventions fondamentales de l'OIT. Ce sujet est aussi étroitement corrélé avec la question de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Les normes sociales et les normes du travail dans le secteur textile sont l'un des axes de travail majeurs de la FES, notamment en Asie du Sud(-Est). A Berlin, la FES travaille également sur ce sujet au sein de « l'alliance pour des textiles durables », une initiative placée sous l'égide du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ). En Allemagne, la question de la responsabilité des entreprises pour des normes sociales et écologiques occupe également de plus en plus de place dans le débat politique. Dans ce contexte, la FES participe par exemple à l'élaboration du « Plan d'action national Economie et Droits humains » au Ministère des Affaires étrangères.

5. Fuir le climat – Concevoir une politique climatique équitable

Toutes les prévisions sont à prendre avec précaution, mais de nombreux éléments semblent indiquer que le changement climatique, et les transformations environnementales qui l'accompagnent, seront les principaux facteurs des déplacements de population et des migrations dans les années à venir. Le changement climatique se traduit déjà par une catastrophe climatique dans certaines régions, et entraîne des mouvements migratoires massifs. Dans le cadre de son projet sur le climat, la FES s'engage, dans le monde entier, en faveur d'une protection du climat de plus grande ampleur et pour que soient réunies les conditions politiques, sociales et économiques nécessaires. Il faut obtenir des progrès rapides, tant en poursuivant la réduction des émissions de CO² qu'en s'adaptant aux changements déjà survenus. Car il faut appliquer le principe de prévoyance : les migrations et les déplacements de population constituent les premiers ajustements au changement climatique, après l'échec de toutes

les autres formes d'ajustement. Enfin, il va aussi falloir envisager, à moyen terme, l'instauration d'un dispositif de protection international pour les déplacements de population et les migrations liés aux changements climatiques. La FES s'engage également en ce sens.

6. Fuir ses propres élites – Promouvoir les processus démocratiques

Souvent, les causes des déplacements de population et des migrations sont aussi le résultat d'années de mauvaises politiques par des élites corrompues et autoritaires. Le soutien des processus de démocratisation à l'échelle mondiale reste essentiel pour préserver la paix et promouvoir le développement. Dans de nombreux pays, la démocratisation est la seule approche envisageable pour circonscrire le potentiel de conflits internes, atténuer les fortes inégalités économiques et sociales, et mettre en place des structures politiques efficaces. Promouvoir les processus démocratiques doit donc rester au cœur des efforts de la politique internationale – précisément en des temps où les mouvements démocratiques sont sous pression dans le monde entier. L'approche spécifique de la FES consiste à associer la participation politique et la participation sociale, non seulement pour promouvoir l'égalité de droits formelle entre toutes les citoyennes et tous les citoyens, mais aussi pour contribuer à la justice sociale. Pour cela, la FES apporte une multitude de contributions concrètes dans ses projets, dans des conditions de plus en plus difficiles toutefois. Les programmes *Young Leaders*, qui sont déployés sur tous les continents, en sont un élément central.

7. Fuir les inégalités – Instaurer la justice fiscale

Les inégalités croissantes sont entre-temps considérées comme l'une des raisons majeures des conflits. Même le rapport sur les « Risques mondiaux 2014 » du Forum économique mondial de Davos suppose que les fortes disparités de revenus constitueront l'un des plus gros risques à l'échelle mondiale dans les dix prochaines années, et entraîneront un « grave préjudice ». Au regard de l'aggravation dramatique des inégalités au sein des pays et entre les pays, nous assistons en partie à une « mondialisation par le bas ». A cet égard, les approches essentielles consistent à mettre en place et en application des systèmes fiscaux équitables dans les pays en développement, à lutter contre l'évasion fiscale et à supprimer les stratégies pour se soustraire à l'impôt. La Communauté internationale, et plus particulièrement les pays du Nord, doivent soutenir en ce sens les pays en développement. A elle seule, l'Afrique perd au moins 50 milliards d'euros par an, résultant de la fraude fiscale illégalement exercée par les transnationales. Et l'on ne compte même pas les pertes dues à des stratégies d'évasion fiscale légales, mais néanmoins déloyales. La coopération au développement devrait aussi s'occuper de cette forme de fuite (fuite des capitaux). C'est pour cela que la FES soutient par exemple la Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés (ICRICT), qui intervient en faveur d'un système fiscal international équitable, et réunit des syndicalistes, des ONG progressistes et des scientifiques, comme Joseph Stiglitz.

8. Le monde en mouvement – Aménager les migrations de main-d'œuvre, ouvrir des voies légales

La majeure partie des mouvements migratoires sont des migrations de main-d'œuvre, qui sont d'abord un phénomène Sud-Sud, qui a souvent lieu au mépris des principes de base élémentaires des droits humains. Changer cette situation inadmissible et créer un cadre social plus stable également pour les migrantes et les migrants, tel est l'objectif



LES BUREAUX DE LA FES A L'ETRANGER

Amérique du Nord

- 1 Ottawa
- 2 New York (UN)
- 3 Washington D.C.

Amérique latine

- 4 Mexico
- 5 Guatemala
- 6 San Salvador
- 7 Tegucigalpa
- 8 Managua
- 9 Kingston
- 10 Saint-Domingue
- 11 San José
- 12 Panamá
- 13 Caracas
- 14 Bogotá
- 15 Quito
- 16 Lima
- 17 La Paz
- 18 São Paulo
- 19 Santiago
- 20 Buenos Aires
- 21 Montevideo

Europe

- 22 Lisbonne
- 23 Madrid
- 24 Londres
- 25 Paris
- 26 Bruxelles (UE)
- 27 Genève (ONU)
- 28 Rome
- 29 Prague
- 30 Bratislava
- 31 Zagreb
- 32 Budapest
- 33 Belgrade
- 34 Banja Luka
- 35 Sarajevo
- 36 Pristina
- 37 Tirana
- 38 Skopje
- 39 Athènes
- 40 Sofia
- 41 Bucarest
- 42 Chisinau
- 43 Kiev
- 44 Varsovie
- 45 Vilnius
- 46 Riga
- 47 Stockholm
- 48 Tallinn
- 49 Moscou
- 50 Nicosie

Proche-Orient / Moyen-Orient et Afrique du Nord

- 51 Istanbul
- 52 Ankara
- 53 Beyrouth
- 54 Tel Aviv-Jaffa
- 55 Jérusalem (Est)
- 56 Amman
- 57 Gaza
- 58 Sanaa
- 59 Rabat
- 60 Tunis
- 61 Le Caire

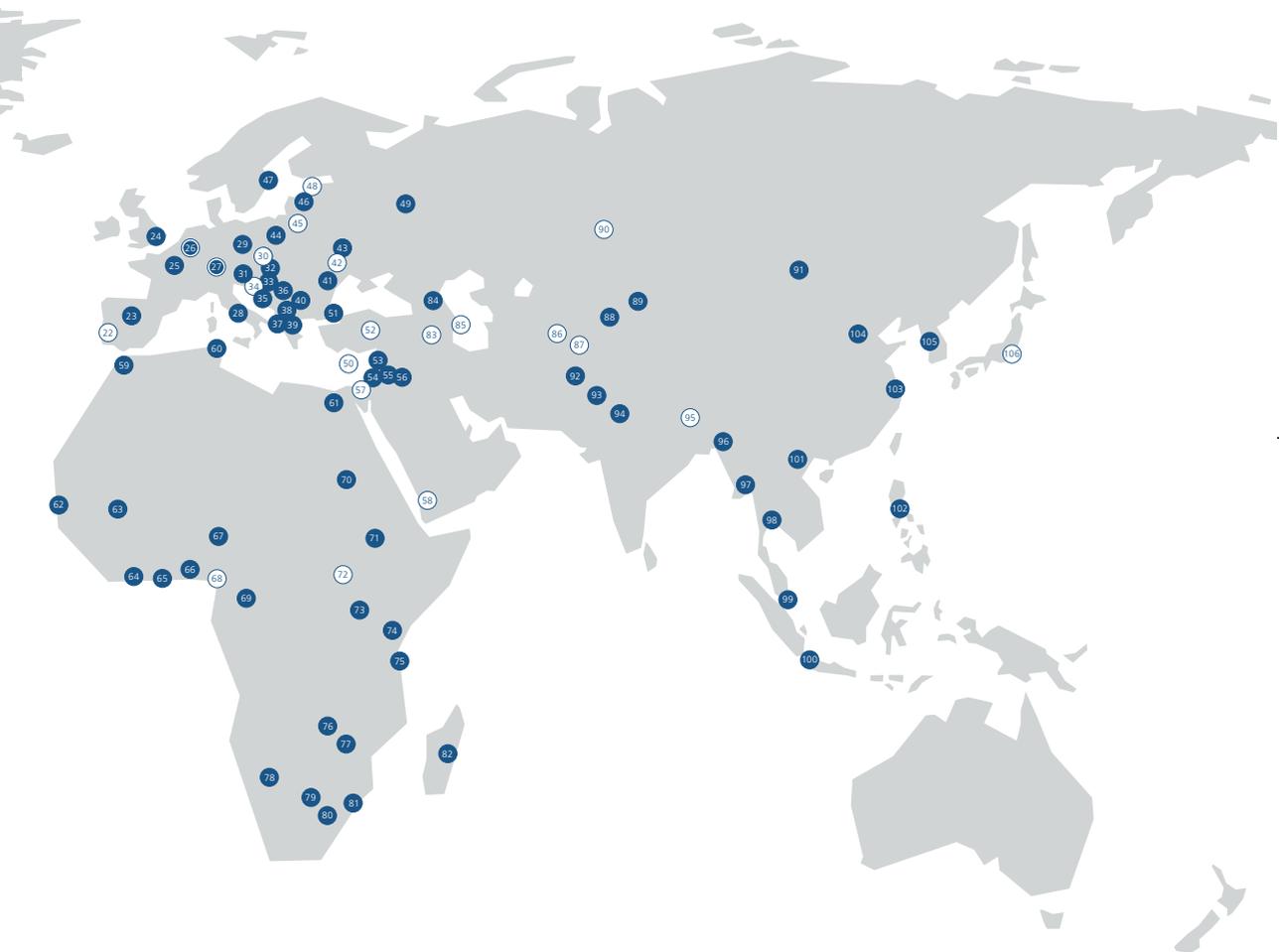
Afrique

- 62 Dakar
- 63 Bamako
- 64 Abidjan
- 65 Accra
- 66 Cotonou
- 67 Abuja
- 68 Lagos
- 69 Yaoundé
- 70 Khartoum
- 71 Addis-Abeba
- 72 Juba
- 73 Kampala
- 74 Nairobi
- 75 Dar es Salam
- 76 Lusaka
- 77 Harare
- 78 Windhoek
- 79 Gabarone
- 80 Johannesburg
- 81 Maputo
- 82 Antananarivo

Asie

- 83 Erevan
- 84 Tbilissi
- 85 Bakou
- 86 Tachkent
- 87 Douchanbe
- 88 Bichkek
- 89 Almaty
- 90 Astana
- 91 Oulan-Bator
- 92 Kaboul
- 93 Islamabad
- 94 New Delhi
- 95 Katmandou
- 96 Dhaka
- 97 Yangon
- 98 Bangkok
- 99 Singapour
- 100 Jakarta
- 101 Hanoi
- 102 Manille
- 103 Shanghai
- 104 Pékin
- 105 Séoul
- 106 Tokyo





-
- Bureaux avec représentants résidents de la FES
 - Bureaux avec personnel local de la FES
 - Bureaux de liaison supranationale / internationale

Date : juin 2015



que se sont fixés d'importants partenaires de la FES, notamment la Confédération syndicale internationale (CSI), l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) et la Fédération internationale des travailleurs domestiques (FITD). C'est ainsi que la FES soutient toute une série de mesures prises en coopération avec l'IBB au Nicaragua, en Jordanie et aux Philippines, pour négocier des accords mondiaux et bilatéraux qui établissent des normes minimales en matière de recrutement, de rémunération et de protection sociale. En Tunisie, la FES soutient un réseau de syndicats européens, d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest, qui tente de définir des positions communes sur les questions migratoires, en premier lieu sur les droits des travailleuses et des travailleurs. En Amérique centrale, où les migrations sont un important facteur économique, la FES pilote un projet de plusieurs années axé sur la protection sociale des migrants. La FES soutient également la campagne de la CSI sur les conditions de travail proches de l'esclavage au Qatar, au regard du Mondial 2022 de football. Mais finalement, l'enjeu va aussi consister, dans les prochaines années, à ouvrir des voies légales aux migrations. A cet égard, la FES aide aussi les pays d'origine à se faire mieux entendre dans le débat.

9. Combattre les causes des migrations dues aux politiques « Made in Europe »

La prise en compte des droits humains dans les traités de commerce, les stratégies d'exportation des producteurs de volailles, les subventions agricoles des Etats-Unis et de l'UE sont autant de facteurs qui ont un impact sur les principaux marchés dans les pays en développement. La FES œuvre sur place, mais aussi sur la scène internationale, pour que soient développées des alternatives politiques et économiques proposant des relations commerciales équitables.

10. « Cooperation matters » – Renforcer les institutions internationales et mettre en œuvre les objectifs de développement durable

Pratiquement aucune autre thématique ne se situe aussi manifestement au croisement de la politique nationale et internationale que les déplacements de population et les migrations. Il ne sera guère possible de relever de tels défis sans amélioration de la coopération internationale pour instaurer la confiance, sans renforcement des Nations Unies pour leur permettre d'agir et sans mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) à caractère universel. A l'ONU et dans les régions, la FES s'engage pour la mise en place d'organisations internationales inclusives ayant une vraie capacité d'action, et soutient par des projets concrets la réalisation des ODD³⁵ – tant dans la perspective du processus global que dans celle des objectifs sélectionnés.

11. L'aménagement intérieur de la politique internationale

Au fur et à mesure que les défis internationaux se rapprochent de nous, et que l'action et la visibilité de l'Allemagne augmentent sur la scène politique internationale, il est important d'impliquer encore plus l'opinion publique en tant que partenaire (critique). Cela est particulièrement vrai pour les déplacements de population et les migrations. Dans ce contexte, la mission de l'IEZ doit consister à revendiquer et présenter une perspective à moyen et long terme, expliquant les raisons pour lesquelles il relève de l'intérêt de l'Allemagne et de l'Europe d'étudier, de manière systématique et à long terme, les approches précédemment décrites. En outre, l'IEZ peut contribuer, en Allemagne aussi, à instaurer un débat sociopolitique mieux informé en expliquant les causes des déplacements de population et des migrations ainsi qu'en donnant plus de poids aux voix du Sud.

7. PERSPECTIVE : PEUT-ON CONCILIER MONDIALISATION, ETAT-NATION ET DEMOCRATIE ?

Ce chapitre

- remet en question la compétitivité en tant qu'objectif d'ajustement national ;
- étudie dans quelle mesure l'Union européenne peut être une réponse à la mondialisation ;
- compare les perspectives de la mondialisation ;
- considère les contradictions auxquelles la Démocratie sociale est confrontée dans un monde mondialisé.

L'obsession de la compétitivité ?

La « compétitivité » semble être la principale réponse, rarement remise en question, de la politique nationale face aux défis de la mondialisation. En son temps, le Prix Nobel de l'économie Paul Krugman la qualifiait toutefois de « dangereuse obsession » (Krugman 1994).

Qu'est-ce que la « compétitivité » ?

On entend souvent par compétitivité un faible niveau de coûts, associés souvent à de bas salaires. De plus, d'autres facteurs importants dans le processus de production (les intrants) doivent être généralement aussi obtenus à des prix avantageux pour les entreprises.

Mais cela a des conséquences : les coûts peu élevés signifient des revenus faibles pour les salariés et des recettes basses pour ceux qui proposent les autres intrants.

L'Etat est également concerné. Il peut certes soulager les entreprises par le biais d'une faible imposition. Mais ces recettes fiscales lui manquent ensuite pour fournir les biens publics dont les entreprises ont également besoin : notamment l'éducation, la sécurité juridique, la sécurité publique et de bonnes infrastructures.

L'Etat ne peut fournir ces biens à faibles coûts que s'il rémunère, par exemple, les fonctionnaires de police, les enseignantes et les enseignants ainsi que d'autres salariés du service public avec de bas salaires, et s'il mise aussi sur les bas salaires au sein des entreprises mandatées pour réaliser les projets de construction publics par exemple.

*Compétitivité =
bas salaires ?*

*Des impôts peu
élevés ont des
conséquences !*

Madagascar, un exemple à suivre ?

Le résultat serait un niveau de prix et de revenus généralement bas. Il serait certainement compétitif au sens précédemment défini, mais des pays comme le Bangladesh ou Madagascar, qui ont un tel niveau de prix et de revenus, ne peuvent sûrement pas être considérés comme un modèle de politique économique à suivre pour les nations industrielles. Ils montrent plutôt que des revenus faibles sont l'expression d'une moins bonne performance économique.

Baisser les revenus des salariés pour améliorer la compétitivité relève donc d'une vision à trop court terme. Cela est aussi en contradiction avec les principes de justice et de répartition de la Démocratie sociale.

Les revenus élevés ne causent généralement pas de problèmes

A l'inverse, des revenus trop élevés peuvent-ils poser problème à l'économie nationale ? Uniquement s'ils contribuent à des déficits de la balance des paiements courants dus à un impact sur les prix, à savoir si, en raison de salaires plus élevés, les produits locaux deviennent trop chers pour l'étranger et qu'en conséquence on importe plus que l'on ne peut exporter.

Toutefois, dans un système à taux de change flottants, une revalorisation ou une dévalorisation de la monnaie permettrait de corriger rapidement de tels déficits. Cela permettrait aussi de compenser de fortes différences d'inflation, une politique trop timide des salaires ou au contraire des hausses de salaire trop rapides. La balance des paiements courants n'est pas un indicateur stable dans la mesure où elle est, elle aussi, fortement influencée par les mouvements de capitaux, qui n'ont souvent rien à voir avec la compétitivité.

Objectif : équilibre du commerce extérieur !

Avec le fort excédent de ses exportations, l'Allemagne est très loin d'enregistrer des déficits dans sa balance des paiements courants. En fait, l'Allemagne contrevient en permanence à l'objectif d'équilibre du commerce extérieur, qu'elle avait elle-même inscrit dans sa législation dans le contexte du « carré magique ».

Mais jusqu'où les salaires et les autres coûts peuvent-ils augmenter ? La limite est surtout déterminée par la

En 1967, la grande coalition de l'époque a formulé, dans la loi allemande relative à la stabilité, quatre objectifs de politique économique : la stabilité du niveau de prix, un niveau d'emploi élevé, un équilibre du commerce extérieur et une croissance raisonnable et continue. Ces quatre principes sont appelés le « **carré magique** », parce qu'il est difficile de les équilibrer dans la pratique. L'objectif d'équilibre du commerce extérieur est tombé dans l'oubli dans le contexte du « championnat mondial de l'exportation ». Mais un retour à ces valeurs peut paraître opportun si l'on considère que l'excédent des exportations en Allemagne a contribué au déclenchement de la « crise de l'euro ».

Les **coûts salariaux unitaires** désignent la part que représente le coût de main-d'œuvre dans un produit donné. On veut, par exemple, connaître le montant de la main-d'œuvre par rapport au prix d'une voiture.

progression de la productivité. Cela signifie que quand la valeur ajoutée par salarié ou par heure est élevée ou augmente, cela peut aussi venir de la

rémunération. Les coûts salariaux unitaires restent alors stables, voire diminuent.

On peut mesurer la productivité à la quantité et à la qualité obtenue en extrant (*output*), à savoir en résultat, pour chaque intrant (*input*), à savoir par heure travaillée par exemple. La productivité dépend des capitaux disponibles, mais aussi du niveau de qualification des salariés et des innovations techniques. En outre, comme il s'agit de valeur ajoutée, le prix auquel l'extrait peut être vendu joue aussi un rôle. Une demande plus soutenue dans l'ensemble ou l'attractivité particulièrement élevée d'un produit augmente indirectement la productivité.

Un pays peut mieux se positionner sur le marché mondial quand les marchandises qu'il produit répondent à une demande spécifique, et que ses exportations sont essentiellement destinées à des économies nationales à forte croissance. L'Allemagne, par exemple, a profité de la demande en biens d'investissement poussée par la croissance de l'économie mondiale, mais aussi du fait que ses voitures de luxe sont très demandées. On doit cette demande aux fortes inégalités dans le monde et à un nombre croissant de riches consommateurs, surtout en Chine et dans les pays exportateurs de matières premières.

Une politique économique bien pensée veillera donc à ce que les salaires réels évoluent en fonction de la productivité. En outre, elle veillera à ce que la structure des exportations puisse s'adapter rapidement aux changements, selon les secteurs économiques ou les régions. Pour cela, il est important et utile que le travail et le capital soient flexibles.

Plus un pays est petit, et par là-même son économie nationale également, plus il dépend du marché mondial. Il n'a guère d'influence sur la configuration de l'économie mondiale et sur la politique économique d'autres pays. Il ne peut élargir sa demande intérieure que dans les limites de sa balance extérieure. C'est pour cela que l'intégration avec d'autres Etats (voisins) constitue une excellente opportunité d'accès à un plus vaste marché intérieur, qui de surcroît est régi par des règles décidées entre tous les Etats concernés, avec la possibilité d'influer sur les normes sociales ou environnementales par exemple.

*Déterminante :
la productivité*

*Adapter les salaires
réels à la
productivité !*

*Plus grande la taille
= plus d'influence*

L'Union européenne est-elle une réponse appropriée à la mondialisation ?

Pour la Démocratie sociale, l'intégration européenne a offert une issue aux difficultés d'ajustement national et d'influence mondiale. L'espace économique européen est plus fort vers l'extérieur (par exemple pour négocier des accords) et offre un marché intérieur bien plus grand. Les pays européens présentant entre eux moins de différences que la communauté mondiale, il est plus facile de trouver et d'imposer des règles communes, sur la base de valeurs communes.

UE : jusqu'à présent surtout une intégration négative

Cependant, les défis posés par la mondialisation se renforcent aussi au niveau européen : toutes les barrières protectrices ont disparu sur le marché intérieur. Au sein de la zone euro, il n'y a même plus de cours de change pour servir de mécanisme d'ajustement, et amortir ou équilibrer les fluctuations. Cette intégration négative ne poserait guère problème si elle s'accompagnait d'une intégration positive correspondante, établissant une politique économique et sociale commune ainsi qu'une régulation du marché avec des normes uniformes. Malheureusement l'intégration européenne présente une forte asymétrie en faveur de l'intégration du marché (Scharpf 1999). Souvent, elle limite encore plus certaines compétences nationales (comme en politique fiscale).

Cela est également dû aux fortes différences dans les structures économiques et politiques des Etats membres, notamment suite à l'élargissement vers l'Est en 2004, 2007 et 2013. Le niveau de revenus, la structure économique, l'Etat social et les relations industrielles influencent les perspectives de prospérité, et caractérisent les positions que les différents Etats membres adoptent sur les questions européennes. On ne peut dès lors guère s'étonner si les progrès sont lents, et si le résultat correspond le plus souvent au plus petit dénominateur commun. A ce jour, il manque encore à l'UE de fortes politiques communautaires de redistribution. Pour autant qu'il ait pu y avoir un consensus au plan de la politique économique, il a été de nature néolibérale et clairement orienté sur l'offre.

L'UE reste une chance !

L'UE pourrait être une « réserve naturelle harmonieuse »³⁶, mais elle en est encore loin. Si la Démocratie sociale en Europe parvenait à amener l'UE jusque-là, celle-ci offrirait alors un espace protecteur à la société des différents Etats membres, et serait un exemple réussi d'aménagement de la mondialisation.

La Démocratie sociale dans un monde mondialisé

Au regard de l'évolution actuelle et prévisible de l'économie et de la société mondiale ainsi que des difficultés d'intégration européenne, l'Etat-nation reste le principal levier d'une politique de Démocratie sociale.

Ses marges de manœuvre sont certes plus limitées qu'autrefois, mais continuent fondamentalement de permettre un rééquilibrage social et davantage de démocratie, comme le montre l'expérience des pays scandinaves par exemple. Néanmoins, ces pays eux-aussi connaissent d'énormes difficultés, alors même qu'ils réunissent des conditions particulières qui n'existent pratiquement pas en Allemagne ou dans d'autres pays.

Il existe un déficit démocratique fondamental dans le monde, et l'harmonisation des revenus moyens nationaux creuse souvent encore plus le fossé inégalitaire au sein des sociétés (cf. aussi le tableau suivant, fig. 47).

	ECHELLE NATIONALE	ECHELLE MONDIALE
Rééquilibrage social	Plus difficile car les sociétés tendent à être plus hétérogènes et plus inégalitaires	Plus facile car meilleur accès aux marchés, au capital et au travail
Démocratie	Plus difficile car des domaines sont exclus ou prédéterminés de manière formelle par des traités internationaux	Au mieux de manière indirecte car les décisions mondiales sont prises au niveau intergouvernemental

Fig. 47 : Impact de la mondialisation sur le rééquilibrage social et la démocratie

Le progrès de la Démocratie sociale à l'échelle mondiale s'oppose donc au progrès à l'échelle nationale. L'accroissement et la répartition équitable de la prospérité mondiale via le rattrapage des pays émergents entraînent des problèmes d'ajustement et une potentielle baisse de prospérité dans d'autres pays ou pour certains groupes de population. Pour les atténuer et les compenser, pendant un certain temps au moins, il faut prévoir des compensations sociales, qui sont fondamentalement possibles si l'on considère l'augmentation totale. Mais de tels transferts n'ont pas lieu via les marchés, il faut les organiser par des décisions politiques.

*Obtenir des
transferts au niveau
politique !*

Des structures supranationales adéquates doivent être mises en place entre les pays, et doivent elles-mêmes être organisées de façon démocratique. Ce faisant, il faut néanmoins trouver un équilibre entre la volonté de la majorité et la protection des minorités. Dans une vraie démocratie mondiale, les populations d'Asie ou, de manière plus générale, la population des pays plus pauvres formeraient la majorité.

*Etablir des structures
supranationales !*

Mais dans la pyramide mondiale des revenus, la plupart des personnes dans les pays riches sont considérées comme faisant partie des « riches » du monde, même si elles sont plutôt pauvres au niveau local, et de ce fait appartiennent à la clientèle classique de la Démocratie sociale.

Dans le même temps, le monde est marqué par d'énormes inégalités dans la répartition de la richesse. Selon Oxfam (2015), 80 milliardaires possèdent à eux seuls une fortune équivalente à celle de la moitié de l'humanité, et il est probable que le patrimoine des 1 % les plus riches du monde dépassera bientôt celui des 99 % restants. Au regard de ces disparités, les forces de la Démocratie sociale sont confrontées à des défis d'ampleur (cf. précédemment, paragraphe 4.2).

Les perspectives du développement mondial

Les perspectives de la mondialisation dépendent d'un mixte difficile à estimer de tendances économiques, de politiques économiques nationales et de développement des capacités de régulation mondiales (« gouvernance mondiale »). Depuis le début de l'année 2015, l'économie mondiale semble poursuivre sa trajectoire de croissance, mais plus lentement et avec des changements de priorités. Le processus de rattrapage des pays pauvres a légèrement fléchi.

Les exportateurs de matières premières souffrent de la baisse des prix, qui renforce aussi le risque de déflation dans certaines régions (zone euro, Japon). Les Etats-Unis, en revanche, connaissent une croissance un peu plus soutenue, qui revalorise le dollar. Certains déséquilibres diminuent, car la Chine notamment mise de plus en plus sur la croissance intérieure. C'est aussi pour cette raison que le commerce mondial n'augmente pas plus fortement que la production mondiale. La zone euro reste dominée par l'association inefficace d'une politique fiscale restrictive et d'une politique monétaire expansive.

On ne s'attend guère à d'autres grandes avancées dans la libéralisation du commerce, des mouvements de capitaux et des migrations. Les mesures les plus simples, comme la suppression des droits de douane, ont déjà été relativement épuisées. Les mesures, qui interviennent plus profondément dans les économies nationales (comme les restrictions commerciales au nom de la protection des consommateurs et de l'environnement), se heurtent à une plus forte résistance de la société.

La subordination de la politique nationale à des objectifs convenus à l'échelle mondiale, par exemple pour garantir la demande, combattre l'évasion fiscale ou le changement climatique, reste difficile, et ne devrait progresser qu'à tout petits pas. Plusieurs facteurs semblent indiquer que le processus de la mondialisation économique est entré dans une phase de relative stagnation.

Quatre scénarios

Suite à une étude réalisée par la fondation Friedrich Ebert en 2009, quatre scénarios ont été développés sur l'avenir de l'ordre économique mondial :

1. **Un parc national mal entretenu – la routine continue** : il n'y a aucune réforme fondamentale des organisations internationales, elles sont juste adaptées ici et là aux nécessités actuelles.
2. **La marche des éléphants – des blocs régionaux en concurrence** : au regard de la défaillance de la politique économique mondiale, l'économie mondiale se divise encore plus en blocs régionaux, qui tentent de réguler leur économie de manière indépendante, et qui se ferment de plus en plus au monde extérieur. Pour cela, ils misent aussi sur des monnaies communes ou sur une coopération plus étroite dans leur politique monétaire.
3. **La loi de la jungle – vers l'abîme** : les Etats-nations suivent une politique égoïste avec des mesures protectionnistes et des accords bilatéraux, tandis que le multilatéralisme régresse. Les conflits militaires et les catastrophes écologiques se multiplient.
4. **Une réserve naturelle harmonieuse – un vrai multilatéralisme** : en réaction aux crises qui s'aggravent, on voit apparaître de puissantes coalitions de réforme issues des forces progressistes, qui établissent un nouvel ordre économique mondial. Une démocratie mondiale limite la souveraineté des Etats et impose des politiques mondiales dans l'intérêt de la croissance, du rééquilibrage social et du développement durable.

Cinq ans plus tard, nombre d'éléments semblent indiquer que c'est la « routine » qui s'est imposée et qui continuera de s'imposer. Il faudrait une nouvelle crise pour que les scénarios 3 et 4 se réalisent, et cela pourrait alors déboucher soit sur le chaos (scénario 3), soit sur de vrais efforts pour une « gouvernance mondiale » (scénario 4). On ne saurait fondamentalement exclure une telle crise, même si elle n'est guère probable. Les économistes font rarement des pronostics qui s'avèrent justes et, dans la mesure où une crise serait attendue, les plus grands pessimistes voient avant tout un problème mondial de la dette, qui pourrait éclater en générant une nouvelle crise financière.

*Quatre scénarios
possibles*

La routine ?

Une politique en faveur de la Démocratie sociale devra composer avec le fait qu'il faudra identifier et imposer les étapes du scénario 1 (« on continue comme ça ») jusqu'au scénario 4 (« réserve naturelle harmonieuse »). La réforme de l'UE devra jouer un rôle majeur à cet égard. Dans le même temps, il faudra poursuivre les efforts en vue de la création d'une alliance mondiale entre toutes les forces progressistes, pour convaincre les majorités dans le plus grand nombre de pays possible de la vision d'un avenir mondial, à la fois social et démocratique.

*Perspective :
la Démocratie
sociale à l'ère de la
mondialisation*

Pour un nouvel internationalisme

Pour amener progressivement le monde en direction d'un ordre correspondant aux valeurs de la Démocratie sociale, des efforts importants s'avéreront nécessaires, non seulement en Europe, mais aussi dans le monde entier, qui devront être le fruit d'une nouvelle prise de conscience d'une responsabilité mondiale. Dans son ouvrage sur la Démocratie sociale à l'ère de la mondialisation, David Held présente des propositions de principes directeurs éthiques, des objectifs institutionnels ainsi que des mesures urgentes et des mesures à long terme. Elles concernent l'économie, la politique, le droit et la sécurité.

David Held: Un nouveau contrat mondial : pour une gouvernance social-démocrate

Principes directeurs

- ▶ Même dignité morale, même liberté et même statut politique
- ▶ Décisions collectives pour les affaires publiques
- ▶ Amélioration de la situation des populations en détresse
- ▶ Perspectives de développement pour tous
- ▶ Politique de développement durable

Objectifs institutionnels

- ▶ Primauté du droit
- ▶ Égalité politique
- ▶ Politique démocratique
- ▶ Justice sociale mondiale
- ▶ Solidarité sociale et esprit communautaire
- ▶ Gestion efficace
- ▶ Équilibre écologique mondial

Mesures urgentes

- ▶ Régulation des marchés mondiaux
- ▶ Suppression des subventions agricoles
- ▶ Renforcement de la position des pays en développement au sein des organisations internationales
- ▶ Remise de dettes pour les pays les plus pauvres
- ▶ Respect de l'objectif de 0,7 %
- ▶ Réforme de la régulation politique mondiale

Mesures à long terme

- ▶ Normes du travail et normes environnementales mondiales
- ▶ Accès privilégié au marché pour les pays en développement
- ▶ Accord sur la mobilité mondiale
- ▶ Démocratisation des institutions internationales
- ▶ Vaste mise à disposition de biens publics
- ▶ Juridiction internationale

Pour en savoir plus :

*David Held (2007),
Un nouveau contrat
mondial : pour
une gouvernance
social-démocrate.*

BIBLIOGRAPHIE

(Les ouvrages sont cités dans leur titre original et / ou leur titre dans la traduction française. *Les textes français en italique correspondent à une traduction libre et non à un titre officiel*.)

Daron Acemoglu et James Robinson (2013), *Why Nations Fail : The Origins of Power, Prosperity and Poverty*.

Alberto Acosta (2011), Interview réalisée par Gerhard Dilger, « Der grüne Kapitalismus ist eine Falle », dans : taz – Die Tageszeitung, https://de.wikipedia.org/wiki/Die_Tageszeitung (consulté le 24 septembre 2015).

Erfried Adam (2013), *Vom mühsamen Geschäft der Demokratieförderung. Die internationale Entwicklungszusammenarbeit der Friedrich-Ebert-Stiftung*, Editions J.H.W. Dietz Nachf., Bonn.

Alberto Alesina et David Dollar (2000), *Who Gives Foreign Aid to Whom and Why?*, dans : *Journal of Economic Growth*, mars 2000, p. 33–36.

Elmar Altvater et Birgit Mahnkopf (1996), *Grenzen der Globalisierung: Ökonomie, Ökologie und Politik in der Weltgesellschaft*, Münster.

Steffen Angenendt (2014), *Migration von und über Nordafrika nach Europa*, Intervention à l'occasion du congrès « Flucht, Migration, Entwicklung – Facetten der Migration zwischen Nordafrika und Europa », 14 km – The Shortest Distance between North Africa and Europe e. V., Berlin, 11 et 12 juin 2014, http://14km.org/wordpress/wp-content/uploads/2014/07/7_2014-14km-EU-Asylpolitik.ppt (consulté le 12 décembre 2015).

Georg Auernheimer (2015), *Dimensionen der Globalisierung: Eine Einführung*, Schwalbach/Ts.

Banque mondiale (2015a), *Indicateurs*, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>, (consulté le 9 décembre 2015).

Banque mondiale (2015b), *A Global Count of the Extreme Poor in 2012*, Document de travail de recherche sur les politiques 7432, Washington.

Bundeszentrale für politische Bildung (*Agence fédérale allemande pour l'éducation politique*) (2010), *Programmes et fonds des Nations Unies*, <http://www.bpb.de/internationales/weltweit/vereinte-nationen/48598/programme-und-fonds> (consulté le 9 décembre 2015).

BAMF (*Office fédéral allemand pour les migrations et les réfugiés*) (2015), *Chiffres actuels sur les demandeurs d'asile, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge*, Edition Octobre 2015, https://www.bamf.de/Shared-Data/Anlagen/DE/Downloads/Infothek/Statistik/Asyl/statistik-anlage-teil-4-aktuellezahlen-zu-asyl.pdf?__blob=publicationFile (consulté le 12 décembre 2015).

Benjamin Barber (1996), *Jihad versus McWorld*, *Mondialisation et intégrisme contre la démocratie*.

Zygmunt Baumann (1996), *Glokalisierung oder Was für den einen Globalisierung, ist für die anderen Lokalisierung*, dans : *Argument: Zeitschrift für Philosophie in den Sozialwissenschaften*, Cahier 127, p. 653–664.

Ulrich Beck (1997), *Was ist Globalisierung? Irrtümer des Globalismus – Antworten auf Globalisierung*, Francfort-sur-le-Main.

Willy Brandt (1980), *Das Überleben sichern*, dans *Bundeskanzler Willy Brandt Stiftung* (2013), *Willy Brandt, Das Überleben sichern – Introduction du rapport « Nord-Sud : un programme de survie »*, préfacée par Dirk Messner, Collection, Cahier 25, Berlin, p. 30–59.

Bündnis 90/Die Grünen (2002), *Die Zukunft ist Grün, Programme d'orientation fondamentale du parti BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN*, adopté à l'occasion de la Conférence des délégués fédéraux du 15 au 17 mars 2002 à Berlin.

Bundeszentralamt für Steuern (*Office central allemand des impôts*) (2013), *Taux d'impôt sur les sociétés en 2013*, dans : *Bundesfinanzministerium (Ministère fédéral allemand des finances)* (2014), *Rapport mensuel, Les principaux impôts en comparaison internationale 2013*, <https://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Monatsberichte/2014/04/Inhalte/Kapitel-3-Analysen/32-wichtigsten-steuern-im-internationalen-vergleich-2013.html> (consulté le 12 décembre 2015).

CDU (2007), *Freiheit und Sicherheit. Grundsätze für Deutschland*, Programme d'orientation fondamentale du parti CDU, adopté lors du 21^{ème} Congrès du parti les 3 et 4 décembre 2007 à Hanovre.

Paul Collier (2014), *Gute Migration, schlechte Migration*, dans : *Berliner Republik* 6/2014, <http://www.b-republik.de/aktuelle-ausgabe/gute-migration-schlechte-migration> (consulté le 28 septembre 2015).

Commission des valeurs fondamentales de la SPD (2015), *TTIP et les valeurs fondamentales de la Démocratie sociale – Un conflit ? Sur le débat du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement*, Berlin.

Commission européenne (2013), *Proposition de Directive du Conseil mettant en œuvre une coopération renforcée dans le domaine de la taxe sur les transactions financières*, Bruxelles, http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/com_2013_71_fr.pdf (consulté le 24 septembre 2015).

Confédération syndicale internationale (2015), *International Trade Union Confederation – La CSI*, <http://www.ituc-csi.org/about-us?lang=fr> (consulté le 29 septembre 2015).

Conseil de l'Union européenne (2007), *Conclusions de la Présidence du Conseil européen de Bruxelles*, http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/94933.pdf (consulté le 29 septembre 2015).

Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (2010/2014), *Changes in GHG emissions excluding LULUCF*, http://unfccc.int/files/inc/graphics/image/jpeg/changes_excluding_2010.jpg / http://unfccc.int/files/inc/graphics/image/jpeg/total_excl_2014.jpg (consulté le 29 septembre 2015).

Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (2012), *National greenhouse gas inventory data*

- for the period 1990–2010, <http://unfccc.int/resource/docs/2012/sbi/eng/31.pdf> (consulté le 29 septembre 2015).
- Alfred A. Crosby (1986), *Ecological Imperialism: The Biological Expansion of Europe, 900-1900*, New York.
- DAES des Nations Unies (2013), *World Population Prospects, The 2012 Revision, Volume I: Comprehensive Tables*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, http://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2012_Volumel_Comprehensive-Tables.pdf (consulté le 4 novembre 2015).
- Jochen Dahm (2015), Erhard Eppler – Die Kraft der Sprache, dans : Christian Krell (Editeur), *Vordenkerinnen und Vordenker der Sozialen Demokratie*, 49 Porträts, p. 112–188, Editions J.H.W. Dietz Nachf., Bonn.
- Michael Dauderstädt (2011), *Globales Wachstum zwischen Klima, Gleichheit und Demographie*, Friedrich-Ebert-Stiftung, WISO direkt, Bonn.
- Michael Dauderstädt (1997), Die oberflächliche Globalisierung, dans : Werner Fricke (Editeur) (1997), p. 415–424, Editions J.H.W. Dietz Nachf., Bonn.
- Michael Dauderstädt (1984), *Entwicklungspolitik – Politik ohne Entwicklung. Eigenanstrengungen, Ordnungspolitik und Politikdialog im Nord-Süd-Verhältnis*, Friedrich-Ebert-Stiftung, <http://www.dauderstaedt.de/pdf/1984-Entwicklungspolitik-PolitikohneEntwicklung.pdf> (consulté le 14 juillet 2015).
- Michael Dauderstädt et Cem Keltik (2011), *Globale Ungleichheit: 50:1 für die Reichen!*, Friedrich-Ebert-Stiftung, WISO direkt, Bonn.
- Michael Dauderstädt et Marika Lerch (2005), *Internationale Demokratieförderung: Mit begrenzter Macht zur Machtbegrenzung*, Friedrich-Ebert-Stiftung (Editeur), Internationale Politikanalyse, Bonn.
- Michael Dauderstädt et Arne Schildberg (Editeurs) (2006), *Dead Ends of Transition. Rentier Economies and Protectorates*, Francfort-sur-le-Main / New York.
- Angus Deaton (2013), *The Great Escape: Health, Wealth, and the Origins of Inequality*, Princeton.
- Deutscher Bundestag (*Bundestag*) (Editeur) (2002), *Globalisierung der Weltwirtschaft, Schlussbericht der Enquete-Kommission*, Opladen.
- Jared Diamond (1997, réédité en 2007), *De l'inégalité parmi les sociétés – Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*.
- Die Linke (2011), *Programme du parti DIE LINKE*, adopté lors du Congrès du parti DIE LINKE du 21 au 23 octobre 2011 à Erfurt.
- William Easterly (2007), *The White Man's Burden. Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good*, Oxford.
- Erhard Eppler (1968), Bundesminister Eppler entwickelt sein Programm. Grundlinien der deutschen Entwicklungspolitik in der zweiten Dekade, dans : *Entwicklung und Zusammenarbeit*, 9^{ème} année (1968), n° 12, p. 4–6.
- Eurostat (2015), *Tendances de la fiscalité dans l'Union européenne, Chiffres pour les Etats membres de l'UE, Islande et Norvège*, Luxembourg.
- David K. Evans et Anna Popova (2014), *Cash Transfers and Temptation Goods. A Review of Global Evidence*, Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale 6886, New York.
- Factfish (2015), *Emissions de CO₂ par habitant (tonnes métriques) – pour tous les pays*, <http://www.factfish.com/de/statistik/co2+emissionen+pro+kopf> (consulté le 10 décembre 2015).
- FAO (2012), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, Rome, <http://www.fao.org/docrep/016/i2727f/i2727f.pdf> (consulté le 24 septembre 2015).
- FDP (2012), *Responsabilité pour la liberté. Les thèses de Karlsruhe du FDP sur la liberté pour une société civile ouverte*. Décision du 63^{ème} Congrès ordinaire du parti FDP le 22 avril 2012, à Karlsruhe.
- Financial Times (2015), *FT Global 500 2015*, <http://www.ft.com/intl/cms/s/2/1fda5794-169f-11e5-b07f00144fe-abdc0.html#axzz3mk2zzSq9> (consulté le 26 septembre 2015).
- Thomas L. Friedman (2006), *La Terre est plate. Une brève histoire du XXI^e siècle*.
- Friedrich-Ebert-Stiftung (Editeur) (2013), *Das neue Magische Viereck nachhaltiger Wirtschaftspolitik*, WISO Diskurs, Bonn.
- Folker Fröbel, Jürgen Heinrichs et Otto Kreye (1977), *Die neue internationale Arbeitsteilung, Strukturelle Arbeitslosigkeit in den Industrieländern und die Industrialisierung der Entwicklungsländer*, Hamburg / The New International Division of Labour.
- Gerd Ganteför (2011), *Bevölkerungswachstum und Klimawandel: Warum fossile Brennstoffe für die armen Länder unverzichtbar sind*, dans : *Internationale Politik und Gesellschaft* 1/2011, p. 114–133.
- Gesellschaft für Schleswig-Holsteinische Geschichte (2015), *Schleswig-Holsteinische Geschichte ... (k)ein Fall für Eilige*, <http://www.geschichte-s-h.de/> (consulté le 29 septembre 2015).
- Global Compact des Nations Unies (2015), *The world's largest corporate sustainability initiative*, <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc> (consulté le 19 septembre 2015).
- Hamburger Programm (2007), *Programme de principes fondamentaux du parti social-démocrate SPD*, adopté lors du Congrès du parti à Hambourg le 28 octobre 2007.
- Henning Hahn (2009), *Globale Gerechtigkeit. Eine philosophische Einführung*, Francfort-sur-le-Main.
- Henning Hahn et Christoph Broszies (Editeurs) (2010), *Globale Gerechtigkeit. Schlüsseltexte zur Debatte zwischen Partikularismus und Kosmopolitismus*, Francfort-sur-le-Main.
- HCR des Nations Unies (2015), *Tendances mondiales en 2014 : les déplacements forcés 2014*, <http://unhcr.org/556725e69.html> (consulté le 29 septembre 2015).
- David Held (2007), *Un nouveau contrat mondial : pour une gouvernance social-démocrate*.

- Internationale Socialiste (2015), A propos de l'IS. Politiques progressistes pour un monde plus juste, <http://www.internationalesocialiste.org/index.cfm?&LanguageID=2> (consulté le 29 septembre 2015).
- Internationales Wirtschaftsforum Regenerative Energien (Forum économique international sur les énergies renouvelables) (2015), Emissions mondiales de CO₂, http://www.iwr.de/klima/ausstoss_welt.html (consulté le 29 septembre 2015).
- Le Monde diplomatique (2007), Atlas der Globalisierung, Berlin.
- David S. Jacks, Christopher M. Meissner et Dennis Novy (2010), Trade Booms, Trade Busts, and Trade Costs, dans : *Journal of International Economics* 83 (2), p. 185–201.
- Richard C. Koo (2014), Piketty's inequality and local versus global Lewis turning points, dans : *real-world economics review*, N° 69, p. 89–99.
- Kenneth L. Kraemer, Greg Linden et Jason Dedrick (2011), Capturing Value in Global Networks: Apple's iPad and iPhone, http://econ.sciences-po.fr/sites/default/files/file/Value_iPad_iPhone.pdf (consulté le 29 septembre 2015).
- Paul Krugman (1994), Competitiveness: A Dangerous Obsession, dans : *Foreign Affairs*, mars/avril 1994, <https://www.foreignaffairs.com/articles/1994-03-01/competitiveness-dangerous-obsession> (consulté le 28 septembre 2015).
- Onawa Promise Laceywell et Wolfgang Merkel (2013), Die neue Komplexität der Globalisierung, dans : *Berliner Republik*, Jg. 14, H. 2, p. 72–74.
- David S. Landes (2000), Richesse et pauvreté des Nations. Pourquoi des riches ? Pourquoi des pauvres ?
- Lesebuch: Geschichte der Sozialen Demokratie (*Manuel : Histoire de la Démocratie sociale*), Michael Reschke, Christian Krell, Jochen Dahm et al. (2013), 3^{ème} édition, Lesebücher der Sozialen Demokratie, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.
- Lesebuch 1: Grundlagen der Sozialen Demokratie / Manuel 1 : Fondements de la Démocratie sociale, Tobias Gombert et al. (2014), 4^{ème} édition, Lesebücher der Sozialen Demokratie, Band 1, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.
- Lesebuch 2: Wirtschaft und Soziale Demokratie / Manuel 2 : Economie et Démocratie sociale, Simon Vaut et al. (2009), Lesebücher der Sozialen Demokratie, Band 2, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.
- Lesebuch 3: Sozialstaat und Soziale Demokratie / Manuel 3 : Etat social et Démocratie sociale, Alexander Pettring et al. (2009), Lesebücher der Sozialen Demokratie, Band 3, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.
- Lesebuch 4: Europa und Soziale Demokratie (*Manuel 4 : Europe et Démocratie sociale*), Cécilie Schildberg et al. (2014), 2^{ème} édition, Lesebücher der Sozialen Demokratie, Band 4, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.
- Lesebuch 5: Integration, Zuwanderung und Soziale Demokratie (*Manuel 5 : Intégration, Immigration et Démocratie sociale*), Christian Henkes et al. (2011), Lesebücher der Sozialen Demokratie, Band 5, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.
- Lesebuch 6: Staat, Bürgergesellschaft und Soziale Demokratie (*Manuel 6 : Etat, société civile et Démocratie sociale*), Tobias Gombert et al. (2012), Lesebücher der Sozialen Demokratie, Band 6, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.
- Dirk Messner (1999), Globalisierung, Global Governance und Entwicklungspolitik, dans : *Internationale Politik und Gesellschaft* 1/1999, p. 5–18, Friedrich-Ebert-Stiftung (Editeur), Bonn.
- Thomas Meyer (2006), *Praxis der Sozialen Demokratie*, Wiesbaden.
- Thomas Meyer (2005), *Theorie der Sozialen Demokratie*, Wiesbaden.
- Thomas Meyer (2002), *Soziale Demokratie und Globalisierung. Eine europäische Perspektive*, Editions J.H.W. Dietz Nachf., Bonn.
- Branko Milanovic (2012), *Global Income Inequality by the Numbers: in History and Now. An Overview*, Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale 6259.
- Branko Milanovic (2011), *The Haves and the Have-Nots. A Brief and Idiosyncratic History of Global Inequality*, New York.
- Branko Milanovic (2005), *Worlds Apart. Measuring International and Global Inequality*, Princeton/Oxford.
- Dambisa Moyo (2009), *L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*.
- Klaus Müller (2002), *Globalisierung*, Frankfurt-sur-le-Main.
- Nations Unies (2015), *Rapport 2015 : Objectifs du Millénaire pour le Développement*, New York, http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf (consulté le 24 septembre 2015).
- OCDE (2014), *Rapport : Coopération pour le développement 2014*, http://www.oecd-ilibrary.org/development/cooperation-pour-le-developpement-2014_dcr-2014-fr (consulté le 12 décembre 2015).
- Oxfam (2015), *Wealth: having it all and wanting more*, Oxfam Issue Briefing, Oxford, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/wealth-having-it-all-and-wanting-more-338125> (consulté le 29 septembre 2015).
- Thomas Piketty (2013), *Le capital au XXI^e siècle*.
- Hans-Wolfgang Platzer (2010), *Europäisierung der Gewerkschaften. Gewerkschaftspolitische Herausforderungen und Handlungsoptionen auf europäischer Ebene*, Friedrich-Ebert-Stiftung (Editeur), Internationale Politik-analyse, Berlin.
- Thomas Pogge (2011), *Are We Violating the Human Rights of the World's Poor?*, dans : *Yale Human Rights and Development*, L.J. 14/2, p. 1–33.
- Jan Prieue (2014), *TTIP oder transatlantische Währungs-koooperation?*, FES, WISO direkt, Bonn.
- Rapport Etat de la migration dans le monde (2013), *Organisation internationale pour les migrations*, Genève.
- Rapport sur le développement humain (2015), *Statistik*

tiques, http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015_statistical_annex_tables_all.xls (consulté le 12 décembre 2015).

Johannes Rau (2002), Chance, nicht Schicksal. Die Globalisierung politisch gestalten. « Discours de Berlin », http://www.bundespraesident.de/SharedDocs/Reden/DE/JohannesRau/Reden/2002/05/20020513_Rede_Anlage.pdf;jsessionid=9E163374FB45E0A3D67148EE8EBA3044.2_cid388?__blob=publicationFile&v=3 (consulté le 28 septembre 2015).

Elmar Riegel et Stephan Leibfried (2007), Grundlagen der Globalisierung. Perspektiven des Wohlfahrtsstaates, Frankfurt-sur-le-Main.

Thomas Rixen et Klaus Seipp (2009), Mit mehr Transparenz zu einem gerechten Steuersystem, Friedrich-Ebert-Stiftung, WISO Diskurs, Bonn.

Thomas Rixen et Susanne Uhl (2011), Unternehmensbesteuerung europäisch harmonisieren! Was zur Eindämmung des Steuerwettbewerbs in der EU nötig ist, Friedrich-Ebert-Stiftung, Internationale Politikanalyse, Berlin.

Dani Rodrik (2011), The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy.

Jeffrey Sachs (2009), The End of Poverty. Economic Possibilities for Our Time, New York.

Fritz W. Scharpf (1999), Regieren in Europa. Effektiv und demokratisch?, Frankfurt-sur-le-Main.

Stephan Schulmeister (2012), Die 2010er-Jahre – ein Jahrzehnt der Depression?, Intervention lors du congrès du Kautsky-Kreis und Kocheler Kreis à Berlin le 29 juin 2012, Österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung (Editeur).

Ben Schwan (2012), Reportage : Pourquoi Apple produit en Chine, Mac&i, <http://www.heise.de/mac-and-i/meldung/Bericht-Warum-Apple-in-China-produziert-1419168.html> (consulté le 28 septembre 2015).

Gesine Schwan et Gustav Horn (2015), Erst Demokratie, dann Freihandel, dans : Frankfurter Rundschau du 20 février 2015.

Vandana Shiva (2015), Interview dans le cadre de la semaine thématique internationale de la fondation Friedrich Ebert, du 20 au 23 avril 2015, <http://www.fes.de/gerechtigkeitswoche/#Wege> (consulté le 12 décembre 2015).

Anthony Shorrocks, James B. Davies et Rodrigo Lluberias (2013), Global Wealth Databook, Crédit Suisse Research Institute, Zürich, <http://usagainstgreed.org/GlobalWealthDatabook2013.pdf> (consulté le 29 septembre 2015).

SPD (2014), Nos attentes à l'égard des négociations sur le libre-échange transatlantique. Décision de la 5^{ème} Convention du parti, 20 septembre 2014, Berlin, www.spd.de/linkableblob/123760/data/20140920_parteikonvent_beschluss_ttip.pdf (consulté le 12 décembre 2015).

Dietmar Staffelt et Peter Struck (Editeurs) (2008), Deutschland in der Globalisierung. Chancen und Herausforderungen, Berlin.

Statista (2015), *Les dix principaux pays pollueurs en pourcentage des émissions mondiales de CO₂ en 2014*, <http://>

de.statista.com/statistik/daten/studie/179260/umfrage/die-zehn-groessten-co2-emittenten-weltweit/, (consulté le 10 décembre 2015).

Statistisches Bundesamt (*Office fédéral des statistiques*) (2010), *Population et activité rémunérée. Population issue de l'immigration – Résultats de la statistique socio-économique 2010*, Wiesbaden, https://www.destatis.de/DE/Publikationen/Thematisch/Bevoelkerung/MigrationIntegration/Migrationshintergrund2010220107004.pdf?__blob=publicationFile (consulté le 29 septembre 2015).

Joseph Stiglitz (2006), Die Chancen der Globalisierung, Munich.

Joseph Stiglitz (2004), Im Schatten der Globalisierung, Munich.

Stiftung Entwicklung und Frieden/Institut für Entwicklung und Frieden/Käte Hamburger Kolleg (Editeur) (2015), *Globale Trends 2015. Perspektiven für die Weltgesellschaft*, Frankfurt-sur-le-Main.

SVR (2015), Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung, Zeitreihen für Deutschland, Wiesbaden, http://www.sachverstaendigenrat-wirtschaft.de/zr_deutschland.html, (consulté le 29 septembre 2015).

The Economist (Editeur) (2013a), Pennies from heaven, édition imprimée, 26 octobre 2013, <http://www.economist.com/news/international/21588385-giving-money-directly-poor-people-works-surprisingly-well-it-cannot-deal> (consulté le 24 septembre 2015).

The Economist (Editeur) (2013b), The headwinds return, édition imprimée, 13 septembre 2014, <http://www.economist.com/news/briefing/21616891-ten-years-ago-developingeconomies-were-catching-up-developed-ones-remarkably-quickly-it> (consulté le 29 septembre 2015).

Christian Thorun et Jana Diels (2014), Chancen und Risiken der Transatlantischen Handels- und Investitionspartnerschaft (TTIP) für die Verbraucherwohlfaht, FES, WISO Diskurs.

Susanne Uhl et Thomas Rixen (2007), Unternehmensbesteuerung europäisch gestalten – mitgliedstaatliche Handlungsspielräume gewinnen, Friedrich-Ebert-Stiftung, Internationale Politikanalyse, Berlin.

Stefania Vitali, James B. Glattfelder et Stefano Battiston (2011), The Network of Global Corporate Control, *PLoS ONE* 6(10): e25995. doi:10.1371/journal.pone.0025995.

Roberto Winzer (2006), Die Globalisierung und ich – ein persönlicher Bericht, Académie en ligne de la FES, Bonn, <http://library.fes.de/pdf-files/akademie/online/50350.pdf> (consulté le 29 septembre 2015).

Yuqing Xing et Neal Detert (2010), How the iPhone Widens the United States Trade Deficit with the People's Republic of China, Asian Development Bank Institute Working Paper Series, N° 257.

Christoph Zöpel (2008), Politik mit 9 Milliarden Menschen in Einer Weltgesellschaft, Berlin.

AUTEUR(E)S / REDACTION / COLLABORATION

Jochen Dahm (*1981) est maître de conférences à l'Académie pour la Démocratie sociale de la Fondation Friedrich Ebert depuis 2008, et la dirige depuis le début de l'année 2016. Il a étudié les sciences politiques, les sciences de la communication et le droit public à Münster et Málaga. Pendant ses études, il a, entre autres, été Directeur général de l'Alliance contre les droits d'inscription pour les universités et membre du Conseil BAföG du gouvernement fédéral (pour l'attribution des bourses d'étude).

Dr. Michael Dauderstädt (*1947) est consultant free-lance et Directeur des Editions J.H.W. Dietz Nachf. Il a fait des études de mathématiques, d'économie et de politique de développement à Aix-la-Chapelle, Paris et Berlin. Il a dirigé le Département de politique économique et sociale de la Fondation Friedrich Ebert jusqu'en 2013. Auparavant il avait notamment dirigé le Département d'analyse politique internationale, et travaillé pour la FES à Lisbonne, ainsi que dans le domaine de la coopération au développement. Michael Dauderstädt est membre du corps enseignant de l'Académie pour la Démocratie sociale.

Thomas Hartmann (*1982) est maître de conférences à l'Académie pour la Démocratie sociale de la Fondation Friedrich Ebert. Il a étudié les sciences politiques, l'histoire médiévale et moderne ainsi que les langues et littératures romanes à Cologne, où il a également travaillé en tant que collaborateur scientifique.

Christian Henkes (*1972) travaille pour l'Association pour la protection de la nature (NABU) du Land de Rhénanie-Palatinat. Il a fait des études de sciences politiques, de pédagogie et de science économique, et travaillé plusieurs années à l'Université d'Heidelberg et au Centre scientifique de Berlin (WZB). De 2008 à 2014, il a dirigé les séminaires sur l'intégration et la Démocratie sociale ainsi que sur l'Etat social et la Démocratie sociale au sein de l'Académie pour la Démocratie sociale.

Dr. Christian Krell (*1977) a dirigé l'Académie pour la Démocratie sociale de la Fondation Friedrich Ebert de 2006 à 2015, et pris la direction du bureau nordique de la FES à Stockholm début 2016. Il a suivi des études de sciences politiques, d'histoire, d'économie et de sociologie à Siegen et York, et obtenu son doctorat

en 2007. Il est membre de la Commission du SPD sur les valeurs fondamentales, et a publié de nombreux articles sur la théorie et la pratique de la Démocratie sociale, dont récemment (en 2015) une contribution sur les maîtres à penser de la Démocratie sociale : *Vordenkerinnen und Vordenker der Sozialen Demokratie*.

Alfred Pfaller (*1942) est consultant free-lance pour les questions de politique économique et sociale. Pendant dix ans, il a été rédacteur responsable du magazine publié par la Fondation Friedrich Ebert sur la politique internationale et la société (« *Internationale Politik und Gesellschaft* »), et a dirigé le bureau de la FES à Bucarest de 2004 à 2007. Alfred Pfaller est l'auteur de nombreuses publications sur des questions économiques, politiques et sociales. Il a fait des études de sociologie et d'économie, et obtenu son doctorat à l'Université de Pittsburgh.

Carsten Schwäbe (*1988) est diplômé en sciences économiques et a passé son doctorat à l'Université libre de Berlin dans le domaine de la recherche en innovation. Il a étudié les sciences politiques et économiques à Münster, Aix-en-Provence et Berlin. Au sein de l'Académie pour la Démocratie sociale, il dirige les séminaires sur la thématique « Economie et mondialisation ».

Simon Vaut (*1977) est chef de service du groupe SPD au Bundestag. Il a étudié les sciences administratives à l'Université de Constance, Limerick et Potsdam, et a auparavant travaillé notamment pour l'OCDE, la Hertie School of Governance et le Ministère du travail du Land de Brandebourg. Formateur à l'Académie pour la Démocratie sociale, il dirige les séminaires sur les thèmes de l'économie et de la mondialisation, et organise aussi régulièrement des formations pour les bureaux de la FES à l'étranger.

Inken Wiese (*1975) est chargée de cours et doctorante à l'Université de Constance. Elle intervient également en qualité d'experte auprès d'organisations allemandes de coopération au développement et donne des cours politiques aux adultes et aux jeunes en Allemagne comme à l'étranger, entre autres pour la Fondation Friedrich Ebert. Elle a suivi des études de sciences islamiques à Berlin, au Caire et à Cambridge (Etats-Unis).

Pour en savoir plus :

*Sur le travail actuel de la Fondation Friedrich Ebert
sur la thématique de la mondialisation :*

Section Politique mondiale

► www.fes.de/GPol/

Département Politique économique et sociale

► www.fes.de/wiso/content/globalisierung.php

Sur le travail des bureaux de la FES à Genève et New York :

► http://www.fes-globalization.org/new_york

et

► <http://www.fes-globalization.org/geneva/>

20 mots-clés importants :

- | | | |
|--|--|---|
| 1. Affirmations et complexité de la réalité
(p. 24 et suiv.) | 9. Néoclassiques
(p. 33) | 15. Taxe sur les transactions financières
(p. 106 et suiv.) |
| 2. Classiques et critique
(p. 31 et suiv.) | 10. Normes du travail des conventions fondamentales de l'OIT
(p. 77) | 16. Théorie de l'impérialisme
(p. 33) |
| 3. Cosmopolitisme ou communautarisme ?
(p. 70 et suiv.) | 11. Nouvelle théorie du commerce international
(p. 42) | 17. Théorie de la dépendance
(p. 36) |
| 4. Décolonisation
(p. 36) | 12. Objectifs de développement durable
(p. 94 et suiv.) | 18. Trilemme de l'économie mondiale
(p. 11) |
| 5. Groupes transnationaux
(p. 61 et suiv.) | 13. Opportunités et risques
(p. 7) | 19. TTIP
(p. 79 et suiv.) |
| 6. Internationalisme
(p. 12, p. 66 et suiv.) | 14. Protocole de Montréal
(p. 118) | 20. Voix du Sud
(p. 24 et suiv.) |
| 7. Justice mondiale
(p. 45 et suiv.) | | |
| 8. Nations Unies
(p. 18) | | |



Disponible en
allemand et en anglais

Karl Marx, August Bebel, Elisabeth Selbert, Willy Brandt ou Paul Tillich – des personnalités éminentes ont marqué l'idée et la pratique de la Démocratie sociale en Allemagne. Le récit de leur vie, leurs pensées et leurs actions invitent les lectrices et les lecteurs dans un voyage à la découverte des idées fondamentales de la Démocratie sociale.

Christian Krell (Editeur), **Vordenkerinnen und Vordenker der Sozialen Demokratie**, 49 Porträts, Edition J.H.W. Dietz Nachf., Bonn.

Si vous souhaitez participer au débat sur la Démocratie sociale, l'Académie pour la Démocratie sociale de la Fondation Friedrich Ebert offre un espace à cet effet. Elle a mis en place huit modules de séminaires, consacrés aux valeurs fondamentales et aux domaines d'action concrets de la Démocratie sociale :

Fondements de la Démocratie sociale

Economie et Démocratie sociale

Etat social et Démocratie sociale

Mondialisation et Démocratie sociale

Europe et Démocratie sociale

Intégration, immigration et Démocratie sociale

Etat, société civile et Démocratie sociale

Paix, sécurité et Démocratie sociale

La politique a besoin d'une orientation claire. Il faut clairement connaître ses objectifs pour pouvoir les réaliser, et passionner les autres. C'est pour cela que ce manuel « Mondialisation et Démocratie sociale » se pose les questions suivantes : comment concrétiser les valeurs fondamentales de la Démocratie sociale dans un monde globalisé ? Quels sont les défis mondiaux et les opportunités à saisir ? Comment aménager la mondialisation en tenant compte d'une perspective sociale ? Les thématiques des manuels de la Démocratie sociale s'appuient sur les séminaires proposés par l'Académie pour la Démocratie sociale. Par le biais de cette Académie, la Fondation Friedrich Ebert propose une offre de conseils et de qualifications à toutes les personnes intéressées par la politique et politiquement engagées.

Pour plus d'informations sur l'Académie : www.fes-soziale-demokratie.de